

Rapport
d'activités
2008



Table des matières

Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	6
AVANT-PROPOS	9
1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION	10
1.1 Conseil de Fondation	10
1.2 Direction	11
1.3 Ressources humaines	12
1.4 Communication	15
1.5 Clientèle	17
1.5.1 Abonnés	17
1.5.2. Enquête de satisfaction	18
1.6 Domaines d'activité	20
1.6.1 Production animale	20
1.6.2 Production végétale	21
1.6.3 Environnement	21
1.6.4 Gestion d'entreprise et économie rurale	22
1.6.5 Economie familiale et intendance	23
1.6.6 Produits du terroir et tourisme rural	24
2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE	27
2.1 Introduction – synthèse des activités du département	27
2.2 Formation en intendance et en économie familiale	28
2.2.1 CFC GEI	28
2.2.2 Brevet fédéral de paysanne	32
2.3 Formation agricole	34
2.3.1 CFC agricole	34
2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles	37
2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale	38
2.5 Commission de la formation professionnelle	42

3. CONSEILS, EXPERTISES ET DÉVELOPPEMENT	45
3.1 Introduction – synthèse des activités du département	45
3.2 Production végétale	47
3.2.1 Observations météorologiques	47
3.2.2 Essais en grandes cultures	49
3.2.3 Visites de cultures et d'herbages	53
3.2.4 Aménagement de pâturages	55
3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure	56
3.2.6 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	57
3.2.7 Divers mandats d'expertises	60
3.2.8 Alerte Colza SMS	60
3.2.9 Divers	61
3.2.10 Station phytosanitaire cantonale	61
3.2.11 Développement arboricole	63
3.3 Environnement	65
3.3.1 Réseau OQE Vendline-Coeuvatte	65
3.3.2 Réseau OQE Vallon de St-Imier	67
3.3.3 Réseau OQE Baroche	67
3.3.4 Autres réseaux écologiques	67
3.3.5 Néophytes (plantes envahissantes)	67
3.3.6 Divers	68
3.4 Production animale	68
3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau de bétail laitier	68
3.4.2 Autres prestations	69
3.4.3 Relations externes et collaborations	71
3.4.4 Projets particuliers en production animale	73
3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale	75
3.5.1 Constructions rurales	75
3.5.2 Activités en lien avec la législation agricole	76
3.5.3 Forme juridique d'exploitation – transfert du patrimoine	77
3.5.4 Stratégie, recherche de fonds et assainissement	78
3.5.5 Autres prestations	79

3.5.6	Développement régional	80
3.6	Produits du terroir et tourisme rural	80
3.6.1	Marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois »	80
3.6.2	Promotion viande chevaline	86
3.6.3	Promotion de l'agriculture biologique	86
3.6.4	Concours Suisse des produits du terroir	88
3.6.5	Développement régional – Tourisme Rural	90
4.	FIDUCIAIRE ET EXPERTISES	93
4.1	Introduction – synthèse des activités du département	93
4.2	Collaborateurs	93
4.3	Tenue de comptabilités	94
4.4	Statistiques comptables	95
4.5	Développement des prestations	95
5.	SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES	99
5.1	Exploitation horticole	99
5.2	Secteur hôtelier	99
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	100
6.	FINANCES	103
7.	ANNEXES	105

Liste des illustrations

FIGURES

Figure 1: Organigramme de la FRI au 31.12.2008	13
Figure 2: Rendement et résultat financier de l'essai colza d'automne (Courtedoux)	49
Figure 3: Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux)	50
Figure 4: Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable et fourrager (Courtemelon)	51
Figure 5: Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampheux)	52
Figure 6: Tracé de l'A16 avec les différentes sections	58
Figure 7: Extrait de la présentation de Luc Delaby (INRA, Rennes) lors du cours de formation continue sur la gestion de la pâture le 19 février 2008	70
Figure 8: Pourcentage de génisses selon 3 séries d'OPG (nombre d'œufs par gramme de fèces) au niveau des strongles gastro-intestinaux (SGI)	74
Figure 9: Constructions rurales nombre et type de dossiers	75
Figure 10: Dossiers en lien avec la législation agricole (LDFR et LBFA)	76
Figure 11: Forme d'exploitation et transfert du patrimoine	77
Figure 12: Orientation stratégique et financement	78
Figure 13: Suivi de gestion, mécanisation et autres dossiers	79
Figure 14: Total des paniers du Jura bernois livrés en 2008	84
Figure 15: Ventes mensuelles des paniers du Jura bernois livrés en 2008	84
Figure 16: Couverture de l'affiche et flyer www.gout09.ch	89
Figure 17: Prix d'excellence 2007/08 du Jury « Produits laitiers » : Fromage de brebis Blue Dream	90
Figure 18: Logo du département	95
Figure 19: Première page du document livré avec chaque bouclage comptable FRI « Mise en valeur graphique du bouclage comptable »	96
Figure 20: Analyse des activités de la FRI en 2008, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail	107

TABLEAUX

Tableau 1: Mutations au niveau du personnel en 2008	12
Tableau 2: Degré de satisfaction du personnel de la FRI (1 = ☺, 2 = ☹, 3 = ☹)	14
Tableau 3: Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	15
Tableau 4: Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch)	16
Tableau 5: Fréquentation du site Internet de la marque spécialité du canton du Jura (www.terroir-jura.ch)	16
Tableau 6: Fréquentation du site Internet de la marque « Produits du terroir du Jura bernois » (www.terroir-jurabernois.ch)	17
Tableau 7: Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	17
Tableau 8: Activités déployées en 2008 dans les prestations de formation au sein de la FRI	27
Tableau 9: Effectifs dans la filière Gestionnaire en intendance (GEI)	31
Tableau 10: Promotions dans la filière Gestionnaire en intendance (GEI)	31
Tableau 11: Résultats des examens CFC dans la filière Intendance et économie familiale	31
Tableau 12: Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne	33
Tableau 13: Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne	33
Tableau 14: Effectifs dans la filière agricole	36
Tableau 15: Promotions dans la filière agricole	36
Tableau 16: Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole	36
Tableau 17: Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	36
Tableau 18: Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles	38
Tableau 19: Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles	38
Tableau 20: Thématiques et formes de cours proposées dans le programme de formation continue 2007-2008	39
Tableau 21: Participation aux prestations de formation continue 2007-2008	41
Tableau 22: Activités déployées en 2008 dans les prestations de conseil au sein de la FRI	45
Tableau 23: Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés	46
Tableau 24: Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2008 avec les valeurs moyennes de la période 1961-1990 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	48
Tableau 25: Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales	52

Tableau 26: Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures	53
Tableau 27: Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de pâturages et herbages	54
Tableau 28: Répartition des dossiers par collaborateur	56
Tableau 29: Autorisations spéciales accordées dans le cadre des « Prestations écologiques requises » durant la campagne 2007-2008 (1 ^{er} septembre 2007 au 31 août 2008)	62
Tableau 30: Surfaces totales (ares) des SCE mises en réseau selon les types	66
Tableau 31: Surfaces totales (ares) des SCE mises en réseau selon les mesures faunistiques	66
Tableau 32: Cotisations et chiffres d'affaires des produits des marques du Jura et du Jura bernois	81
Tableau 33: Communication avec du matériel et des annonces et émissions dans les médias	82
Tableau 34: Produits commercialisés dans le cadre des foires régionales par la FRI	82
Tableau 35: Types de manifestations	82
Tableau 36: Statistique des paniers du Jura bernois	83
Tableau 37: Chiffre d'affaires réalisé avec les produits bénéficiant d'une des deux marques	85
Tableau 38: Occupation des locaux de Courtemelon dont la FRI a la charge, les occupations de la halle de gymnastique faisant l'objet d'une location fixe (Commune de Courtételle) ne sont pas enregistrées	100
Tableau 39: Occupation des locaux de Loveresse, contrat de gérance y compris	100
Tableau 40: Charges nettes liées à l'utilisation, l'entretien et la gestion des locaux de Loveresse et Courtemelon après déduction des locations et contributions de cantons	100
Tableau 41: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1'800 heures de travail)	105
Tableau 42: Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1'800 heures de travail)	106
Tableau 43: Conseil de Fondation au 31 décembre 2008	108
Tableau 44: Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en économie familiale	108
Tableau 45: Lauréats CFC d'agriculteur	109
Tableau 46: Lauréats de la Maîtrise agricole 2008	109
Tableau 47: Lauréat du Brevet agricole 2008	109
Tableau 48: Paysannes avec Brevet fédéral 2008	109

Avant-propos

L'année 2008 a été moins favorable à l'agriculture que 2007. Les prix des matières premières agricoles ont subi une forte pression en fin d'année, c'est particulièrement le cas dans le secteur laitier. Les discussions, liées à la mise en œuvre d'un accord de libre-échange agricole, ont renforcé les craintes d'une partie des familles paysannes. Ce contexte, a priori peu favorable, explique une certaine morosité. L'agriculture, du Jura et du Jura bernois, n'est donc pas épargnée par la crise économique. Cette situation nous interpelle, même si nous restons optimistes pour l'avenir! Que faire? Comment mettre nos compétences au service de l'espace rural et appuyer les entreprises agricoles dans la recherche de solutions?

Il est primordial de conserver son sang-froid pour pouvoir analyser au mieux cette situation et identifier les leviers sur lesquels nous avons des possibilités d'action. Dans le même temps, nous sommes touchés par cette situation et nous ne pouvons pas rester insensibles aux appréhensions justifiées du monde agricole. Cependant, la compassion que nous éprouvons ne doit pas nous paralyser, mais nous aider à redoubler d'effort pour trouver de nouvelles solutions. C'est dans les situations de crise que germent souvent de nouvelles idées et que s'ouvrent de nouvelles voies. Nous avons les compétences nécessaires pour imaginer de nouvelles solutions et mettre en œuvre les outils qui ont fait leur preuve par le passé. La passion de former, de conseiller, d'encadrer, d'animer et de valoriser les richesses de notre terroir nous anime. Ce sentiment est partagé par l'ensemble du personnel de la FRI; chacun tient, en effet, à progresser et à apporter sa contribution à notre mission de base qui est le développement de l'espace rural interjurassien.

Cette mission ne peut-être remplie qu'avec des actrices et des acteurs motivés qui sont à la fois à la tête de notre institution, clients de nos prestations de formation, de conseil et partenaires des différents projets que nous déployons. Nous tenons à cultiver un esprit participatif dans tous les secteurs de la FRI, que ce soit au niveau du Conseil de fondation, de l'équipe de direction, parmi les enseignants, les conseillers, les comptables et le personnel administratif, mais également avec les partenaires de la Fondation au niveau local, régional et national. Cette attitude, déterminée et positive, doit nous aider à faire souffler avec nos partenaires un vent contraire à l'esprit de la déréglementation et de la libéralisation débridées. Nos forces sont dans ce qui pourrait, a priori, être perçu comme des faiblesses, à savoir notre situation à la périphérie, dans une région rurale avec un nombre important d'exploitations agricoles peu intensives et des paysages et une nature préservés. C'est grâce à la solidarité et à la complémentarité, entre la diversité des activités déployées par les familles paysannes, qu'il sera possible de maintenir ce patrimoine et de le transformer en véritable atout.

Nous ne pouvons pas nous permettre de diviser nos forces et ce n'est pas la compétition entre entreprises qui permettra d'assurer un avenir à l'agriculture régionale, contrairement à la solidarité et à l'entraide paysanne. Nous pouvons apporter une contribution importante à la cohésion régionale et entre les familles paysannes en cherchant des solutions pour maintenir un maximum d'exploitations viables et vivables. Nos activités, basées sur l'innovation, la formation, le conseil, la mise en réseau et le partage du savoir, doivent en effet servir de moteur à cette dynamique qui doit être renforcée par un esprit d'ouverture et de partenariat avec les actrices et les acteurs de notre espace rural.

L'année sous revue a été riche en réalisations et ceci dans tous les secteurs d'activités de la FRI. Elle démontre le rôle que peut jouer la FRI en tant que moteur de développement rural.

Dr. Olivier Girardin
Directeur



Etienne Klopfenstein
Président du Conseil de Fondation



1. Conduite et gestion de la Fondation

Les principales activités de la FRI sont synthétisées dans ce 1^{er} chapitre, ainsi que dans l'introduction des chapitres formation, conseils et fiduciaire.

1.1 Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation s'est réuni à 7 reprises en 2008. Les principaux dossiers qui ont été abordés sont présentés ci-après. Le nouveau statut du personnel avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009 a été finalisé. Il repose sur un règlement du personnel, des nouveaux contrats et des descriptions de poste pour l'ensemble du personnel de la FRI. Le règlement a été rédigé avec la participation du personnel par l'intermédiaire d'une délégation de son association. Une commission paritaire, composée de 4 représentants du Conseil de fondation, de 4 représentants de l'Association du personnel et du directeur, s'est retrouvée à plusieurs reprises pour finaliser ces documents, de même que pour discuter de l'adaptation générale des salaires. Les discussions se sont déroulées dans un état d'esprit constructif.

Les deux conventions de prestations avec les cantons de Berne et du Jura ont pu être finalisées durant le 1^{er} semestre 2008. Le processus a été relativement laborieux, mais il a permis de définir une nouvelle démarche pour la période suivante, qui portera sur 4 ans et qui impliquera étroitement la FRI durant la phase de rédaction et de négociation.

Un règlement, concernant la constitution et l'utilisation d'une réserve comptable, a été rédigé et accepté par le Conseil de Fondation après validation par les deux cantons. Cette réserve a pour buts de permettre d'assurer la pérennité de la FRI et de couvrir d'éventuelles pertes. Elle peut également servir à financer des projets innovants qui contribuent au développement rural. Le montant maximum autorisé, hors capital de fondation, est de CHF 900'000.–. La mise en place d'un Système de Contrôle Interne (SCI), sur proposition des contrôles des finances des deux cantons, a été acceptée par le Conseil de Fondation, qui a donné mandat à la fiduciaire BDO d'accompagner l'élaboration du SCI.

Le Conseil de Fondation a accepté de participer à hauteur de CHF 350'000.– à la rénovation des cuisines de l'Ecole des métiers de l'intendance. Il a également débattu de l'avenir de l'exploitation horticole et a accepté sa réorientation en exploitation de formation aux cultures spéciales avec, à la clef, la création de deux places d'apprentissage en réseau avec des entreprises de la région, qui permettront de former des maraîchers et des arboriculteurs.

Le concept, pour le développement du tourisme rural, a été présenté au Conseil de fondation après sa mise en consultation. Il devra encore être accepté par les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois et par les cantons de Berne et du Jura. Le projet d'un nouveau bulletin d'information électronique a été présenté ainsi qu'une nouvelle version du bulletin Info-Vulg a été accepté. Mais le Conseil a demandé de poursuivre la piste d'un bulletin commun au Jura bernois et au Jura et qui devrait regrouper le Terrien, l'Info-Vulg et la feuille d'information de la Chambre Jurassienne d'Agriculture.

La première période de 4 ans de fonctionnement du Conseil de Fondation FRI se terminant le 30 juin 2008, les deux Etats, Berne et Jura, ainsi que la Chambre Jurassienne d'agriculture (CJA) et la Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB) avaient à renommer ou nommer leurs représentants pour la 2^e période de fonctionnement courant jusqu'au 30 juin 2012.

En remplacement de MM. Vincent Eggenschwiler, René Eicher et Christophe Gagnebin, 3 nouveaux membres sont entrés en fonction durant cette année 2008, soit : Mme Françoise Etique, MM. Tom Gerber et Pierre Mercerat. Nous remercions les membres sortants de leur engagement et souhaitons beaucoup de satisfaction dans leur nouvelle tâche aux 3 nouveaux membres.

Le Conseil de Fondation est donc ainsi composé :

- Mme Paulette Sunier-Bourquin – Nods, M. Tom Gerber – Reconvilier et M. Pierre Mercerat – Court désignés par le canton de Berne ;
- Mme Anne Roy – Porrentruy, M. Jacques Gygax – Courtételle et M. Edgar Sauser – Les Breuleux désignés par le canton du Jura ;
- Mme Françoise Etique – Montignez, M. Jean-Paul Lachat – St-Ursanne et M. Claude Hürlimann – Dampfreux désignés par la CJA ;
- Mme Annemarie Hämmerli – Renan, M. Jean-Michel Carnal – Les Ecorcheresses et M. Etienne Klopfenstein – Corgémont désignés par la CAJB.

Ainsi constitué, le Conseil de Fondation a, lors de sa première séance, reconduit M. Etienne Klopfenstein dans sa fonction de président et a élu M. Claude Hürlimann au poste de vice-président.

1.2 Direction

L'équipe de direction s'est réunie à 12 reprises en 2008 dont une journée à l'extérieur. L'objectif de ces séances mensuelles est de faire circuler l'information entre les départements et les domaines d'activité de la FRI, ce qui contribue à créer un esprit d'équipe et à développer une vision partagée. Ces séances sont également l'occasion de préparer les dossiers à soumettre au Conseil et d'informer l'équipe de direction sur les décisions prises par le Conseil. Les responsables s'organisent pour assurer la coordination au sein de leur département ou de leur domaine. Ce sont eux qui récoltent les informations nécessaires à la rédaction du rapport d'activité. L'articulation entre domaine et département est maintenant familière de même que la répartition des tâches.

Une liste des tâches a été élaborée en fin d'année pour ce qui concerne les activités liées au département conseils, expertises et développement. La priorité du département est toujours de répondre aux demandes de conseil individuel mais, afin de mettre à jour les outils nécessaires au conseil, il y a de nombreuses tâches à effectuer. L'objectif de la liste est de les identifier de manière systématique et de les prioriser. Ce travail a été conduit par les responsables de domaine avec l'implication des collaboratrices et collaborateurs. La supervision et l'assemblage de la liste ont été réalisés par le responsable du département conseils qui l'a soumise à l'équipe de direction pour validation.

Les responsables de département ont rédigé les descriptions de poste sur la base de la mission de la FRI et des conventions de prestations et ils les ont validées avec les responsables de domaine et le directeur, avant qu'elles ne soient envoyées à l'ensemble du personnel avec les nouveaux contrats. Cet exercice a permis de clarifier les responsabilités de chacun et permettra d'assurer le suivi et la mise à jour dans le cadre des entretiens annuels.

Le budget 2009 a été élaboré pour la première fois sur la base de la comptabilité analytique avec une ventilation du temps de travail par collaborateur dans les différents projets. Ce sont les responsables de département qui ont mené cet exercice qui devrait permettre d'affiner le suivi budgétaire.

Mme Marie-Anne Meyrat a été reconfirmée dans son poste de responsable du domaine environnement dont l'intérim était assuré par le directeur. M Cédric Koller a démissionné et laissé vacant le poste de responsable du domaine produits du terroir et tourisme rural, l'intérim étant assuré par le directeur.

1.3 Ressources humaines

Comme présenté aux chapitres 1.1 et 1.2, l'année 2008 a été bien remplie au niveau de la gestion des ressources humaines avec l'élaboration des nouveaux contrats de travail. L'horaire hebdomadaire est passé de 43 à 42 heures, mais le volume horaire annuel a été maintenu. L'annualisation du temps de travail offre de la souplesse dans la gestion des activités, tant pour l'employé que pour l'employeur; cela nécessite un suivi régulier qui est assuré par les responsables de départements avec le directeur. Une analyse des besoins en matière de gestion des ressources humaines a été conduite durant cette année. Cela a permis d'identifier des pistes d'amélioration qui ont déjà pu être mises en œuvre. Le directeur a également suivi une formation de deux jours dans ce domaine à l'IDEHAP à Lausanne. Cette formation a permis de constater le chemin parcouru au niveau RH, ainsi que d'identifier les outils à mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement. Les nouveaux contrats et descriptions de poste ont été inspirés par ce cours. Il est prévu de poursuivre dans cette voie en 2009 et de faire bénéficier les responsables de département de ce cours.

Ci-après, le Tableau 1, présente les mutations de personnel en 2008 et la Figure 1 l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2008.

Tableau 1 :
Mutations au niveau du personnel en 2008

NOM	PRENOM	DEPARTEMENT	DOMAINE ACTIVITE	TAUX %	DATE
ENTREES					
Monnin	Anne-Cécile	Formation	Economie familiale	35	01.01.2008
Perinat-Kamber	Fabienne	Formation	Economie familiale	100	01.02.2008
Thossy	Jean-Claude	Administration	Expl. horticole	100	18.02.2008
Brandt	Emmanuel	Conseil	Prod. végétale	80	01.08.2008
Froidevaux	Sophie	Fiduciaire	Gestion	100	01.08.2008
Nagel	Céline	Administration	Services	80	01.08.2008
				495	
SORTIES					
Charles	Anne-Marie	Conseil	Produits terroir	30	31.03.2008
Rondez	Danièle	Fiduciaire	Gestion	60	31.05.2008
Cortat	Rita	Administration	Services	25	30.06.2008
Schaffter	Hervé	Conseil	Production animale	25	31.08.2008
Koller	Cédric	Conseil	Produits terroir	100	30.09.2008
Thossy	Jean-Claude	Administration	Expl. horticole	100	16.11.2008
Grolimund	Dominique	Administration	Services	30	31.12.2008
Laville	Stéphane	Administration	Services	15	31.12.2008
				385	

Le degré de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs est présenté dans le tableau ci-après. Il est globalement bon. Ces évaluations proviennent de la mise en valeur des entretiens annuels au cours desquels les différents postes sont discutés ainsi que les éventuelles mesures à prendre du côté employé et employeur. Les entretiens ont été conduits pour la quatrième fois en 2008 par les responsables de département ou par le directeur. Ils ne sont par contre pas effectués avec les apprentis et lors du départ de personnel en cours d'année c'est un entretien de départ qui est réalisé ; ceci explique la différence entre les 74 employés de la FRI et les 63 entretiens pris en compte dans l'analyse ci-dessous.

Tableau 2 :

Degré de satisfaction du personnel de la FRI (1 = ☺, 2 = ☹, 3 = ☹)

Département	Critères de satisfaction	Moyennes
Administration et services (nombre de collaborateurs 15)	Satisfaction dans poste occupé	1.3
	Clarté des missions reçues	1.2
	Outils de travail à disposition	1.1
	Répartition charge de travail	1.6
	Climat de travail	1.4
	Style de conduite de la direction	1.2
	Style de conduite du resp. dpt	1.4
Conseils, expertises et développement (nombre de collaborateurs 23)	Satisfaction dans poste occupé	1.1
	Clarté des missions reçues	1.4
	Outils de travail à disposition	1.4
	Répartition charge de travail	1.4
	Climat de travail	1.4
	Style de conduite de la direction	1.5
	Style de conduite du resp. dpt	1.4
Fiduciaire et expertises (nombre de collaborateurs 6)	Satisfaction dans poste occupé	1.0
	Clarté des missions reçues	1.7
	Outils de travail à disposition	1.2
	Répartition charge de travail	1.5
	Climat de travail	1.6
	Style de conduite de la direction	1.0
	Style de conduite du resp. dpt	1.3
Formations professionnelles et continue (nombre de collaborateurs 19)	Satisfaction dans poste occupé	1.2
	Clarté des missions reçues	1.5
	Outils de travail à disposition	1.1
	Répartition charge de travail	1.4
	Climat de travail	1.2
	Style de conduite de la direction	1.3
	Style de conduite du resp. dpt	1.1
Moyennes de Satisfaction dans poste occupé		1.2
Moyennes de Clarté des missions reçues		1.4
Moyennes de Outils de travail à disposition		1.2
Moyennes de Répartition charge de travail		1.5
Moyennes de Climat de travail		1.4
Moyennes de Style de conduite de la direction		1.3
Moyennes de Style de conduite du resp. dpt		1.3
Nombre de collaborateurs		63

1.4 Communication

La cérémonie de clôture s'est déroulée le 27 juin 2008 à Loveresse. La liste des lauréat-e-s se trouve en annexe.

Les principaux moyens de communication de la FRI sont le site Internet, la zone « abonnés » du site www.frij.ch. La fréquentation des différents sites est présentée dans les tableaux ci-dessous. Le nombre de visites du site www.frij.ch est passé de 10'000 en 2007 à 28'000 en 2008. Cela démontre l'importance du site en tant que plateforme de communication. L'éditorial est modifié au minimum chaque mois ou en fonction de l'actualité.

La zone Extranet permet de mettre, à disposition des abonnés, des informations exclusives qui leur sont réservées. Il s'agit de supports de cours, diffusés dans le cadre du programme de formation continue, de documents de références et d'outils de calcul. Un code individuel sera adressé à chaque abonné avec l'envoi du renouvellement de l'abonnement en 2009. Les abonnés pourront alors compléter les informations les concernant ainsi que leur adresse électronique, ce qui permettra de leur envoyer un bulletin électronique d'information qui les redirigera vers le site Internet ou la zone abonnés. Cela permettra de dynamiser l'utilisation de ces nouveaux outils et de suivre l'évolution de la fréquentation.

Tableau 3 :
Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Janvier 08	877	2'459	21'735	90'010	819.23 Mo
Février 08	1'020	2'211	24'264	102'957	968.11 Mo
Mars 08	1'128	2'386	28'851	111'436	1.02 Go
Avril 08	973	2'165	24'826	99'107	955.39 Mo
Mai 08	1'066	2'049	23'745	105'108	915.94 Mo
Juin 08	1'819	3'489	31'094	157'538	1.27 Go
Juillet 08	1'560	3'129	23'597	104'006	1.20 Go
Août 08	1'377	3'004	22'890	105'835	1.01 Go
Septembre 08	1'282	1'970	24'302	101'015	1.01 Go
Octobre 08	1'253	1'808	28'507	100'253	1.04 Go
Novembre 08	1'416	2'047	36'571	115'783	1.27 Go
Décembre 08	1'211	1'734	26'291	100'762	1.00 Go
Moyenne	1'249	2'371	26'389	107'818	1.03 Go
Total	14'982	28'451	316'673	1'293'810	12.37 Go

Tableau 4 :

Pages visitées sur le site Internet de la FRI (www.frij.ch)

Pages visitées	Total
La FRI	52'715
Services/Formation continue	48'601
Services/Formation professionnelle	42'651
Services/Conseils, expertises et développement	41'395
Domaines d'activités/Produits du terroir et tourisme rural	24'242
Stations/Station d'arboriculture	17'776
Services/Fiduciaire et expertises	16'680
Stations/Station phytosanitaire	11'168
Domaines d'activités/Production animale	8'366
Domaines d'activités/Production végétale	7'064
Domaines d'activités/Gestion d'entreprise et économie rurale	6'900
Services	5'620
Domaines d'activités	5'465
Domaines d'activités/Environnement	4'938
Domaines d'activités/Economie familiale et intendance	3'988
Total	297'569

Les sites des deux marques de produits du terroir sont propriétés de la FRI qui les tient à jour régulièrement. Le nombre de visites cumulées des deux sites dépassent celles du site www.frij.ch.

Tableau 5 :

Fréquentation du site Internet de la marque spécialité du canton du Jura (www.terroir-jura.ch)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Janvier 08	1'080	1'493	13'032	50'766	349.82 Mo
Février 08	984	1'185	15'770	54'317	400.18 Mo
Mars 08	1'066	1'571	13'768	47'037	342.77 Mo
Avril 08	1'028	1'219	11'649	46'895	320.31 Mo
Mai 08	1'232	1'451	12'328	53'618	354.45 Mo
Juin 08	1'491	1'759	12'110	55'649	371.15 Mo
Juillet 08	1'712	2'405	16'679	71'559	484.09 Mo
Août 08	1'912	2'442	17'104	81'869	529.16 Mo
Septembre 08	1'988	2'336	15'775	84'814	516.90 Mo
Octobre 08	1'837	2'493	15'450	76'461	490.09 Mo
Novembre 08	1'624	2'299	16'197	71'766	463.32 Mo
Décembre 08	1'614	1'946	15'515	74'942	457.85 Mo
Moyenne	1'464	1'883	14'615	64'141	423.34 Mo
Total	17'568	22'599	175'377	769'693	5.08 Go

Tableau 6 :

Fréquentation du site Internet de la marque « Produits du terroir du Jura bernois » (www.terroir-jurabernois.ch)

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Janvier 08	772	967	11'036	40'388	279.50 Mo
Février 08	510	603	6'173	24'592	160.12 Mo
Mars 08	629	1'019	10'400	32'023	233.69 Mo
Avril 08	584	703	8'916	30'289	204.43 Mo
Mai 08	606	720	7'614	28'817	199.29 Mo
Juin 08	856	1'017	8'030	31'638	216.81 Mo
Juillet 08	871	1'350	10'804	38'799	263.06 Mo
Août 08	969	1'290	10'797	45'302	288.25 Mo
Septembre 08	836	1'028	8'658	38'340	244.85 Mo
Octobre 08	854	1'154	7'990	36'777	229.09 Mo
Novembre 08	849	1'312	10'756	38'269	270.92 Mo
Décembre 08	861	1'028	8'622	40'026	244.95 Mo
Moyenne	766	1'016	9'150	35'438	236.25 Mo
Total	9'197	12'191	109'796	425'260	2.83 Go

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 31 abonnements agricoles et de 8 abonnements en économie familiale. Pour les abonnements agricoles, les causes principales sont liées à des remises ou cessations d'exploitation. Il est intéressant de constater, au chapitre 6, que les montants des produits liés aux abonnements sont eux restés stables, cela peut s'expliquer par l'augmentation de la taille moyenne des exploitations.

(En 2008, une correction a été apportée quant aux abonnés dont l'exploitation est située dans le JB mais avec adresse postale JU et comptabilisés par erreur dans JU et ont également été ajoutés ceux avec code postale NE.)

Tableau 7 :

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI

Région	Membres agricoles / éco.fam.	Exploitations	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
			Agricole	Abonnés / expl. (%)	Economie familiale	Totaux	Abo. FRI Agr.	Ecof.
	2006	2007	31.12.07	2007	31.12.07	31.12.07		
Jura	882/366	1045	868	83%	364	1232	98%	99%
Jura bernois	515/172	638	509	80%	181	690	99%	105%
Totaux	1397/538	1683	1377	82%	545	1922	99%	101%
		2008	31.12.08	2008	31.12.08	31.12.08		
Jura		1041	833	80%	364	1197	96%	100%
Jura bernois		638	519	81%	177	696	102%	98%
Totaux		1679	1352	81%	541	1893	98%	99%

1.5.2. Enquête de satisfaction

Au cours du deuxième semestre de 2008, la FRI a mis en place une enquête de satisfaction auprès des clients auxquels des prestations ont été facturées. Cette enquête concerne le département Conseils, expertises et développement ainsi que le département Fiduciaire et expertises. Elle est envoyée, de manière systématique avec une enveloppe-réponse, lors de la facturation, pour autant que le montant dépasse CHF 100.–. Le premier tableau indique les questions que nous avons posées lors de chaque envoi de facture :

No	Questions posées
----	------------------

- | | |
|---|---|
| 1 | La prestation fournie a répondu à votre besoin? |
| 2 | Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie? |
| 3 | Le rapport qualité/prix est correct? |
| 4 | La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière? |
| 5 | La conseillère ou le conseiller a respecté les délais? |
| 6 | La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible? |
| 7 | La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations? |
| 8 | Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années? |
-

Nos clients avaient le choix entre quatre réponses possibles à chacune des questions posées, la réponse allant de la satisfaction maximale (note 4) à la satisfaction minimale (note 1).

Le taux de retour ainsi que l'indice de satisfaction global pour les prestations fournies en 2008 sont donnés dans les tableaux suivants, d'abord pour les deux départements ensemble puis pour chacun d'eux :

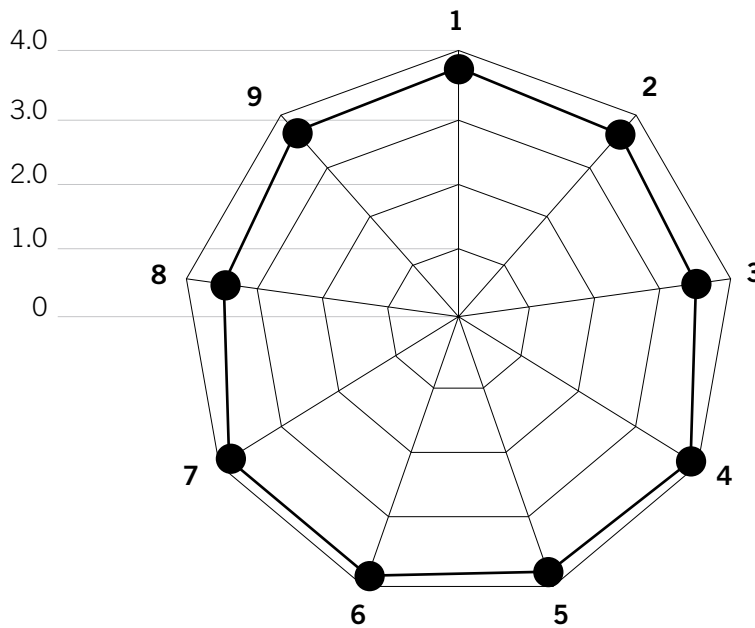
FRI entier	
Nombre de factures envoyées	357
Nombre de questionnaires retournés	84
Taux de réponses	24%
Note minimum	1
Note maximum	4
Moyenne générale obtenue	3.65

Département Conseil	
Nombre de factures envoyées	178
Nombre de questionnaires retournés	52
Taux de réponses	29%
Note minimum	1
Note maximum	4
Moyenne générale obtenue	3.66
Recommandation à un collègue	92%

Département Fiduciaire	
Nombre de factures envoyées	179
Nombre de questionnaires retournés	32
Taux de réponses	18%
Note minimum	1
Note maximum	4
Moyenne générale obtenue	3.62
Recommandation à un collègue	97%

Le dernier tableau présente les résultats à chacune des neuf questions pour l'ensemble des questionnaires qui nous ont été retournés :

Indice de satisfaction en fonction des différentes questions



La moyenne des résultats peut être qualifiée de bonne à très bonne. Le taux de retour peut, a priori, paraître faible mais, nous partons du principe qu'un client insatisfait réagira au moment de la réception de la facture et qu'il prendra alors la peine de remplir le formulaire d'évaluation. Il est important de signaler que les questionnaires retournés sont transmis au directeur, qui les fait suivre au responsable du département et au conseiller ou au comptable. Lorsqu'un client est insatisfait de la prestation délivrée, il est contacté par téléphone afin de mieux comprendre la raison de son insatisfaction et de pouvoir y remédier.

1.6 Domaines d'activité

1.6.1 Production animale

Dans le domaine production animale, deux projets se sont poursuivis en 2008 et deux nouveaux projets ont démarré. Pour les 2 premiers, il s'agit du groupe de travail aviculture, qui a pour but d'étudier les enjeux et les perspectives de cette branche de production pour le Jura, et de l'essai national d'intégration de chiens de protection dans un troupeau bovin.

Un nouveau projet concerne l'amélioration de la valorisation de la viande de la région. Un groupe de travail a été mis sur pied dans ce but. L'autre nouveau projet a pour but de diminuer l'emploi de vermifuges dans la prévention et la lutte contre les parasites gastro-intestinaux des bovins. Ce projet a démarré en 2008 par des analyses qualitatives et quantitatives des parasites dans 9 troupeaux de la région.

En production laitière, les suivis de troupeau, qui comprennent un plan d'alimentation individuel adapté à chaque contrôle laitier, sont toujours très appréciés par les éleveurs, mais leur nombre n'est qu'en faible augmentation.

Une douzaine d'expertises ont été réalisées dans le domaine en 2008 concernant des pertes d'animaux ou des accidents.

Durant le printemps 2008, le domaine s'est investi dans une nouvelle activité en collaborant avec le domaine production végétale pour l'organisation de visites de pâtures. Comment gérer la pâture afin d'obtenir une herbe de bonne qualité tout au long de la saison et la gestion des mauvaises herbes étaient parmi les sujets abordés lors de ces visites.

1.6.2 Production végétale

Comme lors des années passées, les essais en grandes cultures ont été conduits à Courtemelon pour les blés panifiables et fourragers, à Courtedoux pour les orges et le colza et à Dampheux pour les blés biologiques. Le conseil et les expertises représentent également un pilier du domaine d'activités, avec la conduite d'expertises liées directement à des pertes de récoltes, mais encore tout un savoir-faire est déployé dans le cadre du mandat de protection des sols dans la construction de l'A16 ou d'autres ouvertures de sol nécessaires lors de pose de conduites notamment. Concernant la gestion des pâturages, un projet Interreg, sur les aménagements de pâturages, a été conduit par le domaine, durant 3 ans, sur les communes de Tramelan et La Chaux-des-Breuleux. Il a débouché en 2008 sur un manuel de gestion des pâturages boisés. Un projet conséquent d'application de cette méthode a démarré, sur la commune de Muriaux, pour une entité sylvo-pastorale de 730 ha. Concernant les dossiers PER et plans de fumure, le domaine a élaboré près de 339 documents.

A la demande des agriculteurs, un concept d'avertissement par SMS, pour lutter de manière ciblée contre les ravageurs du colza, a été mis en place en automne 2008. Il se poursuivra en 2009 pour les ravageurs du printemps.

La Station phytosanitaire cantonale effectue de nombreuses observations de terrain qui permettent de donner des conseils pertinents aux agriculteurs par l'intermédiaire des bulletins phytosanitaires, ainsi que des séances phytosanitaires. D'autres tâches telles que les autorisations PER, organismes de quarantaines viennent étoffer le cahier des charges de la station phytosanitaire.

La Station cantonale d'arboriculture s'est, quant à elle, investie dans le projet Verger+ dont le but est de maintenir et promouvoir les vergers haute tige. D'autre part, un projet transfrontalier, qui reprend les lignes directrices du projet Verger+, a été initié avec la région de Montbéliard et devrait se concrétiser en 2009. De plus, les conseils de saisons, liés à la conduite des vergers jurassiens qui sont divulgués par un bulletin d'information, viennent s'ajouter aux tâches quotidiennes de la station. A noter encore que la station a préparé le 6ème Forum romand des eaux-de-vie qui se tiendra en janvier 2009.

1.6.3 Environnement

La protection et la conservation d'un agro-écosystème, riche en espèces animales et végétales, sont des priorités de l'agriculture multifonctionnelle que la politique suisse souhaite encourager au même titre que la protection des paysages ruraux, de l'air, de l'eau, du sol et du climat.

Le domaine Environnement s'investit dans ces thématiques et essaie d'y apporter un éclairage local, applicable aux agriculteurs de notre rayon d'activités. Le contexte, de ces dernières années ou mois, est tumultueux (crise pétrolière, crise climatique, crise économique, crise alimentaire) et on peut se demander si c'est encore le moment de favoriser les mesures écologiques. Pour la FRI, il apparaît que l'agriculture doit évidemment assurer la sécurité alimentaire, mais que cela ne doit pas se faire au détriment de la protection de l'environnement, ces deux priorités étant étroitement complémentaires et pouvant tout à fait coexister dans la perspective d'une agriculture durable. Les soutiens économiques actuels, notamment l'Ordonnance sur la qualité écologique, apportent aux agriculteurs des rétributions financières supplémentaires qui encouragent les exploitations à se lancer dans des projets à vocation de protection de la nature. Les agriculteurs sont également conscients que les retombées de tels projets ne sont pas uniquement d'ordre écologique ou financier, mais qu'elles offrent également une belle carte de visite de leur profession aux yeux de la population.

1.6.4 Gestion d'entreprise et économie rurale

En 2007, l'euphorie des hausses de prix, à la production de quelques matières premières agricoles, a laissé place, dès fin 2008, à une situation nettement moins sécurisante pour les producteurs de nos régions. Le spectre de nouvelles baisses de revenu pèse sur le « moral » de nombreux exploitants. Dans ce contexte, les activités des collaborateurs du domaine sont conduites en intégrant particulièrement les préoccupations suivantes :

- Susciter et accompagner la mise en place de stratégies de compression des coûts.
- Faciliter la bonne compréhension des résultats comptables de l'entreprise.
- Renforcer les compétences d'entrepreneur.
- Favoriser le développement de collaborations interentreprises.

En 2008, la FRI a poursuivi ces efforts pour inciter ses clients (exploitants agricoles, élèves de l'école d'agriculture, candidats aux brevets et à la maîtrise) à s'intéresser, plus encore, aux données comptables de l'entreprise agricole. La comptabilité agricole, l'administration et la gestion de l'entreprise sont régulièrement perçues comme des disciplines ou des activités plutôt « sèches ». Elles ne procurent pas les mêmes « émotions » que les productions animale, végétale ou la mécanisation. Au sein de la FRI, un effort particulier a été consenti auprès des collaborateurs du domaine d'activité pour améliorer et uniformiser la compréhension et l'analyse des données comptables.

Le projet « Gestion+ », initié pour la première fois en 2007, a été reconduit en 2008. Cette offre, incluse dans l'abonnement, permet notamment aux exploitants abonnés à la FRI, ne lui confiant pas le bouclage de leur comptabilité, d'obtenir, sur simple demande, une mise en valeur graphique de leurs résultats. En un coup d'œil, il est ainsi possible d'apprécier l'évolution des résultats de l'entreprise dans le temps et leurs positions par rapports aux exploitations de la région. Pour les abonnés à la FRI clients de la fiduciaire, recevant déjà automatiquement la mise en valeur graphique susmentionnée, des entretiens personnalisés avec un conseiller ont été délivrés. Au total, une trentaine d'abonnés a sollicité la prestation « Gestion+ ».

Parallèlement à la prestation « Gestion+ », une base de données comptables anonymes a été constituée. Les chiffres 2007 de 290 exploitations, provenant très majoritairement du Jura, ont été analysés. Les résultats de cette analyse ont été consignés dans un rapport mis ensuite à disposition de tous les abonnés. Les conclusions de ce rapport sont rappelées ici :

- L'agriculture du Jura et du Jura bernois dispose de structures d'exploitations nettement plus importantes que dans les autres régions de Suisse. Le revenu de ses exploitations est aussi plus élevé qu'ailleurs.
- Comparativement aux exploitations d'autres régions de Suisse, l'agriculture de la région jurassienne peut être qualifiée de peu intensive.
- Parmi les exploitations de la région, on ne constate pratiquement aucune relation entre la surface agricole utile de l'exploitation et son niveau de revenu agricole.
- La marge de manœuvre financière des exploitations du Jura et du Jura bernois est plutôt faible. Environ 30% des exploitations ont une trésorerie nette globale inférieure à CHF 0.–.
- Les performances, technico-économiques moyennes des entreprises de la région, sont inférieures à celles réalisées en moyenne en Suisse. Il existe, par contre, souvent de grandes différences entre les résultats des meilleurs et ceux des moins bons.

Enfin, en 2008, le domaine « Gestion d'entreprise et économie rurale » a consenti un effort particulier à élaborer et à mettre à disposition des abonnés de la FRI différents documents, outils et modèles, consultables sur la partie zone abonnés du site Internet. De cette manière, la FRI souhaite faciliter les prises de décisions de ses abonnés en leur mettant à disposition des outils qui puissent être utilisables de manière autonome.

1.6.5 Economie familiale et intendance

Le point fort de l'année 2008 a été sans conteste la conception et la réalisation du projet de rénovation des locaux de l'Ecole d'économie familiale (EEF). Une cuisine d'enseignement, munie d'un poste de démonstration et permettant de dispenser des cours pratiques à 12 personnes, à la pointe de la technologie actuelle, a notamment été réalisée.

Ce projet a été mené, en collaboration avec le Service des constructions de la RCJU, par les collaborateurs de la FRI sous la houlette d'un bureau d'architecture de la place.

L'inauguration officielle s'est déroulée le 22 novembre 2008 et M. le Ministre M. Probst a eu le plaisir de couper le ruban symbolique des locaux rénovés. A cette occasion, les locaux ont été rebaptisés « Ecole des métiers de l'intendance » (EMI).

Un autre élément de l'année, à relever, est le taux de réussite relativement bas lors des procédures de qualifications de gestionnaires en intendance. Une réflexion approfondie a permis de mettre en place différentes mesures destinées à améliorer la situation ; nous espérons qu'elles porteront leurs fruits déjà lors de la prochaine session d'examens.

Finalement, le travail de fonds, entamé ces trois dernières années et qui a pour objectif d'ancrer la formation en économie familiale et en intendance, de l'école obligatoire au brevet de la paysanne, ainsi que d'améliorer la reconnaissance des professions de l'intendance, s'est poursuivi.

Les contacts, avec les entreprises formatrices et l'association « Economie familiale interjurassienne », se consolident et laissent augurer des perspectives prometteuses quant au développement de places de travail pour les GEI certifiées.

1.6.6 Produits du terroir et tourisme rural

Les activités du domaine « Produits du terroir et Tourisme rural » touchent plusieurs domaines d'activités au sein de la FRI.

Les projets traités durant l'année 2008 sont les suivants :

- Gestion des marques de garantie « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois ».
- Lancement de la marque de garantie « Original » pour la promotion de la viande de cheval.
- Promotion de l'agriculture biologique.
- Mise en route de la 3^e édition du Concours Suisse des produits du terroir.
- Développement régional – Tourisme rural.
- Vergers+.

Augmenter la valeur ajoutée, dans le Jura et le Jura bernois pour les agriculteurs et les transformateurs, est l'objectif visé. Ce but répond également à la demande croissante des consommateurs pour des produits de proximité et de qualité.

Au niveau des marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois », l'année 2008 a permis de finaliser les « Lignes directrices 2008-2011 ». De plus, la Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) a assuré les activités opérationnelles des 2 marques à savoir la promotion de base et un soutien à la commercialisation des produits.

La CIGM a également étudié un nouveau mode de cotisations ainsi qu'un règlement unique aux 2 marques. Cette uniformisation doit encore être présentée aux producteurs des 2 régions avant l'entrée en vigueur prévue dans le courant de l'année 2009.

Durant cette année 2008, il a été constaté qu'il était très difficile d'impliquer les producteurs pour animer les stands. Cela s'explique principalement par un manque de disponibilité de ces derniers. Pour la 1^{re} fois, un producteur représentait les marques régionales au Salon Suisse des goûts et terroirs à Bulle. Une vingtaine de produits, du Jura et du Jura bernois, était présentée durant ce salon. Une pinte jurassienne proposait également des mets confectionnés à partir de produits labellisés des 2 régions.

Les projets suprarégionaux, « Pays romand, pays gourmand » et « Les Délices de la région », ont également contribué à une mise en valeur des produits labellisés aussi bien dans la région qu'au niveau suisse par la mise à disposition de stands d'informations et de promotion. Pour la première fois au niveau romand, un « Village gourmand », avec une trentaine d'exposants, a été présenté durant la Braderie de Porrentruy. Une annonce a été publiée dans le journal de la braderie dans laquelle la FRI a été mentionnée par erreur en tant que sponsor alors qu'il s'agissait de PRPG. Le concept est jugé très intéressant et sera réutilisé en 2009. « Les Délices de la région » ont permis aux producteurs du Jura bernois de produits labellisés d'être présents, individuellement, à de nombreuses manifestations.

M. Cédric Koller, responsable du domaine, a été nommé comme secrétaire général à l'Office Inter cantonal de Certification (OIC) à partir du 1^{er} septembre 2008. M. Lionel Gilliotte a été nommé en tant que nouveau responsable de la promotion des marques et il entrera en fonction à partir du 1^{er} janvier 2009.

Formation professionnelle
et continue

2. Formation professionnelle et continue

2.1 Introduction – synthèse des activités du département

Le département formation professionnelle et continue organise et dispense la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure et la formation continue dans les deux filières intendance et économie familiale et agricole au travers de cinq projets :

- CFC de gestionnaire en intendance
- CFC agricole
- Brevet fédéral de paysanne
- Brevet et maîtrise agricoles
- Formation continue agricole et en économie familiale

Le Tableau 8 donne un aperçu des activités déployées en 2008 dans ces différents projets.

Tableau 8 :

Activités déployées en 2008 dans les prestations de formation au sein de la FRI

Projet	Heures travail	EPT ⁽¹⁾	Apprentis Participants 07-08	Apprentis Participants 08-09
CFC Gestionnaire en intendance	9'695	5.4	78	81
CFC agricole ⁽²⁾	8'554	4.8	96	110
Brevet de paysanne	227	0.1	0	17 ⁽⁵⁾
Brevet et maîtrise agricoles	1'591	0.9	34	37
Formation continue	5'009	2.8	2642 ^{(3) (4)}	
Total	25'076	13.9		

(1) EPT = équivalent plein temps: 1'800 h de travail annuel

(2) Dont 421 heures consacrées à la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation

(3) Participations totales aux différents cours et séances

(4) S'ajoutent à ce chiffre 33 participants aux cours de formation continue dispensés aux auxiliaires de santé de la FASD et du Spitex-Bienne

(5) Dont 10 participant-e-s en formation à la carte

En marge des cours, du 15 au 19 avril 2008, les apprenti-e-s gestionnaire en intendance et agricoles ont présenté leur profession et leur formation lors du Salon de la formation professionnelle à Reconvilier. Cette expérience a permis, aux futurs professionnels, de communiquer leur passion pour leur profession, de rencontrer dans un contexte particulier des jeunes issus d'autres milieux et d'échanger avec eux.

La FRI s'implique fortement dans la mise en œuvre de la nouvelle Ordonnance de formation agricole. Les enseignants et les responsables de la formation agricole œuvrent aux niveaux régional, romand et national dans tous les organes actifs dans cette réforme.

Suite aux importants travaux de rénovation de la cuisine d'enseignement et au réaménagement de la chaîne d'entretien du linge, la formation de gestionnaire en intendance bénéficie désormais d'équipements modernes adaptés aux besoins des professionnels. On en a profité pour rebaptiser l'Ecole d'économie familiale sous le nouveau nom « d'Ecole des métiers de l'intendance ».

Les premiers résultats, de l'enquête menée en 2007-2008 sur la formation de la paysanne, ont été pris en compte pour formuler une offre 2008-2009 répondant aux attentes et besoins du public concerné.

En ce qui concerne la formation continue, le concept élaboré en 2005 a été reconduit. En outre, l'offre a été étoffée et quelques réformes apportées dans l'organisation et l'administration. D'autre part, une deuxième volée d'auxiliaires de santé, de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile, a suivi les cours d'économie familiale élaborés en 2007. Ces cours ont également été dispensés aux collaborateurs du Spitex-Bienne.

Les chapitres suivants reviennent plus en détails sur les aspects spécifiques à chaque formation.

2.2 Formation en intendance et en économie familiale

2.2.1 CFC GEI

L'Ordonnance de formation de Gestionnaire en intendance complètement déployée

La rentrée d'août 2007 a vu l'introduction du plan de formation de gestionnaire en intendance en 3^e année d'apprentissage. La formation de gestionnaire en économie familiale a ainsi définitivement cédé le pas à l'apprentissage de gestionnaire en intendance. Du 16 au 20 juin 2008 ont eu lieu les premiers examens CFC de gestionnaire en intendance, conformément à la procédure de qualification définie dans l'Ordonnance de formation. La FRI a participé activement à l'élaboration de ces examens, ainsi qu'à la formation des experts. Les travaux, relatifs à l'élaboration du contenu des cours pour experts et à la dispense de ces cours, ont débuté fin 2007 et se sont poursuivis en janvier 2008. Ils ont été conduits en collaboration entre les différentes écoles de Suisse romande et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). Deux des cours ainsi proposés ont eu lieu sur le site de Courtemelon.

Des résultats en demi-teinte

Les effectifs et les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux 9 à 11 ci-après. De manière générale, l'année 2007-2008 s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes.

On note cependant une certaine hétérogénéité parmi les apprenti-e-s, tant dans les aptitudes à la formation que dans la motivation pour la profession. Divers événements ont nécessité des actions particulières pour maintenir une ambiance de travail propice à l'étude. La FRI a mis en place, à cet effet, un certain nombre de mesures au centre desquelles figure le respect. Ces mesures ont permis de terminer le semestre dans une ambiance sereine et constructive.

Les résultats obtenus aux examens CFC laissent apparaître un taux d'échec important. Ces résultats nous interpellent. Il est important de rappeler que le niveau de compétences, attendu aux examens CFC, est élevé et que la diversité des domaines évalués demande un grand travail de préparation de la part des candidat-e-s. Si ce point a certes été relevé durant toute la formation et en 3^e année en particulier, des efforts de communication et de suivi à ce sujet doivent encore être déployés.

Différentes mesures prises pour améliorer la situation à l'avenir

La FRI a pris différentes mesures pour remédier à la situation pour l'année 2008-2009 :

- Introduction d'évaluations intermédiaires, en milieu de deuxième année, organisés et conduits sur le modèle (forme et contenu) des examens de fin d'apprentissage.
- Organisation d'une séance d'information réunissant les apprentie-e-s, les parents et les formateurs en entreprise.
- Organisation d'examens à blanc pour les troisièmes années au début du 2^e semestre.
- Journées de formation pratique volontaires organisées durant le 2^e semestre de troisième année pour se préparer aux examens CFC.

L'analyse des résultats enregistrés aux examens de CFC 2008 a également occupé une part importante de la séance d'information aux maîtres d'apprentissage et de stage du 25 septembre 2008. L'importance d'évaluer, sans complaisance, les apprenties tout au long de la formation, aussi bien dans les cours professionnels que dans la formation pratique, a également été relevée. L'apprenti-e doit pouvoir situer le niveau de compétences acquis en regard des attentes posées aux examens de fin d'apprentissage. Il importe de pouvoir déceler, le plus tôt possible, des lacunes ou des progrès insuffisants pour atteindre le niveau attendu aux examens de CFC, afin de pouvoir prendre des mesures adéquates pour limiter les échecs en fin de parcours.

Les cours pour maîtres d'apprentissage, organisés en automne 2008 sur l'entretien du linge et au printemps 2009 sur l'alimentation restauration, constituent une autre mesure prise pour coordonner la formation pratique sur les exigences du CFC.

La formation en deux ans d'employé-e en intendance: une réponse adaptée aux besoins des personnes en formation et au marché du travail?

Le 1^{er} janvier 2006, la formation d'employé-e en intendance, qui débouche après 2 ans de formation sur une attestation fédérale de formation professionnelle, a été introduite. Cette formation est destinée à des personnes qui présentent de bonnes aptitudes pratiques pour la profession, mais qui éprouvent des difficultés scolaires qui les handicapent dans une filière de formation aboutissant au CFC.

Nos investigations montrent qu'une demande existe du côté des apprenti-e-s et des COSP pour ce type de formation. En revanche, l'intérêt et les besoins réels des employeurs semblent, pour l'instant, mitigés. La FRI va toutefois étudier l'opportunité de mettre cette formation sur pied à moyen terme et élaborer un projet dans ce sens qu'elle soumettra aux cantons de Berne et du Jura.

Maintenir et développer les collaborations

Début 2008, la FRI a collaboré au projet « Option réussite », proposé par l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont depuis 2006. L'Ecole des métiers de l'intendance a ainsi accueilli les jeunes participant-e-s à ce projet pour les familiariser avec la formation professionnelle de gestionnaire en intendance et leur présenter les facettes de cette profession. Bien que nécessitant d'importants efforts tant du côté des formateurs que du côté des apprenant-e-s, l'expérience s'est avérée positive et enrichissante.

Sous l'impulsion d'un groupe de professionnels de l'économie familiale, accompagné par le responsable de l'EMI, l'OrTra « Economie familiale interjurassienne » a officiellement vu le jour le 11 mai 2007. La nouvelle organisation a débuté ses activités durant l'année 2007-2008. La reconnaissance et la promotion de la profession de gestionnaire en intendance, auprès des employeurs potentiels - les établissements médico-sociaux, le secteur hôtelier et de la restauration, le domaine de l'aide et des soins à domicile - figurent parmi ses priorités. La FRI collabore étroitement aux premières activités de cette jeune organisation.

La collaboration avec les instances suprarégionales actives dans la formation en économie familiale revêt également une grande importance. Des contacts étroits ont été maintenus avec le Groupe consultatif romand ainsi qu'avec Economie familiale suisse. De concert avec le premier, la FRI a conçu une enquête visant à dresser un bilan des débouchés qui s'offrent aux gestionnaires en intendance après l'obtention de leur diplôme. Les premiers résultats seront connus dans le courant du printemps 2009.

Enfin, plusieurs enseignant-e-s de la FRI participent aux travaux de révision des moyens d'enseignement menés par la CREME. Ces activités, certes exigeantes, permettent de relayer de manière efficace les besoins de la base dans l'élaboration des supports de cours.

De nouvelles installations et un nouveau nom pour une école dynamique

Centre de compétences en intendance et en économie familiale, la FRI se doit de disposer des installations et équipements répondant aux exigences professionnelles actuelles et il lui incombe également d'anticiper leur évolution. C'est chose faite grâce aux investissements consentis en 2008 par la RCJU auxquels la FRI a également contribué. L'inauguration de ces nouveaux locaux et équipements s'est déroulée le 22 novembre 2008, suivie d'une porte ouverte au public.

Le projet comprenait trois volets :

- Rénover la cuisine d'enseignement datant d'une quarantaine d'années.
- Installer une chaîne professionnelle d'entretien du linge.
- Équiper le bâtiment d'un ascenseur pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Dans la nouvelle cuisine, les apprenti-e-s peuvent, à présent, se familiariser durant leur formation avec une vaste palette d'équipements professionnels. Ergonomie, rationalité du travail, respect des normes d'hygiène, développement durable ont également été pris en compte dans la conception et la réalisation de ce nouvel outil de formation. Des outils pédagogiques modernes complètent le tout.

D'autre part, pour mettre en valeur les plats et les mets élaborés dans la nouvelle cuisine, une salle à manger, conforme aux usages actuels, a été réaménagée afin de permettre aux apprenti-e-s de s'exercer à l'accueil et au service.

L'évolution de la profession de gestionnaire en intendance vers le ménage collectif nécessitait également une adaptation des équipements dédiés à l'entretien du linge. La chaîne, désormais constituée de machines professionnelles, permet de familiariser les futur-e-s professionnel-le-s avec le processus d'entretien du linge tel qu'on le rencontre dans les entreprises.

Si la formation des gestionnaires en intendance a fortement influencé la conception et la réalisation du projet, les besoins d'autres publics ont également été pris en considération. Les candidates au brevet fédéral de paysanne, les participant-e-s aux nombreux cours de formation continue en économie familiale dispensés par la FRI, les auxiliaires de santé actives dans les soins à domicile trouveront également à Courtemelon des équipements modernes et fonctionnels qui leur permettront de parfaire leur formation.

Nul doute que les nouveaux équipements installés renforceront la qualité de la formation dispensée et apporteront des atouts indéniables sur le marché du travail aux personnes ainsi formées.

Il appartient désormais à la FRI de valoriser au mieux ses nouvelles installations. D'autres professions comportent des domaines de formation liés à l'intendance et à l'économie familiale : assistant-e en soins et santé communautaire, accompagnateur-trice socio-éducatif-ve. Les synergies et collabo-

rations possibles entre la FRI et le CEJEF dans ces domaines méritent d'être étudiées. La formation continue des professionnels de la restauration ou de l'intendance constitue une autre piste à explorer pour valoriser les investissements consentis.

Pour marquer la nouvelle orientation de la formation en intendance et mettre en exergue son ouverture à divers publics, la FRI a décidé de renommer son école d'économie familiale : bon vent et plein succès à la nouvelle « Ecole des métiers de l'intendance » !

Tableau 9 :

Effectifs dans la filière Gestionnaire en intendance (GEI)

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre ⁽¹⁾	
	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09
GEI 1 dual	12	13	4	5	6	8	2	
GEI 1 EM	15	14	14	13	1	1		
GEI 2 dual	10	10	6	2	4	7		1
GEI 2 EM	14	17	10	16	4	1		
GEF 3 – GEI 3	27	27	22	19	5	8		
Totaux GEF/GEI	78	81	56	55	20	25	2	1

(1) Apprenti-e-s provenant des cantons de NE et de TG

Tableau 10 :

Promotions dans la filière Gestionnaire en intendance (GEI)

Promotions 2008	Candidat-e-s promu-e-s	Candidat-e-s non promu-e-s*	% promotion
GEI 1 EM	15	0	100%
GEI 1 dual	11	1	92%
GEI 2 EM	9	5	79%
GEI 2 dual	10	0	100%

* Egalement interruptions ou arrêts de formation

Tableau 11 :

Résultats des examens CFC dans la filière Intendance et économie familiale

CFC 2008	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
GEI	4.3	14	9	61%
GEF*	3.6	1	2	33%

* Répétition d'examens

Evaluation de la formation par les apprenti-e-s

L'évaluation de la formation, menée auprès des apprenti-e-s GEI pour l'année scolaire 07-08, montre un taux de satisfaction de 76% pour l'organisation de la formation. L'intégration des mises en situations dans la formation et la charge de travail qui en découle pour les apprenti-e-s doivent être revues. De même, des améliorations sont à apporter dans les travaux pratiques conduits sur le site de la FRI par les premières années.

Le taux de satisfaction des apprenti-e-s, face à l'enseignement, est tout à fait satisfaisant et atteint 94%.

2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

Une faible participation qui interpelle

Pour l'année 2007-2008, en collaboration avec la CREPP (commission romande des examens professionnels de paysanne) et les autres centres de formation romands, l'ECE Arc Jurassien en charge de la formation de la paysanne pour le Jura, le Jura bernois et Neuchâtel, a proposé les modules suivants, ouverts à l'ensemble des candidates de Suisse romande :

- Ménage et famille.
- Autoapprovisionnement II.
- Hygiène alimentaire et cuisine.
- Comptabilité.
- Menu bétail et volaille à la ferme.
- Grandes cultures.

Aucun de ces modules n'a enregistré suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être ouvert. En revanche, on a enregistré la participation de deux candidates en formation à la carte au module Marketing dispensé dans le cadre de la maîtrise agricole et capitalisable pour l'obtention du diplôme fédéral supérieur de paysanne.

Pour l'année 2008-2009, l'ECE Arc Jurassien a proposé les modules suivants :

- Comptabilité.
- Economie rurale.
- Droit.
- Vente directe.
- Hygiène alimentaire - Cuisine.
- Jardinage.
- Agriculture et tourisme.
- Elevage bovin.

Les inscriptions enregistrées ont permis d'ouvrir les modules « Comptabilité », « Droit » et « Hygiène alimentaire - Cuisine ». L'ouverture en formation à la carte de ces modules a permis d'assurer un nombre de participant-e-s suffisant. Le module « Agriculture et tourisme » est dispensé dans le cadre du brevet fédéral d'agriculteur, mais n'a pas enregistré d'inscriptions issues des rangs de la formation de la paysanne. Les autres modules n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être dispensés.

Réévaluer les besoins du public et l'adéquation de l'offre

AgriAliForm a mis sur pied un groupe de travail qui a pour objectif de réviser la formation professionnelle supérieure agricole et des branches spéciales de l'agriculture. Le développement futur du brevet fédéral et du diplôme professionnel supérieur (maîtrise) de paysanne est pris en compte dans ces travaux.

Une enquête dans l'Arc jurassien destinée à mieux cerner les besoins du public cible

La FRI participe aux travaux présentés ci-dessus. Parallèlement, elle a conduit en 2007-2008 une enquête dans l'ARC jurassien auprès du public cible potentiel, en concertation avec les organisations professionnelles.

Les résultats démontrent un intérêt des paysannes pour la formation continue. Des efforts doivent en revanche être déployés pour mieux faire connaître la formation professionnelle supérieure. Il s'agit également de trouver des solutions pour dispenser cette formation sous une forme compatible avec les diverses contraintes personnelles, familiales et professionnelles de la paysanne. Au niveau des contenus, on a noté que les paysannes portaient un intérêt assez marqué pour les sujets ayant trait à l'économie familiale, en particulier la cuisine et la mise en valeur des produits. La gestion de l'entreprise agricole suscite également beaucoup d'intérêt. En revanche, les techniques de production végétale et animale sont peu prisées.

Ces résultats ont été discutés avec les organisations professionnelles en septembre 2008. Un rapport sera établi et débouchera sur un plan de mesures à prendre au niveau régional et sur des propositions qui seront relayées dans les instances romandes et nationales en charge de la formation professionnelle supérieure de la paysanne et de son évolution.

Tableau 12:

Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne

Formation	Nombre de candidat-e-s										
	Total		JU		JB		NE		Autre ⁽¹⁾		
	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09	
Brevet		7		2		2					3
A la carte	2 ⁽²⁾	10	2	9		1					
Totaux	2	17	2	11	0	3	0	0			3

(1) Candidat-e-s provenant de VD, FR

(2) Candidat-e-s suivant le module Marketing dispensé dans le cadre de la maîtrise agricole

Résultats obtenus

Ayant acquis au préalable l'ensemble des modules requis, sept candidates issues de l'ECE Arc jurassien se sont présentées en janvier 2008 aux examens finaux en vue de l'obtention du brevet fédéral de paysanne. Six lauréates ont décroché le titre convoité et se sont vues remettre leur diplôme le 30 mai 2008 lors d'une cérémonie centralisée pour la Suisse romande à Salavaux.

Tableau 13:

Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Examens finaux	7	4,3	6	1	86%

2.3 Formation agricole

2.3.1 CFC agricole

Une formation vaste et exigeante qui nécessite des efforts importants

Les effectifs et les résultats obtenus sont présentés dans les tableaux 14 à 17. De manière générale, l'année s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes.

La formation agricole est très exigeante, elle nécessite une participation assidue aux cours, une ambiance de travail sereine et sérieuse en classe et un travail important à la maison. Un certain nombre de mesures a été pris à ce sujet durant l'année scolaire 2008-2009 pour maintenir une ambiance de travail propice à l'apprentissage. Le bilan final est positif et les résultats escomptés sont au rendez-vous.

La maîtrise de la communication, la connaissance et la compréhension de l'environnement socio-économique dans lequel évolue l'agriculture sont absolument indispensables au jeune agriculteur pour développer des relations constructives avec ses partenaires et saisir les opportunités qui se présentent dans un contexte en constante évolution. Le plan d'étude cadre pour l'enseignement de la culture générale et sa déclinaison en plan d'étude école, mettant en exergue les spécificités agricoles tout en élargissant l'horizon, vise précisément ces objectifs. Les élèves ne perçoivent pas toujours ces enjeux. Il nous importe, dès lors, de déployer des efforts supplémentaires pour augmenter l'intérêt pour cette branche et mieux l'intégrer dans la formation.

Une nouvelle formation qui renforce la collaboration entre les maîtres d'apprentissage et l'école

Après trois ans de travaux intenses, auxquels la FRI a participé de l'intérieur, la commission de réforme de l'Ordonnance de formation professionnelle initiale agricole a terminé ses travaux le 7 mars 2008.

Si certaines concessions ont dû être faites pour tenir compte des multiples intérêts en présence, on doit aussi relever les aspects positifs qui ont pu être préservés. Au terme de difficiles mais fructueuses négociations, AgriAliForm a pu proposer un modèle de formation progressif, accepté par les six professions impliquées dans la réforme et dans toute la Suisse, avec 360 périodes de cours sur chacune des deux premières années de formation et 880 périodes d'école en 3^e année. Même s'il ne correspond pas tout à fait aux vœux des formateurs de la région, le modèle retenu permettra de conserver le changement d'entreprise formatrice durant le cursus de formation et il offrira une certaine souplesse dans le positionnement de la formation pratique en 3^e année.

Le maintien d'un volume satisfaisant d'économie agraire dans le plan de formation constitue un autre motif de satisfaction. Enfin, il sera possible de proposer un approfondissement en agriculture biologique à tous les futurs professionnels qui le souhaitent, ce qui est une variante préférable à la création d'un métier spécifique d'agriculteur bio.

Dernière nouveauté introduite dans la nouvelle formation, les cours interentreprises permettront d'approfondir certains aspects de la formation pratique. La prévention des accidents, l'utilisation des machines dans diverses situations, la conduite du bétail, la pratique des traitements phytosanitaires, sont autant d'éléments qui seront dispensés de manière centralisée par des moniteurs, majoritairement des praticiens, spécialement formés à cet effet. S'ils n'étaient, au départ, pas très enthousiastes face à l'introduction de ces nouveaux cours dans le cursus de formation, les maîtres d'apprentissage y perçoivent maintenant certains avantages. Les cours interentreprises permettent d'apporter de manière efficace certaines compétences pratiques, difficiles à acquérir sur certaines exploitations ou nécessaires très tôt pour accomplir certaines tâches.

D'importants travaux nécessaires pour la mise en place de la nouvelle formation

La nouvelle ordonnance et son plan de formation entrent en vigueur le 1er janvier 2009. Afin d'assurer une mise en œuvre optimale dès la rentrée 2009, la FRI s'investit beaucoup dans les activités requises à cet effet.

La mise en œuvre du plan de formation mobilise beaucoup d'énergie. Les enseignants et les responsables de la formation agricole de la FRI ont participé activement à l'élaboration d'un plan d'étude type dans le cadre d'un projet mené par la Centrale des moyens d'enseignement (LMZ). Sur cette base, on pourra élaborer les nouveaux moyens d'enseignement, phase dans laquelle la FRI s'investit également.

La formation des enseignants, au nouveau concept pédagogique apporté par la réforme, constitue un autre volet important de la mise en œuvre de la nouvelle formation. Ce concept, qui place l'acquisition de compétences notamment par le biais de situations à problèmes au centre de l'enseignement, n'est cependant pas totalement nouveau pour la FRI. En effet, le système modulaire appliqué depuis plus de 10 ans à la FRI est déjà basé sur ce concept. L'expérience ainsi acquise facilitera la mise en œuvre du nouveau plan de formation.

L'information et la formation des formateurs en entreprise constituent une autre tâche importante à mener. Les éléments principaux de la nouvelle ordonnance de formation et de son plan de formation ont été présentés et expliqués aux maîtres d'apprentissage le 17 novembre 2008. Ils ont également été informés sur les nouvelles modalités accompagnant le contrat d'apprentissage et les directives y relatives. La signature d'un contrat d'apprentissage également pour la troisième année est la principale nouveauté dans ce domaine. Cela nécessitera de trouver 50% de maîtres d'apprentissage supplémentaires. Un rapide sondage a démontré un certain intérêt des maîtres d'apprentissage à former des apprentis de 3^e année, ce qui est réjouissant. Dans le courant 2009, une campagne sera lancée pour recruter les maîtres d'apprentissage de 3^e année qui recevront leurs nouveaux apprentis en 2011. Le public cible sera les maîtres d'apprentissage actuels intéressés à avoir un apprenti de 3^e année en complément d'un apprenti de 1^{ère} année ou de nouveaux maîtres d'apprentissage qui ne formaient pas jusqu'à présent et qui pourront être intéressés à avoir un apprenti possédant déjà un certain bagage et ce seulement sur une partie de l'année (en automne et au printemps).

La journée du 17 novembre a également permis d'arrêter le modèle de formation qui sera appliqué dans le Jura et le Jura bernois. Le choix s'est porté sur un modèle linéaire pour les deux premières années de formation (1 jour de cours par semaine durant toute l'année scolaire). En troisième année, on a opté pour un cours bloc à plein temps de six mois durant l'hiver, encadré par deux périodes de 2 à 3 mois avec un jour de cours par semaine.

Enfin, les bases de la conduite et de l'organisation des cours interentreprises ont également été posées. Les Chambres d'agriculture, responsables de ces cours, en délèguent l'organisation à la Commission interjurassienne de formation professionnelle agricole et en intendance; la mise en œuvre sera ainsi assurée par la FRI. Les moniteurs seront, autant que possible, des praticiens recrutés à cet effet et spécialement formés. Pour des sujets spécifiques, l'intervention d'enseignants et de spécialistes complètera le dispositif.

Tableau 14 :
Effectifs dans la filière agricole

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre	
	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09
EPA 1	27	32	15	14	12	12		6
EPA 2	18	21	12	13	6	6		2
EA 1	23	37	21	26	2	11		
EA 2	28	20	22	20	6	0		
Totaux	96	110	70	73	26	29	0	8

Tableau 15 :
Promotions dans la filière agricole

Promotions 2008	Moyenne de classe	Candidat-e-s promu-e-s	Candidat-e-s non promu-e-s	% promotion
EA 1	4.5	21	1	96%

Tableau 16 :
Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole

CFC 2008	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EPA 2 (CFC1)	4.7	24	3	89%
EA 2 (CFC)	4.9	27	1	96%

Tableau 17 :
Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération

2008	Nbre exploitations ⁽¹⁾		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	1041	638	18	8	52%	38%

(1) Exploitations à titre principal en 2008

Evaluation de la formation par les apprenti-e-s

L'évaluation de la formation par les apprenti-e-s pour l'année scolaire 2007-2008 montre un taux de satisfaction de 68% pour l'organisation générale de la formation. Des améliorations peuvent être apportées dans la confection et le respect des horaires. L'application du règlement nécessite pour sa part des efforts de communication. Les critiques et propositions formulées par les apprenti-e-s seront naturellement prises en considération dans la mise en oeuvre de la nouvelle ordonnance de formation et du plan de formation qui l'accompagne.

L'enseignement enregistré pour sa part un bon taux de satisfaction avec 88%.

2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

Une large formation permettant d'acquérir des compétences de chef d'entreprise

Les cours requis pour l'obtention du brevet et de la maîtrise fédérale agricoles sont dispensés dans le cadre de l'ECE Arc jurassien organisée par la FRI en collaboration avec l'EMTN de Cernier.

Durant le semestre d'hiver 2007-2008, l'ECE Arc jurassien a proposé les modules requis pour l'obtention de la maîtrise et la préparation aux examens finaux de maîtrise :

- Gestion et financement d'exploitation.
- Droit agricole et formes d'entreprises.
- Marketing.
- Assurances, impôts, gestion de personnel.
- Economie nationale et politique agricole.
- Gestion stratégique.

Quatre modules issus du brevet ont également été proposés pour des rattrapages et en formation à la carte :

- Energies renouvelables et biomasse.
- Production porcine.
- Arboriculture fruitière : installation d'un verger.
- Agriculture et tourisme.

Seul le premier a recueilli suffisamment d'inscriptions et a été dispensé.

Une nouvelle offre pour 2008-2009

A l'automne 2008, l'ECE Arc jurassien a débuté un nouveau cycle de cours 2008-2011 qui permettra aux candidats intéressés d'obtenir le brevet fédéral d'agriculteur en 2009, d'acquérir les modules requis pour la maîtrise en 2010 et de se présenter aux examens finaux de la maîtrise en 2011. Les modules suivants ont été proposés pour l'hiver 2008-2009 :

- Développement des compétences personnelles et méthodologie.
- Gestion des branches de production.
- Grandes cultures.
- Production fourragère.
- Conservation des fourrages.
- Bétail laitier.
- Production de viande bovine intensive et extensive.
- Equipement rural et sécurité au travail.
- Agriculture et tourisme.
- Conversion à l'agriculture biologique.
- Introduction à l'arboriculture fruitière.
- Arboriculture fruitière : installation d'un verger.

Les neuf premiers modules ont enregistré suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être dispensés. Le module « Conversion à l'agriculture biologique » a été abandonné. Les deux modules consacrés à l'arboriculture sont repris dans le cadre de la formation continue et proposés en formation à la carte en lien avec le projet Verger+.

D'autre part, le module « Gestion stratégique » est dispensé aux candidats qui se présentent aux examens finaux de maîtrise.

Tableau 18 :

Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre ¹	
	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09	07-08	08-09
Brevet	9	25	4	17	4	5	1	3		
A la carte	25	12	12	5	8	5	4	1	1	1
Totaux	34	37	16	22	12	10	4	4	1	1

(1) Candidat provenant de TI

Résultats obtenus

Les évaluations requises au terme de chaque module sont conduites par l'école de chefs d'exploitation sous la surveillance de la Commission romande de maîtrise agricole d'AGORA. Le tableau 19 donne un aperçu des résultats obtenus dans les évaluations de modules. 4 candidats se sont présentés aux examens finaux de maîtrise et ont obtenu le titre convoité.

Tableau 19 :

Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Gestion et financement d'exploitation	14	4.5	11	3	79%
Assurances impôts gestion du personnel	13	4.7	12	1	92%
Economie nationale et politique agricole	14	4.4	11	3	79%
Droit agricole et formes d'entreprises	14	4.8	12	2	86%
Marketing	13	4.4	12	1	92%
Energies renouvelables et biomasse	5	4.6	4	0	80%
Examens finaux de maîtrise	4		4	0	100%

Evaluation de la formation par les apprenant-e-s

L'évaluation de l'enseignement conduit à l'ECE traduit un bon taux de satisfaction des candidats : 88%.

2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

Un programme diversifié pour répondre à des besoins multiples

La formation continue agricole proposée par la FRI vise les buts suivants pour les participant-e-s aux cours :

- Renforcer les compétences de chef d'entreprise.
- Réduire les coûts de production.
- Développer et/ou renforcer la collaboration interentreprises.
- Découvrir des innovations à mettre en valeur.
- Augmenter la valeur ajoutée des produits et prestations.
- Développer et/ou renforcer les compétences dans la recherche de nouveaux marchés et la commercialisation des produits.
- Acquérir des compétences dans de nouveaux domaines et les proposer à divers partenaires.

Dans le domaine de l'économie familiale, les activités de formation continue permettent aux participant-e-s de/d' :

- Développer les compétences professionnelles, personnelles et sociales nécessaires à la conduite des multiples activités de la paysanne sur l'exploitation et à l'extérieur.
- Favoriser une alimentation saine.
- Promouvoir les produits de qualité et trouver de nouveaux débouchés.
- Ajouter de la valeur aux produits et aux prestations.
- Suivre l'évolution des conditions cadres.
- Maîtriser les nouvelles techniques et technologies.
- Se rencontrer et échanger avec d'autres milieux.

Au niveau de la forme, la FRI propose un choix entre les séances d'information régionales, les cours sur inscription, les forums, les visites, les cours modulaires, les groupes d'intérêt et les groupes d'animation rurale.

Le tableau 20 donne un aperçu des thématiques proposées sous différentes formes dans le cadre du programme 2007-2008.

Tableau 20 :

Thématiques et formes de cours proposées dans le programme de formation continue 2007-2008

Thématiques	Total			SIR		CSI		VIS		CM		GAR		GI	
	Offert	Dispensé	%disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.	Offert	Disp.
Gestion d'entreprise et économie rurale	17	5	29%	1	1	12	4	1	0	3	0				
Agriculture biologique	2	1	50%	2	1										
Production végétale	8	6	75%	2	1	2	2	4	3						
Environnement	5	3	60%			4	2			1	1				
Production animale	9	7	78%	1	1	7	6			1	0				
Équipement rural et constructions	1	1	100%			1	1								
Produits du terroir	2	1	50%			2	1								
Cultures spéciales	3	1	33%			1	0			1	0	1	1		
Cuisine alimentation	13	13	100%			4	4					9	9		
Santé, bien-être, développement personnel	4	4	100%			3	3	1	1						
Activités créatrices	7	5	71%			4	2					3	3		
Tourisme rural	2	1	50%			1	1			1	0				
Total	73	48	66%	6	4	41	26	6	4	7	1	13	13	0	0

SIR = Séance d'information régionale CSI = Cours sur inscription VIS = visite CM = Cours modulaire
GAR = Groupe d'animation rurale GI = Groupe d'intérêt

Sur les 73 séances et cours proposés, 48 ont été dispensés, soit 66%. Dans le domaine Gestion, sur six prestations portant sur la maîtrise d'outils informatiques, seul deux ont enregistré suffisamment d'inscriptions pour pouvoir être dispensés; la demande sur ce créneau s'avère donc faible. Les cours proposés dans le domaine Environnement ne portant, a priori, que sur des aspects écologiques ne suscitent pas suffisamment d'intérêt; il importe d'y adjoindre une approche économique. Dans le domaine des cultures spéciales, deux cours consacrés aux vergers ont été ajournés; ils seront repris dans le cadre du projet Verger+ et un effort particulier sera déployé dans la communication pour élargir le public cible. Les cours modulaires dispensés dans le cadre de l'école de chefs d'exploitation et ouverts en formation à la carte aux personnes qui souhaitent approfondir leurs compétences dans certains domaines ont suscité peu d'intérêt. A l'avenir, l'offre formulée pour ce type de cours sera plus ciblée et les modules concernés seront organisés de manière à permettre aux personnes intéressées de fréquenter uniquement les parties de module qui les concernent. Aucune thématique n'a été demandée à ce jour sous la forme de groupe d'intérêt.

Une participation en progression et des clients satisfaits

Le tableau 21 donne un aperçu général des participations enregistrées dans les différentes prestations de formation continue dispensées durant la campagne 2007-2008. Si le public s'est montré assez sélectif face à certaines thématiques, la participation globale à nos prestations de formation continue s'avère satisfaisante. Au total, 1327 personnes ont suivi des cours ou séances de formation continue, sans compter les participations aux visites de cultures, d'essais et d'herbages, ni les 1'000 participants à la journée du 13 juin 2007 consacrée aux techniques culturales simplifiées, qui ne figurent pas dans ces statistiques. En moyenne, les agriculteurs suivent 1.4 cours ou séances par personne. Les paysannes fréquentent quant à elles 3.2 cours ou séances par personne, dont une part importante dans le cadre des groupes d'animation rurale auxquels elles sont attachées. Nous répondons donc bien à une réelle attente des agriculteurs et des paysannes qui se soucient de leur avenir mais qui, en même temps, éprouvent du plaisir à se former et à échanger.

De manière générale, les cours et séances présentés laissent apparaître un taux de satisfaction très élevé: plus de 90% des participant-e-s sont satisfait-e-s de la qualité des prestations offertes.

Tableau 21:

Participation aux prestations de formation continue 2007-2008

		2007-08			
Domaine	Sujet	Participations	Nbre sessions	Pers./session	Pers./cour
Economie familiale	Activités créatrices	140	12	11.7	35
	Cuisine alimentation	1183	96	12.3	91
	Cultures spéciales	20	2	10.0	
	Santé développement personnel	127	5	25.4	25
	Total/Moyenne Ecof	1481	115	12.9	67
Environnement		61	3	20.3	31
Gestion d'entreprise	Agriculture biologique	12	1	12.0	
	Droit et législation	29	1	29.0	
	Equipement rural	3	1	3.0	
	Gestion entreprise	193	10	19.3	39
	Total/Moyenne Gestion	237	13	18.2	30
Production animale	Production animale	485	12	40.4	243
	Production laitière	54	2	27.0	27
	Production ovine et caprine	36	1	36.0	
	Production viande bovine	75	2	37.5	19
	Total/Moyenne PA	650	17	38.2	93
Produit du terroir	Produits du terroir	8	1	8.0	
Tourisme rurale	Tourisme rural	80	1	80.0	
	Total/Moyenne Prod ter Tour rur	88	2	44.0	44
Production végétale	Fumure	32	2	16.0	
	Grandes cultures	52	4	13.0	17
	Protection des cultures	41	2	20.5	
	Total/Moyenne PV	125	8	15.6	21
	Total/Moyenne FC	2642	158	16.7	57

Formation continue destinée aux secteurs connexes à l'agriculture et à l'économie familiale

A moyen terme, la FRI entend proposer des prestations de formation continue issues de son champ de compétences aux publics connexes à l'agriculture et à l'économie familiale. Un premier projet dans ce sens a été élaboré en 2006 en collaboration avec la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile du Jura (FASD), puis élargi en 2008 à son homologue de Bienne, le Spitex-Bienne. La FRI a ainsi dispensé en 2008 deux cours de formation continue portant sur l'entretien du ménage, l'entretien du linge, l'hygiène de base et la prévention des accidents destiné aux auxiliaires de santé employé-e-s par la FASD et le Spitex-Bienne.

Le forum consacré au tourisme rural du 8 novembre 2007, qui a réuni plus de 80 participants était également ouvert aux personnes intéressées par la thématique et provenant de milieux non agricole.

Ce type d'ouverture sur les milieux connexes à l'agriculture et à l'économie familiale sera poursuivi à l'avenir.

2.5 Commission de la formation professionnelle

Pour la Commission de la formation professionnelle, l'année 2008 aura été marquée par les travaux relatifs à la réforme de l'Ordonnance de formation agricole. Elle a ainsi œuvré afin de soutenir les positions de la profession et de permettre à la région de bénéficier d'une formation agricole la plus adaptée possible aux besoins du métier. Elle a également eu à cœur de tenir informé et d'impliquer au maximum les maîtres d'apprentissage dans ce processus de réforme (cf. chapitre 2.3).

En parallèle, la commission a assumé sa mission relative aux personnes actuellement en formation. Elle a ainsi mis sur pied et surveillé les examens CFC de gestionnaire en intendance et d'agriculteur. Ainsi, 14 gestionnaires en intendance et 27 agriculteurs ont obtenu leur certificat de capacité et ont ainsi pu débiter de la meilleure des manières leur carrière professionnelle. De plus, 24 personnes ont passé avec succès les examens CFC 1^{re} partie pour agriculteur.

De plus, la commission s'est déplacée dans le courant du semestre sur chaque place d'apprentissage. Elle a également traité plusieurs demandes de reconnaissance d'entreprises formatrices, de sorte que 6 exploitations agricoles et 3 entreprises formatrices GEI supplémentaires collaboreront activement dans la formation professionnelle initiale à l'avenir.

Conseils, expertises
et développement

3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

Fin 2008, le département « Conseils, expertises et développement » regroupait 24 collaborateurs, compte tenu des départs et des arrivées qui ont eu lieu en cours d'année. L'ensemble de ce personnel représente 17.75 équivalents plein temps (EPT). Les activités menées dans le cadre du département « Conseils, expertises et développement » se répartissent dans divers projets dont le détail se trouve dans le tableau 22 ci-dessous. Le total des heures de travail mentionnées ne correspond pas aux 17.75 EPT de l'effectif total du département car les conseillers exercent également une importante activité dans le domaine de la formation continue qui est comptabilisée dans le département formation.

Tableau 22 :
Activités déployées en 2008 dans les prestations de conseil au sein de la FRI

Projets	Heures de travail	EPT
Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	8'175	4.54
Conseils en production végétale	4'431	2.46
Promotion produits régionaux	3'614	2.01
Station arboricole	2'890	1.61
Conseils en production animale	2'331	1.30
Station phytosanitaire	1'642	0.91
Aménagement pâturages (y compris projet Interreg)	1'106	0.61
Développement régional	989	0.55
Conseils en environnement	792	0.44
OQE réseaux écologiques	604	0.34
Essais grandes cultures	432	0.24
Conseils en produits du terroir et tourisme rural	255	0.14
Erosion des sols	162	0.09
Conseils en agriculture biologique	8	0.00
Durée totale	27'431	15.24

1) EPT = Equivalent plein-temps : 1'800 heures annuelles de travail

Comme toujours, les conseillers se sont impliqués dans des tâches multiples et diverses pour répondre aux demandes des clients de la FRI, agriculteurs en majorité mais pas exclusivement puisque nous travaillons pour d'autres acteurs de l'espace rural. Les compétences reconnues de nos collaborateurs sont souvent sollicitées pour la réalisation d'expertises lors de dégâts dus à des chantiers, à des événements météorologiques et parfois également à des litiges. Le tableau 23 montre que le volume de travail accompli et facturé au titre d'expertises dans les domaines de la production animale, végétale et de l'économie rurale est important.

Notre activité principale reste le conseil aux agriculteurs, dans les différents domaines également mentionnés dans le tableau 23. Nous nous efforçons de répondre aux différentes demandes qui nous parviennent dans les meilleurs délais et en faisant valoir les compétences des collaborateurs de la FRI. Les résultats de notre enquête de satisfaction (cf. chap. 1.5) nous montrent que, dans la majorité des cas, nos prestations correspondent aux attentes des agriculteurs qui nous sollicitent.

Mais tous les systèmes et analyses informatiques ne remplaceront jamais une donnée essentielle sur laquelle notre travail quotidien doit pouvoir s'appuyer, c'est la confiance réciproque entre agriculteur et conseiller. Cette relation de confiance nous permet d'apporter un soutien crédible aux agriculteurs qui doivent résoudre de multiples problèmes. Les agriculteurs, qui n'ont pas forcément les connaissances nécessaires vu la diversité et la complexité toujours plus grande des questions qui se posent à eux, attendent de leur conseiller une information, une orientation ou une planification. Ils ne pourront s'appuyer sur celles-ci, pour prendre les décisions nécessaires à garantir une évolution judicieuse de leur entreprise, dans le contexte qui est le leur, que si ce rapport de confiance existe.

Tableau 23 :

Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classés de manière décroissante en fonction des mandats facturés

Projet	Type de dossier	Nombre	Montant en Fr.
210 Conseils en production animale	Plans alimentation	21	8'367.15
	Autres	5	5'832.40
	Expertises PA	12	2'316.60
	Suivi troupeaux	2	859.00
	Analyse	1	395.00
Total 210 Conseils en production animale		41	17'770.15
220 Conseils en production végétale	Expertises PV	29	93'510.05
	Dossier PER	227	35'256.90
	Plan fumure et dossier PER	133	29'588.80
	Bilan de fumure JB	46	2'862.20
Total 220 Conseils en production végétale		435	161'217.95
221 Aménagement pâturages	Aménagement de pâturages	1	404.20
	Expertises	3	356.40
Total 221 Aménagement pâturages		4	760.60
250 Conseils en environnement	Etudes d'impact/EIE	4	3'091.00
Total 250 Conseils en environnement		4	3'091.00
255 Conseils en agriculture biologique	Reconversion	3	516.70
Total 255 Conseils en agriculture biologique		3	516.70
260 Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	Construction : financement-viabilité	70	51'028.00
	Expertises LBFA-LDFR	74	48'678.90
	Transfert du patrimoine : reprise-remise	52	32'813.60
	Association - Communauté	30	17'924.80
	Construction : croquis, plan volume, coûts estimat.	22	16'878.65
	Orientation stratégique	25	11'804.30
	Autres collaborations interentreprises	8	8'685.60
	Autres	15	6'856.80
	Recherche de fonds	21	6'408.00
	Suivi de gestion	14	5'835.00
	Conseil juridique	24	3'213.00
	Assainissement financier	1	772.00
	Mécanisation	1	52.00
Total 260 Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		357	210'950.65
550 OQE réseaux écologiques	Réseaux écologiques	1	2'000.00
Total 550 OQE réseaux écologiques		1	2'000.00
320 Développement arboricole	Développement arboricole	1	9'700.00
Total 320 Développement arboricole		1	9'700.00
Totaux		846	406'007.05

3.2 Production végétale

Afin de mieux coordonner les activités déployées au sein du domaine de la production végétale, des séances d'information et de régulation se tiennent tous les 15 jours pour une courte durée de 30 à 45 minutes.

3.2.1 Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies à Courtemelon sont présentées par le graphique ci-après. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2008 et les valeurs normales y figure également, sous forme de tableau. Nous avons également consulté les données de la station de Fahy (acquises par MétéoSuisse et transmises par B. Wüthrich).

L'hiver 2007-2008 a été doux (cependant moins que le précédent) et sec. Les froids sont apparus en février et en mars (avec de la neige); ils ont perduré jusqu'en avril. La fin de l'hiver et le début du printemps se sont ainsi caractérisés par des périodes de temps poussant, mais pluvieux, alternant avec des retours de froid sec.

Le printemps a ensuite été relativement chaud, mais est resté plutôt sec, malgré quelques orages très localisés, ce qui a entraîné de grosses disparités au niveau de l'approvisionnement en eau. La grêle a d'autre part sévi par endroits. À partir de la mi-mai, les précipitations sont devenues plus fréquentes et s'accompagnaient à chaque fois de chutes de température.

L'été a gardé ce caractère d'alternance entre des périodes de beau temps et d'autres plus humides et fraîches, mais l'abondance des pluies a été nettement inférieure à l'été 2007.

Le mois de septembre a été marqué par l'arrivée précoce et subite d'un temps froid; octobre a été plus doux, mais l'automne est resté frais et humide dans son ensemble et a permis à l'hiver d'apparaître tôt, avec les premières neiges autour du 20 novembre en montagne et le 10 décembre en plaine.

Graphique 1 : observations météorologiques à Courtemelon en 2008.

Légende: • Histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche).
• Lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite).

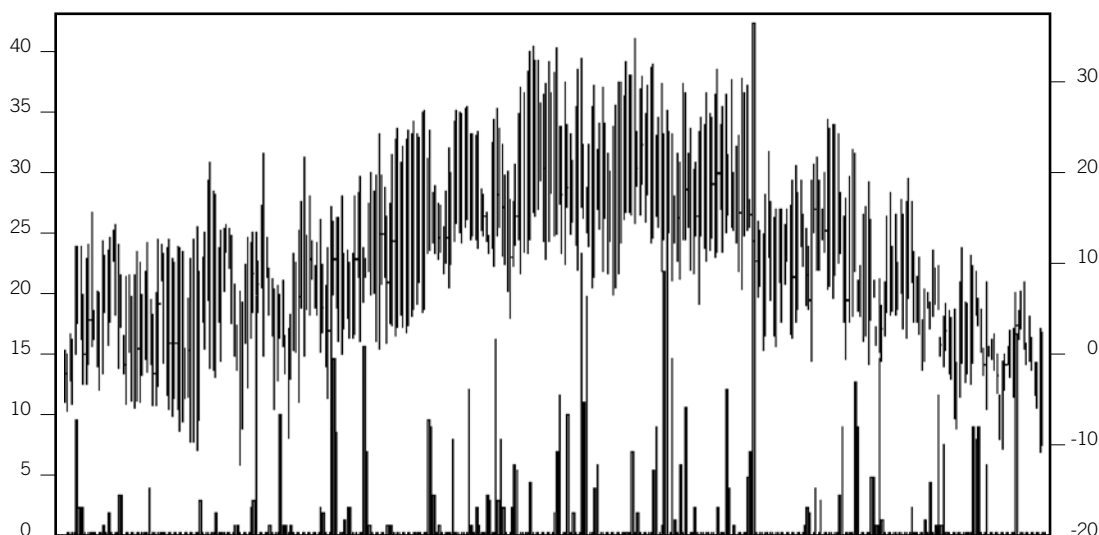


Tableau 24 :

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2008 avec les valeurs moyennes de la période 1961-1990 mesurées à Delémont par MétéoSuisse

	Somme des précipitations	Somme des précipitations		Température de l'air	Température de l'air
	Moyenne 1961-1990 [mm]	Année 2008 [mm]		Moyenne 1961-1990 [°C]	Année 2008 [°C]
	à Delémont	à Courtemelon		à Delémont	à Courtemelon
Janvier	61	26	janvier	-0.4	2.7
Février	59	11	février	1.4	2.9
Mars	63	41	mars	4.4	4.7
Avril	75	79	avril	7.9	8.1
Mai	94	47	mai	12.1	14.5
Juin	107	59	juin	15.5	17.1
Juillet	85	103.5	juillet	17.7	18.4
Août	97	107	août	17.0	17.5
Septembre	69	72	septembre	14.1	12.5
Octobre	58	74.5	octobre	9.7	9.4
Novembre	70	30.5	novembre	4.1	4.8
Décembre	65	55.5	décembre	0.6	0
Somme	903	706	Moyenne	8.7	9.4
	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm)	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm)			
	Moyenne 1961-1990	Année 2008			
	à Delémont	à Courtemelon			
	134	108			

3.2.2 Essais en grandes cultures

Des essais en grandes cultures sont mis en place par la FRI en collaboration avec les Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne.
- Blé panifiable d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso).
- Blé fourrager d'automne conduit en mode PER.
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

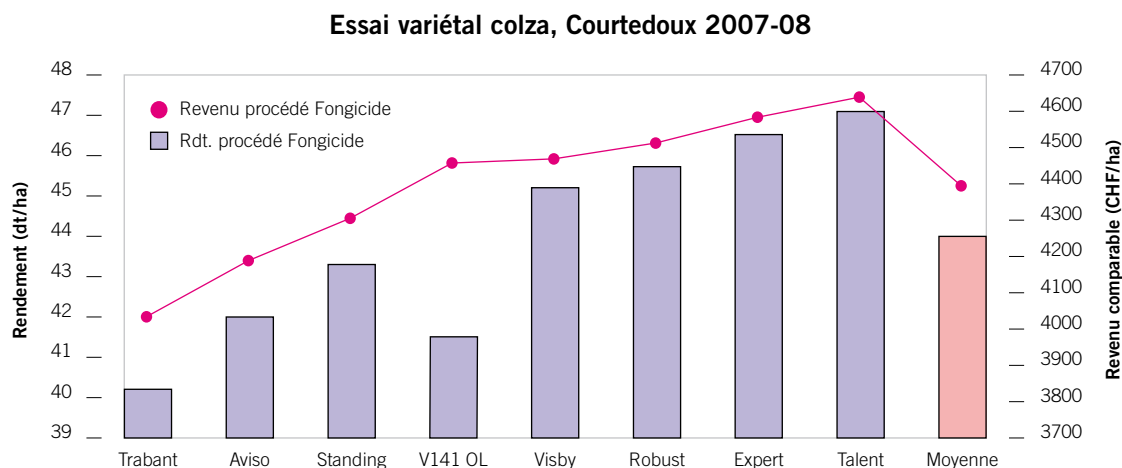
- D'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien.
- D'identifier à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région.
- De comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique.
- D'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

Synthèse des résultats

Colza d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtedoux, selon un mode de production usuel avec application d'insecticides et d'un fongicide. Cette année, le rendement moyen de l'essai est le plus élevé des 8 dernières années, avec 43.8 dt/ha de grains. En raison des prix élevés attendus, la marge comparable est également la plus élevée par rapport aux années écoulées, avec CHF 4'399.-/ha.

Figure 2 :
Rendement et résultat financier de l'essai colza d'automne (Courtedoux).

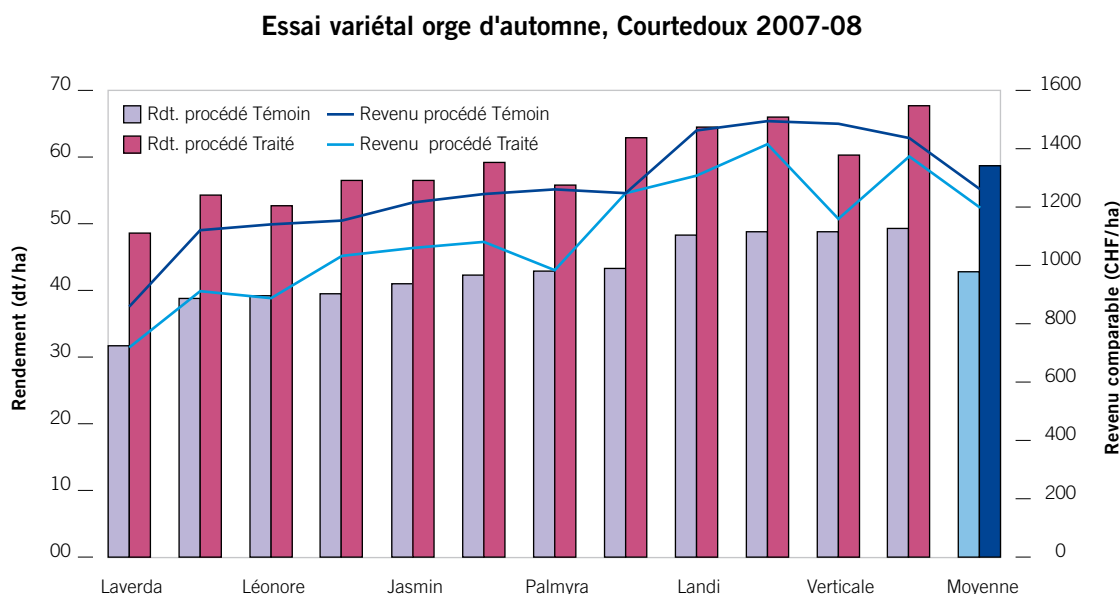


Orge d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtedoux selon les directives de Swissgranum. Un mode de production extensif appelé « témoin » (s'approchant du mode de culture « extenso ») et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 12 variétés.

Globalement, les rendements et les poids à l'hectolitre de l'année 2008 sont faibles. Les rendements physiques moyens 2008 ont été inférieurs à la moyenne des 10 dernières années dans les deux procédés, avec 42.8 dt/ha dans le procédé extenso, respectivement 58.8 dt/ha dans le procédé conventionnel.

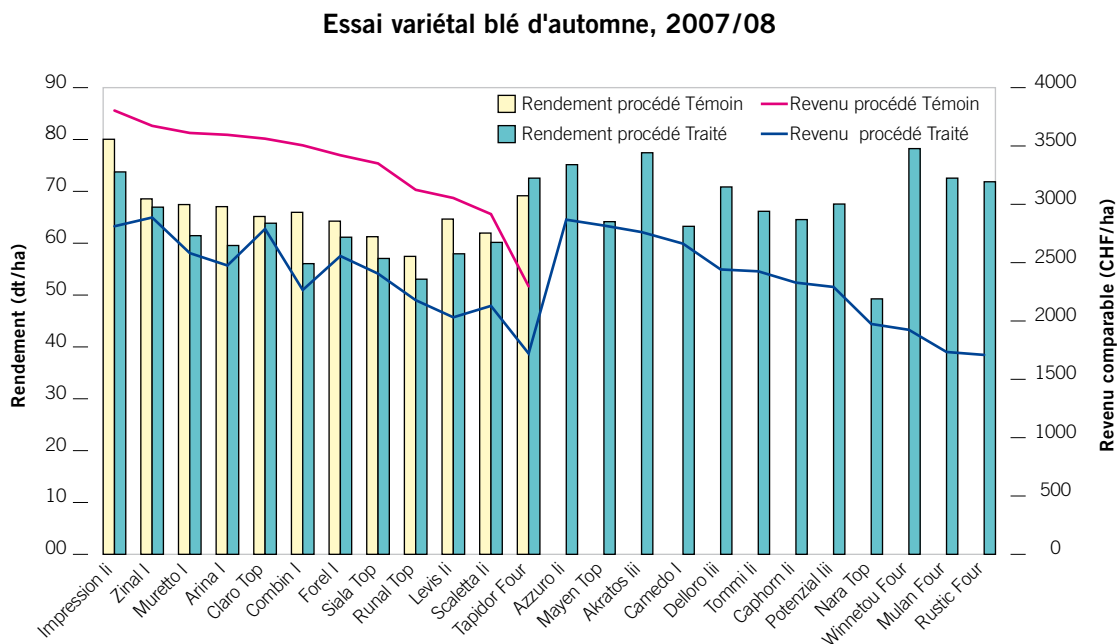
Figure 3:
Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux)



Blé d'automne panifiable et fourrager

Cet essai a été mis en place à Courtemelon selon les directives de Swissgranum et fait partie d'un réseau suisse composé de neuf sites. Un nouveau dispositif d'essais a permis d'inclure le blé panifiable et fourrager selon un protocole identique. Ainsi, comme pour l'orge, un mode de production extensif appelé « témoin » et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 24 variétés conduites en microparcelles répétées. Les rendements pour les deux modes de production ont été légèrement supérieurs à la campagne 2006-07, avec 66.1 dt/ha pour le mode « témoin » et 66.2 dt/ha pour le mode « traité ». Le résultat financier est plus intéressant pour toutes les variétés dans le mode de conduite « témoin » avec, comme meilleur résultat, 3'801 CHF/ha pour la variété Impression.

Figure 4:
Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable et fourrager (Courtemelon).



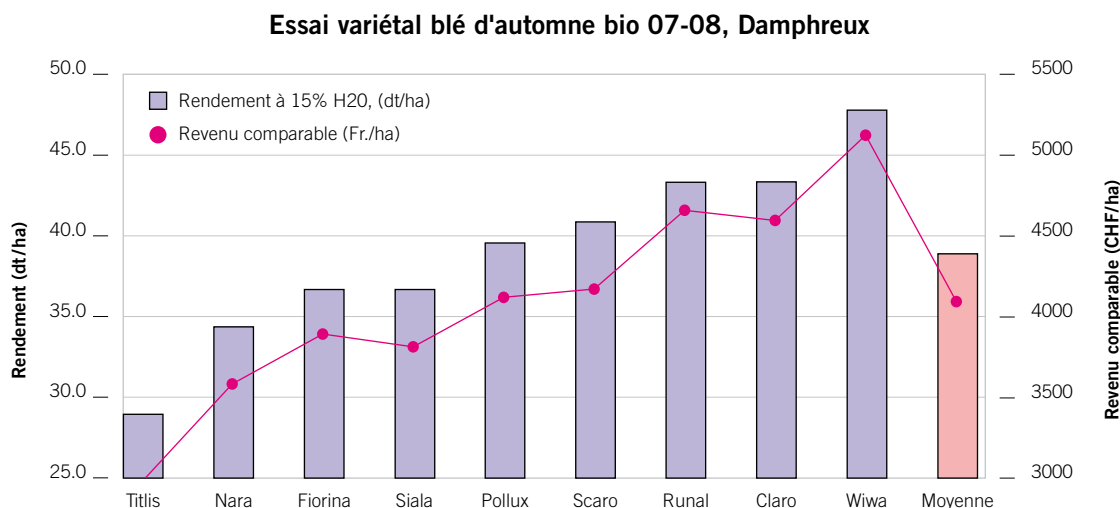
Blé panifiable biologique d'automne

Cet essai a été mis en place à Dampheux pour 9 variétés conduites selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique.

En raison des conditions météorologiques assez particulières de l'année, le rendement moyen de l'essai est le moins bon des 6 dernières campagnes, avec 39.0 dt/ha. Seule l'année 2003 présentait des rendements inférieurs en raison de la sécheresse. Le poids à l'hectolitre moyen de l'essai (80 kg/hl) est satisfaisant, bien qu'inférieur à la moyenne de ces 6 dernières années.

La variété Wiwa présente le meilleur résultat cette année, avec un rendement de 47.3 dt/ha et une marge comparable de CHF 5'107.-/ha.

Figure 5:
Rendement et résultat financier de l'essai blé biologique d'automne (Dampheux)



Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par 439 heures de travail. Deux conseillers sont mobilisés principalement dans la conduite et l'évaluation de ces essais, secondés par d'autres collaborateurs lors des travaux de récolte et de rédaction.

La séance de présentation des résultats des essais et complétés par la situation des marchés céréaliers a été organisée le 21 août avec la présence d'Olivier Sonderegger, directeur de la Fédération Suisse des Producteurs de Céréales (FSPC). Malgré l'intérêt de cette soirée, seul une vingtaine d'agriculteurs se sont déplacés. Pour la campagne à venir, nous allons encore renforcer la communication par un rappel SMS le jour même de la séance.

Dans le cadre du programme de formation continue, des visites des parcelles expérimentales ont été organisées et sont présentées dans le tableau 25.

Tableau 25:
Programme et participation aux animations et visites des parcelles expérimentales

Culture	Date des visites	Nombre de personnes
Orge et colza	6 juin	45
Blé bio	20 juin	6
Blé panifiable et fourrager	1 juillet	25
Présentations des résultats des essais	21 août	18

Ces visites sont suivies par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la Société des Sélectionneurs Jurassiens (SSJ), des firmes agrocommerciales et tous les partenaires potentiellement intéressés. Comme l'année passée, la SSJ a été présente lors de ces visites afin de promouvoir leur semence.

La séance de présentation des résultats des essais avait pour but de donner des informations techniques, économiques et décrire la demande céréalière sur les marchés. Cette partie a été présentée par Olivier Sonderegger, directeur de la Fédération Suisse des Producteurs de céréales (FSPC). En intégrant tous ces paramètres, les agriculteurs pouvaient, dès lors, effectuer un choix variétal judicieux.

Les rapports des essais sont tenus à disposition des agriculteurs. Sur demande, il leur est envoyé ou peut également être consulté et téléchargé sur le site internet de la FRI (www.frij.ch). Ces rapports sont souvent complétés par des conseils individuels au téléphone ou sur le terrain.

3.2.3 Visites de cultures et d'herbages

Visites en grandes cultures

Des visites en grandes cultures sont effectuées tout au long de l'année, mais elles sont principalement regroupées sur le printemps. Elles permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures après hivernage peut être effectuée de même que le suivi et les soins à apporter aux cultures.

Tableau 26 :
Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites en grandes cultures

Lieu	Visites		Total
	Première session	Deuxième session	
Alle	8	8	16
Baroche-Cornol	4	1	5
Bourrignon	8		8
Buix	12	11	23
Chevèze	9	5	14
Courcelon	4	8	12
Courfaivre	2	4	6
Courtedoux	8	3	11
Damvant	2	3	5
Develier	5	5	10
Fontenais	10	6	16
Grandfontaine	9	9	18
Lugnez	4	5	9
Mervelier/Montsevelier	1	6	7
Pleigne	7		7
agriculteurs (total)	93	74	167
nombre de visites	15	13	28
moyenne par visite	6.2	5.7	6.0

La première session de visites de cultures s'est déroulée début mars pour les régions de plaine et début avril pour les régions de montagne. 28 visites ont été effectuées (moyenne de 6 agriculteurs par visite).

Cette campagne a été marquée par des températures printanières fraîches, ce qui a ralenti la croissance des plantes. 80 heures de travail ont été investies dans cette prestation.

Suite à l'analyse des sites visités en 2007, deux lieux ont été abandonnés, vu la faible participation à cette visite. Les agriculteurs des villages concernés ont cependant pu rejoindre les points de chute les plus proches. Une visite de culture gratuite peut cependant être organisée si elle est demandée par au moins 5 agriculteurs.

Visites de pâturages et herbages

Parallèlement aux visites en grandes cultures, une campagne de visites de pâturages et herbages a été organisée ce printemps. Un courrier en ce sens a été adressé, via le Terrien et l'Info-vulg, aux agriculteurs intéressés à participer ou à se mettre à disposition pour effectuer une visite thématique sur leur exploitation.

Cette première campagne structurée a donné lieu aux visites suivantes :

Tableau 27 :

Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de pâturages et herbages

DATE	Region FRI	Ville	Thématique/Problématique	Participants
vendredi 9 mai 2008	JB	Court	Pâturage d'estivage/Douve	1
mercredi 14 mai 2008	JB	Nods	Gestion de pâture avec vaches laitières haute production	2
vendredi 16 mai 2008	JB	Sonvilier	Les mélanges fourragers pour la montagne	4
Moyenne JB				2.3
mercredi 16 avril 2008	JU	Miécourt	Organisation de la pâture pour vaches laitières	9
jeudi 17 avril 2008	JU	Vicques	Amélioration de la composition botanique en prairie et pâturage	4
vendredi 18 avril 2008	JU	Pleigne	Organisation de la pâture/Campagnols	4
lundi 21 avril 2008	JU	Ederswiler	Pâture et prairie temporaire: cours bilingue	8
jeudi 15 mai 2008	JU		Gestion de pâturages d'estivage	12
lundi 19 mai 2008	JU	Le Bémont	Gestion des mauvaises herbes dans les pâturages	18
Moyenne JU				9.2
Moyenne totale FRI				6.9

Au total 9 visites ont été effectuées pour une moyenne totale de 6.9 agriculteurs par visite. Une prospection plus accrue sur le territoire du Jura bernois devra être faite pour la prochaine campagne, car le taux de fréquentation à ces visites n'était pas très élevé, alors qu'il se situe à 9.2 agriculteurs par visite sur le territoire du Jura.

Ces visites ont été fortement appréciées et seront reconduites pour la campagne 2008-09.

Un cours sur inscription intitulé « La luzerne et son affouragement » a été organisé le 10 septembre sur le site de Courtemelon et a réuni 10 personnes.

3.2.4 Aménagement de pâturages

Projet Interreg IIIA

Le projet Interreg IIIA, pour une gestion intégrée sylvo-pastorale a été initié en 2006; il regroupe 4 cantons romands (Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Vaud) et trois départements français (Ain, Doubs et Jura). Il avait pour but de développer une méthodologie pour la mise en place de plans de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés en se basant sur les expériences menées sur 13 sites pilotes, dont 3 pour lesquels la FRI était mandataire. Les PGI ont été élaborés en collaboration avec l'Office de l'environnement, le Service de l'économie rurale du canton Jura et le garde-forestier pour le site pilote de la Chaux-des-Breuleux et en collaboration avec la Division forestière 8 du Jura bernois pour les deux sites pilotes de Tramelan. Tous les utilisateurs du pâturage boisé ont été consultés. En parallèle, un manuel de gestion des pâturages boisés a été rédigé. Ce classeur, richement documenté, est un outil de travail indispensable pour nos activités futures dans le domaine des pâturages boisés.

La commune de Tramelan a déjà approuvé le PGI sur un secteur de 87 ha de son pâturage communal. La mesure principale est une diminution sensible du taux de boisement sous forme de réouverture de chambres et d'éclaircies. En tout, ce sont presque 7'000 m³ de bois qui seront exploités sur 15 ans. Cette mesure, accompagnée d'une élimination ciblée des souches, va permettre de gagner une surface herbagère très importante d'environ 10 ha. De plus, elle va favoriser le rajeunissement du boisé par un apport de lumière supplémentaire. Ces ouvertures dans le boisement seront suivies par l'installation de nouveaux abreuvoirs qui permettront d'attirer le bétail et partant, de mieux exploiter les nouveaux herbages.

En contrepartie, des mesures de rajeunissement sont prévues dans les parties très ouvertes du pâturage; une quinzaine d'îlots de 36 m² ou 200 m² seront installés et couvriront une surface d'environ 10 ares. Ces plantations serviront aussi d'abris, essentiels au bétail pendant les périodes chaudes.

D'autres mesures comme le déplacement de quelques têtes de bétail, une modification de la fumure et la sauvegarde d'arbres monuments sont contenues dans ce PGI.

Le pâturage communal de la Chaux-des-Breuleux, qui est le site pilote le plus complexe du projet Interreg IIIA (nombre d'utilisateurs élevé, types de bétail, système des encrannes, réserve de bois sur pied, manque de dessertes, aspects écologiques, fréquentation touristique, ...) a vu son PGI approuvé en décembre 2008. Au point de vue agricole les mesures principales sont le rééquilibrage de la charge en bétail, l'installation d'une dizaine de points d'eau, la mise sous contrat du pâturage sec et la création d'un secteur pour vaches laitières. Au niveau forestier, une augmentation sensible de la quotité est prévue pour exploiter la réserve sur pied et diminuer le taux de boisement. Des ouvertures de chambres sont aussi prévues pour gagner des surfaces enherbées supplémentaires. Dans les endroits où le boisement est en danger, des mesures importantes de rajeunissement et de protection seront entreprises.

Les mesures prévues dans les PGI seront accompagnées d'un suivi régulier de la part de la FRI. Rien n'est figé et tout peut être corrigé, adapté ou modifié en cours de route.

Muriaux

Les compétences acquises par la FRI et la méthodologie développée dans le cadre du projet Interreg IIIA sur la gestion intégrée des pâturages boisés ont déjà été utilisées pour initier le PGI du pâturage communal de Muriaux. Cette entité sylvo-pastorale s'étend sur plus de 730 ha et sert d'estivage à environ 1'200 têtes de bétail. En juin 2008, le contrat de mandat pour l'élaboration du PGI a été signé par la commune de Muriaux et la Fondation Rurale Interjurassienne. Parallèlement à la finalisation du contrat, la FRI a obtenu un montant de CHF 20'000.- de l'OFAG pour soutenir

« l'encadrement professionnel d'un projet agricole à caractère régional avec accent sur l'utilisation durable des ressources » (art. 77a et 77b LAgr). Ce montant, destiné à la commune de Muriaux, sera une aide bienvenue pour financer l'étude du PGI.

En juin 2008, la FRI a pu commencer les relevés de terrain (végétation et infrastructures). Tous les secteurs ont été parcourus jusqu'à la mi-novembre. Les informations concernant la propriété (parcellaire, situation), le règlement et la charge ont été fournies par la commune. Les entretiens personnels pourront commencer en février 2009.

Autres projets

Le pâturage communal du Peuchapatte a fait l'objet de très importantes exploitations de bois afin de rouvrir de vastes chambres. Ces coupes ont été accompagnées d'un débroussaillage intensif, d'un broyage de souches à ras du sol, d'un nettoyage consciencieux des rémanents de coupe et d'une remise en place de l'herbage. La FRI a offert ses prestations pour suivre la mise en place de l'herbage et la lutte contre les plantes indésirables.

En collaboration avec la Division forestière 8 du Jura bernois, la FRI est consultée en cas de demande pour effectuer du girobroyage. Des autorisations sont délivrées lorsqu'elles répondent à des besoins avérés et que les travaux satisfont des exigences strictes. L'idée est de travailler en mosaïque sur des sols profonds en laissant des éléments de structure (souches et roches). En général, de tels travaux suivent une coupe de bois, permettent de créer un passage pour le bétail et ont pour but de faciliter l'entretien mécanique du pâturage boisé. En 2008, trois autorisations ont été données à Romont, Mont-Soleil et Cormoret.

3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure

L'établissement des dossiers PER et des plans de fumure permet de maintenir un contact direct avec un grand nombre d'exploitations. Ces relations privilégiées avec les clients de la FRI débouchent fréquemment sur d'autres demandes de conseil.

C'est au total 127 plans de fumure (dossiers PER inclus) et 212 dossiers PER qui ont été réalisés au cours de la campagne 2008, pour un total de 952 heures de travail. Contrairement aux craintes des collaborateurs en début d'année 2008, une diminution de 9 plans/bilans de fumure par rapport à 2007 a été constatée, suite à la promotion de Centre-Ajoie, soit la gratuité du plan pour les clients importants.

En raison des délais de réalisation fixés à mi-mai, une répartition du travail avec les collaborateurs des domaines de la production animale et de la gestion, selon le tableau ci-dessous, est bienvenue pour équilibrer la pointe de travail :

Tableau 28 :
Répartition des dossiers par collaborateur

Conseiller	Domaine	FURCA 2008	PER 2008 (y compris les FURCA 2008)
Pierre-André Fringeli	PV	19	33
Michel Petitat	PV	43	63
Bertrand Wüthrich	PV	54	79
Milo Stöcklin	PV	3	40
Cédric Linder	Gestion	5	48
Quentin Tatti	Gestion	3	66
Pierre-Alain Juillerat	PA	0	10
TOTAL		127	339

Le développement informatique du logiciel Agrotech s'est stabilisé et la majeure partie des bugs informatiques ont été supprimés. Des tests et des entretiens réguliers avec Agridea permettent d'améliorer ce programme.

Durant la présente campagne, les mises à jour internes régulières et des tests des différentes versions développées ont été réalisés. Chaque dossier est au bénéfice d'une relecture par un conseiller avant envoi au client.

A l'exception de quelques erreurs qui ne sont pas liées au domaine mais plus à la négligence de l'exploitant (différences de surface entre bilan et recensement), aucun problème grave lié à ces dossiers n'est à signaler. Des problèmes de communication avec le gérant de AJAPI sont relevés à plusieurs reprises, notamment en vue de clarifié certains aspects liés au contrat de cession des engrais de ferme et aux teneurs qui s'y trouvent.

Projet Ecobilan - Projet DC-IAE

En 2008, le suivi de l'exploitation jurassienne affiliée au projet d'Ecobilan a consisté en plusieurs séances avec l'exploitant. Ce projet est arrivé à terme à fin 2008 et est remplacé par le projet DC-IAE (Dépouillement centralisé – impact agro-environnemental) décrit ci-dessous.

Il s'agit d'un mandat confié aux fiduciaires agricoles de Suisse, via l'Association suisse des Agro-Fiduciaires (ASAF), par l'OFAG et dont le but est d'acquérir des données de référence pour savoir si la politique qu'elle conduit porte ses fruits dans le terrain. En 2009, le projet de réalisation du dépouillement centralisé à l'aide d'Agrotech prévoit la prise en compte des indicateurs agro-environnementaux. Dans ce sens, un nombre encore inconnu de licences seront distribuées aux clients intéressés et capables de saisir le dossier PER, les carnets des champs/prés et le journal des traitements. Le travail de conseil, à ce niveau, sera réalisé par les conseillers FIDU et PV.

3.2.6 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

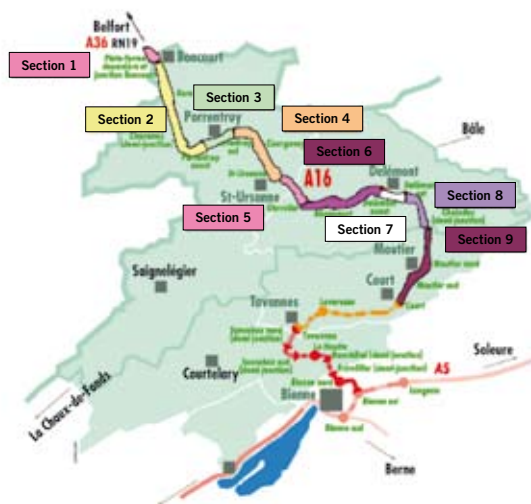
La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivi de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Court (sections 1 à 9 de l'A16).

En 2008, la FRI s'est vue attribué un nouveau mandat d'un montant de CHF 220'000.– pour le suivi des travaux de décapage entre Court et Loveresse (étape 2), suite à une mise en soumission sur invitation de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne. Les travaux sur ce tronçon débuteront en 2009, avec la construction de pistes de chantier. Des travaux préparatoires, notamment les conditions particulières pour les grands chantiers et les documents annexes pour les appels d'offre sont prévus.

En 2008, ces mandats ont généré un volume de 482 heures de travail, réalisés sur les chantiers des sections 2, 7, 8 et 9. La figure 6 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Globalement, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans des conditions satisfaisantes, malgré un été humide et relativement frais.

Figure 6:
Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



Sections 1 et 2 : Plate-forme douanière à Jonction Porrentruy Ouest.

En 2008, les travaux se sont concentrés sur la réalisation de sites d'entreposage de matériaux issus des tunnels de Montaignre, de Bure et de Neu Bois et sur la restitution d'emprises à l'agriculture. En outre, la réalisation d'un bassin sous le Viaduc des Grand'Combes a fait l'objet d'un suivi de la part de la FRI. D'importants décapages et mises en stock de terre ont eu lieu au site de Sylleux, site lié au tunnel de Bure dont le début des travaux a été lancé le 21 janvier 2008; au site de Montaignre, où une nouvelle zone de stockage de matériaux issus du tunnel a été créée, ainsi qu'au site du Bois des Angles, où une zone de stockage des calcaires issu du tunnel du Neu Bois a été préparée. Au total, sur les trois sites, une surface de 97'500m² a été décapée et mise en stock, soit 29'100m² à Montaignre, 45'000m² à Sylleux et 23'400m² aux Bois des Angles.

Les surfaces restituées à la décharge de la Combe Châtron ont été conséquentes cette année avec au total 61'100m² de surfaces agricoles restituées aux exploitants. Par manque de temps, tous les travaux n'ont pas pu être terminés cette année mais sont agendés pour l'année prochaine. Les 3 prochaines années, toutes les surfaces restituées feront l'objet d'un suivi par la FRI (phase de convalescence).

En parallèle, la FRI a pu suivre la réalisation de bassins de sécurité sous le viaduc des Grand'Combes. Les travaux de décapages et mises en stock ont commencé en fin d'année 2008 et seront finalisés dans le courant 2009. Au total, 16'500m² sont concernés par ces travaux.

Depuis 2008, la FRI a assumé le suivi de l'entretien des dépôts de terre et des emprises de chantier. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre. La réalisation des cahiers des charges et des contrats d'entreprises, le suivi technique et financier est réalisé par nos soins. Au total, le suivi pédologique des 19 chantiers actifs en 2008 a généré 318 heures de travail et 5'570 km de déplacements.

Section 3 : Jonction Porrentruy Ouest – Jonction Porrentruy Est

En 2008, les activités sur la section 3 se sont limitées au suivi de la gestion des matériaux terreux mis en dépôt sur le site de traitement de l'Oiselier et à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires.

Section 7 : Jonction Delémont Ouest – Jonction Delémont Est

En 2008, dans le cadre des mesures de compensation écologique pour les sections 7 et 8 de l'A16, la FRI a suivi l'aménagement du Colliard. Des mesures au niveau de l'eau, du sol, des bosquets et haies, de la forêt et des sentiers ont été prises. Concernant le sol, se sont des travaux de décapages et de mise en stocks qui ont été suivis. Très peu de restitutions ont eu lieu sur ce chantier. La surface touchée par les travaux représentait 30'920 m².

La zone d'aménagement a été délimitée en plusieurs secteurs. Les secteurs 1, 3, 4 ont été réalisés en début d'année. La réalisation d'une digue, ainsi que d'une zone écologique a été suivie par la FRI. En août 2008, les travaux ont repris dans les secteurs restants. Des étangs ont été creusés et les ruisseaux du Colliard et du Cornat, remodelés. Dans ce cadre, d'importants mouvements de terres ont eu lieu. Environ 7'000 m³ de terre végétale et 5'000 m³ de terre B ont fait l'objet de mouvement (décapage, mise en stock, restitution). Les travaux ont été finalisés à la fin de l'année. Au total, le suivi pédologique de ce chantier a généré 56 heures de travail et 552 km de déplacements. Les travaux de surveillance sur cette section sont terminés. La FRI assure encore le suivi et le conseil aux exploitants sur les zones restituées jusqu'en 2012.

Section 8 : Jonction Delémont Est – Demi-jonction de Choindez

En raison de problèmes d'ordre géologique, peu de manutentions de sols ont été réalisées en 2008. La majeure partie du travail est consacrée à la gestion des dépôts de terre. Des volumes conséquents de terre ont été mis en stock sur cette section déficitaire en terre en provenance du chantier du Colliard décrit dans la section 7. Globalement, 24 heures de travail ont été fournies et 106 km ont été parcourus sur cette section.

Section 9 : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En automne 2008, la remise en état de la zone de stockage située à l'ouest de la centrale à béton de la Laivatte (MS06 et MS07) et sa restitution à l'agriculture a fait l'objet d'un suivi pédologique par la FRI. Les travaux complémentaires de génie biologique ont également été suivis (revitalisation du ruisseau). Les autres activités sur cette section se sont limitées à la surveillance des travaux d'entretien par les mandataires et au suivi de la gestion des matériaux terreux en dépôt. Au total, 29 heures et 271 km ont été réalisés pour cette section.

Les rapports détaillés peuvent être consultés à la FRI.

3.2.7 Divers mandats d'expertises

En 2008, l'activité d'expertise du domaine PV a été conséquente. La FRI a réalisé 20 petites expertises et 7 mandats plus conséquents pour diverses institutions et clients privés. Cette tâche représente environ 350 heures.

Voici un bref aperçu des mandats conséquents réalisés en 2008 :

- Alimentation en eau potable – Courchavon & Mormon.
- A16-expertises sections 2, 4, 6, 7, 8.
- Assainissement de parcelles à Bassecourt et Develier.
- ZARD-Innodel.
- H18.

Autres mandats conséquents partiellement réalisés en 2008 et qui aboutiront en 2009 :

- Groupement des eaux usées de Haute-Ajoie: ce contrat de CHF 25'000.– a été partiellement réalisé en 2007 et en 2008. Les conduites du lot 1, 2 et 5 ont été posées. Dans ce contexte, nous avons réalisé les travaux suivants : conseils et informations à la DLT et aux exploitants, suivi des travaux de pose des conduites, estimation des pertes de récolte et des indemnités pour la pose de conduites et de regards (74 heures pour 46 exploitants/propriétaires). Ce contrat arrivera à échéance en 2009, avec la finalisation du lot 1.
- Béton Lachat SA: ce contrat de CHF 8'100.– a partiellement débuté à la fin 2008, avec pour tâche la négociation des terrains nécessaires à la construction et à la mise en service d'une bande transporteuse entre la nouvelle carrière de la Malcôte et les installations de B. Lachat SA.
- Aéroport de Bressaucourt: ce contrat de CHF 25'000.– a partiellement débuté à la fin 2008 et sera finalisé en 2009. Les travaux de décapage ont commencé, ainsi que la mise en stock de la terre décapée. Dans ce contexte, nous avons réalisé les travaux suivants : conseils et informations à la DLT et aux exploitants et suivi des travaux de décapage.
- Décharge de Bonfol: conseils et informations à la DLT et aux exploitants. Des travaux complémentaires seront encore réalisés sur ce projet en 2009, notamment en ce qui concerne le suivi des travaux d'entretien des dépôts de terre végétale.

La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions effectivement les bureaux suivants pour la confiance accordée :

- Bureau d'ingénieur JOBIN SA, 2800 Delémont.
- CSD Ingénieurs et géologues SA, 2900 Porrentruy.
- Buchs & Plumey, 2900 Porrentruy.
- RWB, 2900 Porrentruy.
- SD Ingénierie SA, 2800 Delémont.
- ATB SA, 2800 Delémont.
- R. Eschmann SA, 2830 Courrendlin.

Aucune demande d'expertise ne nous est parvenue de la part du Jura bernois.

3.2.8 Alerte Colza SMS

Lors des visites de cultures et autres expériences sur le terrain, les conseillers de la FRI ont été sollicités pour mettre en place un système d'avertissement pour lutter contre les ravageurs du colza. En effet, la décision de l'application d'un traitement ciblé n'est pas toujours évidente pour les cultiva-

teurs. C'est dans le but de répondre aux besoins des producteurs, de minimiser le risque de résistance et de réduire les coûts spécifiques de la culture, que le projet a été lancé durant le deuxième semestre 2008.

Pour ce projet, cinq sites d'observations ont été choisis. Répartis dans les localités de Courtedoux, Alle, Grandfontaine, Montignez et Courroux, ces sites représentent les principales zones de cultures de colza du canton du Jura. Sur chaque site, une parcelle de référence a été choisie et des pièges ont été installés. Pendant la période de végétation, des comptages sont effectués régulièrement par les conseillers pour vérifier l'activité des ravageurs. Ces informations, mises en parallèle avec le seuil de tolérance, sont envoyées par SMS aux producteurs pour les prévenir de l'activité des ravageurs. Ce sont 60 agriculteurs qui se sont intéressés à cette prestation sur les 180 cultivateurs de colza que compte le canton du Jura. Des avertissements ciblés sur l'altise ont été envoyés à l'automne déjà et se poursuivront durant le printemps 2009.

3.2.9 Divers

- Enquête des stades de prairies.
- Renseignements et conseil par téléphone.
- Sauvegarde du patrimoine rural à Soulce.
- Collaboration avec d'autres domaines, notamment l'élaboration de réseaux écologiques et participation à diverses actions de formation continue.
- Elaboration de la loi cantonale sur la protection des sols et mise sur pied d'un concept de lutte contre l'érosion en adéquation avec l'OPD.

3.2.10 Station phytosanitaire cantonale

Le rayon d'activité de la Station phytosanitaire est le Canton du Jura.

Organismes de quarantaine, autorisations PER

Feu bactérien

En résumé, le nombre de cas de feu bactérien découverts en 2008 a été nettement plus faible que l'année précédente. L'attaque concerne cependant les zones habituellement touchées : Est de l'Ajoie, Vallée de Delémont, ainsi que le Haut-Plateau.

La campagne de prospection a été menée par une équipe d'une vingtaine de contrôleurs. Elle a été effectuée en deux parties : une première série de contrôles a été effectuée durant le mois de mai dans les communes qui avaient été touchées par le feu bactérien en 2006 et en 2007. Puis, durant les mois de septembre et octobre, toutes les communes des districts de Delémont et Porrentruy ainsi que quelques communes du district des Franches-Montagnes ont été contrôlées.

Les contrôleurs ont également donné suite à une vingtaine de demandes de contrôles émises par des particuliers.

En définitive, 10 cas de feu bactérien ont été découverts dans 5 communes, ce qui a conduit à l'élimination de 9 plantes et 2 massifs de cotonéasters.

En 2008, l'Office fédéral de l'agriculture a autorisé temporairement l'utilisation de la streptomycine pour lutter contre le feu bactérien en Suisse. Toutefois, l'usage de ce produit est lié à plusieurs conditions, dont celle d'obtenir une attestation du service cantonal compétent. Aucune demande n'ayant été déposée, il n'y a pas eu de traitement à base de streptomycine pour lutter contre le feu bactérien dans le Canton du Jura.

Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera*)

Huit pièges à phéromones attirant l'insecte de quarantaine *Diabrotica virgifera* ont été installés dans les zones proches de la frontière (Movelier, Soyhières, Pleigne, Miécourt, Damphreux, Boncourt, Fahy, Damvant). Les relevés, effectués entre juillet et septembre, n'ont abouti à aucune capture. Toutefois, l'insecte a à nouveau été capturé en France et en Allemagne, à proximité de notre pays.

Ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)

Nous distinguons les cas « bagatelle » et les cas d'importance. Les premiers consistent en un ensemble de quelques plantes qui sont signalées généralement par le public ; elles sont éliminées après identification et la personne concernée est priée de contrôler ensuite l'endroit de la découverte. Les cas d'importance sont quant à eux constitués de plus de 20 plantes. Nous nous chargeons d'en tenir l'inventaire à jour et de procéder régulièrement à des contrôles.

Aucun nouveau foyer d'importance n'a été découvert en 2008. Tous les foyers de ce type répertoriés depuis 2004 ont été contrôlés. Les plantes découvertes ont été arrachées et éliminées avec les ordures ménagères.

Un courrier a été adressé en fin d'été aux paysagistes, horticulteurs et entreprises de construction du canton du Jura pour les informer de la situation de l'ambroisie et les rendre attentifs à cette problématique.

Autorisations spéciales délivrées dans le cadre des « Prestations Ecologiques Requises » (PER)

964 exploitations ont participé à ce programme. Le tableau 2 présente les autorisations que nous avons accordées.

Tableau 29 :

Autorisations spéciales accordées dans le cadre des « Prestations écologiques requises » durant la campagne 2007-2008 (1^{er} septembre 2007 au 31 août 2008)

Type d'autorisation	Nombre d'exploitations	Surface (ha)
Application de produits phytosanitaires entre le 1 ^{er} novembre et le 15 février :	1	5.7
Emploi d'insecticides et de nématicides granulés :		
- maïs	16	47.44
- tabac	2	4.5
Colza : lutte contre l'altise	2	6.8
Tabac : lutte contre le puceron avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la CSP	3	6.82
Divers (culture des champs) :		
- herbicide de prélevée pour maïs sous film synthétique	2	3.5
- insecticide contre punaise sur tabac	1	1.8
- herbicide de prélevée sur maïs (à titre expérimental)	1	3.6
Herbages permanents : traitement de surface :		
- herbicide sélectif	20	30.82
- herbicide total	45	97.7

Cours – Informations phytosanitaires

15 bulletins d'informations phytosanitaires ont été envoyés à 225 abonnés. Le bulletin est également expédié par courrier électronique et peut être consulté sur www.frij.ch.

Les séances d'informations phytosanitaires des 30 et 31 janvier (en Ajoie et dans la Vallée de Delémont) ont été suivies par 43 personnes.

Nous avons d'autre part poursuivi notre collaboration avec l'hebdomadaire « Agri » (participation aux conférences téléphoniques dans le cadre de la rubrique « conseils de saison »). Des informations ont également été adressées au public via la presse régionale et spécialisée, notamment au sujet du feu bactérien et de l'ambrosie.

Observations phytosanitaires

Les principales constatations de portée générale que nous avons réalisées sont les suivantes :

- Sur céréales, le déchaussement était fréquent en sortie d'hiver, principalement suite aux difficultés rencontrées lors de la préparation des sols l'automne précédent, ce qui entraîna des semis trop superficiels.
- Du fait des conditions longtemps sèches du printemps, les effets des apports d'Azote ont souvent été différés, ce qui a pénalisé plusieurs cultures d'automne.
- Les soubresauts dans les températures du début de la saison ont passablement perturbé l'action des régulateurs de croissance.
- Les moissons ont débuté finalement à date normale malgré le retard de développement des cultures au printemps, mais ont été considérablement perturbées par les intempéries ; pour les céréales à paille, cette situation a entraîné de fréquentes réductions du poids par hl et de la germination sur pied.
- Les fenaisons et la récolte des regains ont été souvent retardées du fait des intempéries, notamment en altitude.
- Le coup de froid de septembre a considérablement ralenti le développement des cultures mises en place (colza, dérobées, nouvelles prairies) ; ce n'est qu'en octobre que leur croissance a repris.

Le rapport complet de la Station phytosanitaire cantonale est disponible sur le site de la FRI : www.frij.ch.

3.2.11 Développement arboricole

Vergers+

Ce projet a comme objectifs de maintenir, mettre en valeur, renouveler et développer les vergers haute tige dans le patrimoine rural de la région jurassienne. VERGERS+ s'étend sur l'ensemble du territoire du Canton du Jura et du Jura bernois.

L'année 2008 a constitué une année clef dans la mise en place du projet VERGERS+. En effet, dans le courant de l'année, il a été finalisé et déposé des demandes de soutien financier auprès de trois instances, à savoir :

- Le Fonds suisse pour le paysage, pour l'ensemble du projet.
- L'OFAG pour la partie « mise en valeur et distribution ».
- INTERREG, pour une partie du projet et diverses mesures complémentaires.

Fonds suisse pour le paysage (FSP)

Cette fondation a répondu positivement à la demande de la FRI, en inféodant son soutien financier à la réalisation des objectifs de plantation fixés dans le projet, soit 800 arbres plantés par année,

durant les années 2009 à 2011. Pour chaque arbre planté, le FSP investit CHF 450.– dans le projet, avec une clé de répartition en fonction des divers axes du projet. Le montant total annuel des aides pourrait ainsi se monter à CHF 360'000.– et au total sur trois ans, à CHF 1'080'000.–

Les axes de travail du projet VERGERS+ sont les suivants :

- Axe 1. Mettre en valeur les produits des vergers
- Axe 2. Pérenniser les vergers
- Axe 3. Sensibiliser la population
- Axe 4. Promouvoir les vergers dans l'offre touristique
- Axe 5. Suivre l'évolution des vergers.

OFAG

Une esquisse de projet a été établie dans le domaine de la mise en valeur des produits des vergers. Cette esquisse a été acceptée par l'OFAG, qui a octroyé à la FRI un soutien financier jusqu'à concurrence de CHF 20'000.– pour la réalisation d'une étude de détail dans ce domaine. L'échéance pour la réalisation de celle-ci est fixée au 31 juillet 2009.

Projet INTERREG

En partenariat avec la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, il a été déposé auprès des instances INTERREG un projet sous la dénomination « vergers transfrontaliers ». Ce projet reprend une partie des objectifs de VERGERS+ et le complète dans des secteurs particuliers (ethnobotanique, surveillance sanitaire, etc.).

Le budget global du projet se monte à CHF 1,6 mios, avec une répartition d'environ 2/3 pour la France et 1/3 pour la Suisse. Les décisions devraient être prises dans le courant du mois de février 2009.

Forum romand des eaux-de-vie

La 6^e édition du forum aurait dû se dérouler durant le week-end du 25-26 septembre 2008. Pour des raisons indépendantes de notre volonté, il a dû être repoussé au week-end des 10 et 11 janvier 2009.

61 producteurs romands et alémaniques y ont pris part, pour 189 eaux-de-vie présentées.

Conformément à nos prévisions, et au vu de l'introduction dès 2009 d'une catégorie « boissons alcoolisées » au Concours Suisse des produits du terroir, le nombre d'échantillons et de producteurs ayant participé au forum a diminué.

Signalons que, durant le forum, il a été procédé également à la dégustation certificative AOC de 45 échantillons de damassine.

Centre romand de pasteurisation

La FRI est en charge de la présidence de cette association. Les activités déployées en 2008 ont surtout été liées au rapprochement avec l'organisation sœur SVOT, en Suisse alémanique, avec laquelle une fusion est prévue en 2009.

Dans le courant de l'automne, il a été organisé le 5^e concours romand des jus-de pomme, durant lequel plus de 100 échantillons ont été dégustés.

Bulletin d'information info'arbo

Durant l'année 2008, il a été publié 9 numéros du bulletin « info'arbo » à l'intention des 500 abonnés. Outre les habituels conseils arboricoles, ce bulletin devient petit à petit l'organe d'information privilégié pour le projet VERGERS+.

3.3 Environnement

3.3.1 Réseau OQE Vendline-Coeuvatte



Bande culturale extensive, Bonfol

Le réseau écologique Vendline-Coeuvatte a vécu en 2008 sa troisième année de mise en œuvre, soit déjà la moitié de la durée du projet. La CJA est porteuse du projet et un groupe de pilotage a été constitué pour la mise en œuvre, avec l'appui de l'ECR et l'ENV. Un rapport intermédiaire devra donc être livré aux autorités fédérale et cantonale afin de documenter la réalisation des objectifs. En résumé, le nombre d'agriculteurs adhérents augmente toujours (43 agriculteurs ont signé un contrat, ce qui correspond à un taux d'adhésion supérieur à 60%). La surface totale des surfaces de compensation écologiques (SCE) au bénéfice de mesures réseau progresse aussi, pour atteindre un total d'environ 228 ha.

Tableau 30 :

Surfaces totales (ares) des SCE mises en réseau selon les types

Type 16 alouette	2'559
Pré à litière	436
Prairie peu intensive	1940
Prairie extensive	8'679
Pâturage boisé	160
Haie	510
Pâturage extensif	2'443
Jachère florale	2'767
Ourlet	33
AFHT	3'002
Arbres isolés	266
Total	22'795

Tableau 31 :

Surfaces totales (ares) des SCE mises en réseau selon les mesures faunistiques

Alouette	2'676
Chevêche	1'296
Demideuil	1'619
Lézard	553
Lièvre	4'029
Paysage	3'268
Perdrix	1'054
Pie Grièche	1'400
Rainette	6'900
Total	22'795

Le contact avec les agriculteurs adhérents a été aussi régulier que possible, avec notamment l'organisation de deux séances d'information. La première concernait la situation actuelle et les perspectives d'avenir, ainsi qu'une présentation sur les changements de PA 2011. La deuxième était orientée sur les incidences économiques du réseau (présentation de 3 exemples réels). Des contacts directs, téléphoniques ou sur le terrain se font régulièrement afin de discuter l'établissement de nouvelles surfaces et leur gestion courante.

3.3.2 Réseau OQE Vallon de St-Imier

A la demande de l'ARJB, la FRI a mené 28 entretiens avec les agriculteurs intéressés de deux communes-test (Sonvilier et Corgémont), ce qui a permis d'identifier les problèmes pratiques posés par certaines mesures proposées. Le rapport de demande de contribution et le plan directeur ont été soumis aux autorités pour approbation. L'organisme responsable de la mise en œuvre a également été désigné (bureau Le Foyard).

3.3.3 Réseau OQE Baroche

Un projet de réseau écologique est prévu dans le cadre du projet VERGERS+. Quelques démarches préparatoires ont été entreprises (choix provisoire d'un périmètre et d'espèces cible, début d'un état initial). Le modèle du réseau écologique Vendline-Coeuvatte sera repris et un groupe de pilotage sera constitué avec la CJA.

3.3.4 Autres réseaux écologiques

Une étude de faisabilité a été effectuée à la demande de la Ville de Delémont, ainsi qu'une demande d'offre pour la Commune de Bressaucourt.

3.3.5 Néophytes (plantes envahissantes)



Arrachage impatiente glanduleuse, Bonfol

La FRI préside le groupe de coordination cantonal « néophytes ». Les échanges et collaborations interdisciplinaires au sein de ce groupe sont efficaces.

Le travail d'inventaire des néophytes sur le canton du Jura a été terminé. L'organisme mandaté pour ce travail (CABI biosciences Delémont) a livré au groupe de travail cantonal un rapport final avec cartographie. Un plan d'action cantonal sera proposé sur la base de ce travail d'inventaire. Les mesures de lutte 2008 se sont limitées à une campagne d'arrachage d'impatiante glanduleuse dans la réserve naturelle des étangs de Bonfol par 130 élèves des écoles primaires de Porrentruy, Bonfol et Vendlincourt. Ils ont au préalable été sensibilisés en classe à la question. Les médias ont relayé l'information.

Les membres du groupe de travail ont été régulièrement sollicités pour des demandes d'informations relatives aux différentes plantes et organismes envahissants (ambrosie, renouée du Japon, Berce du Caucase, coccinelle asiatique).

3.3.6 Divers

Quelques expertises, rapports d'impact sur l'environnement et consultations ont été effectués dans les domaines de l'aviiculture, le calcul de distances minimales liées aux nuisances olfactives et la prolongation des jachères florales.

3.4 Production animale

3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau de bétail laitier

Le suivi de troupeau – qui comprend un plan d'alimentation individuel adapté à chaque contrôle laitier et une à deux visites par an – a été effectué dans 21 exploitations en 2008. Ces suivis sont très appréciés des éleveurs car cela leur permet de gagner du temps dans la planification de l'alimentation tout en assurant des rations bien équilibrées et en adéquation avec les objectifs de production. Les éleveurs qui bénéficient de cette prestation sont donc très fidèles et continuent à demander cette prestation d'une année à l'autre. Par contre, les nouvelles demandes de suivi de troupeau restent peu nombreuses.

En plus, une petite dizaine de plans globaux et conseils ponctuels en alimentation des vaches laitières, génisses et vaches allaitantes ont été réalisés. Les observations alimentaires, selon la méthode Obsalim, continuent d'être pratiquées sur la plupart des troupeaux où un plan est effectué. Elles permettent de mieux orienter le conseil si le troupeau rencontre des problèmes de santé ou de fertilité, ou d'adapter le plan en corrigeant les estimations faites.



Exemple d'observation alimentaire : œdème des paupières

Les conditions de récolte des fourrages ont été meilleures en 2008 par rapport à l'année précédente. Malgré cela, on constate que les fourrages sont, en moyenne, plutôt pauvres en matière azotée cet hiver.

3.4.2 Autres prestations

Expertises :

En 2008, 12 expertises ont été demandées dans le domaine production animale. Elles concernaient des pertes d'animaux suite à la foudre et à des accidents, ainsi qu'une perte de lait durant la lactation d'une vache laitière.

Calcul des coûts de revient :

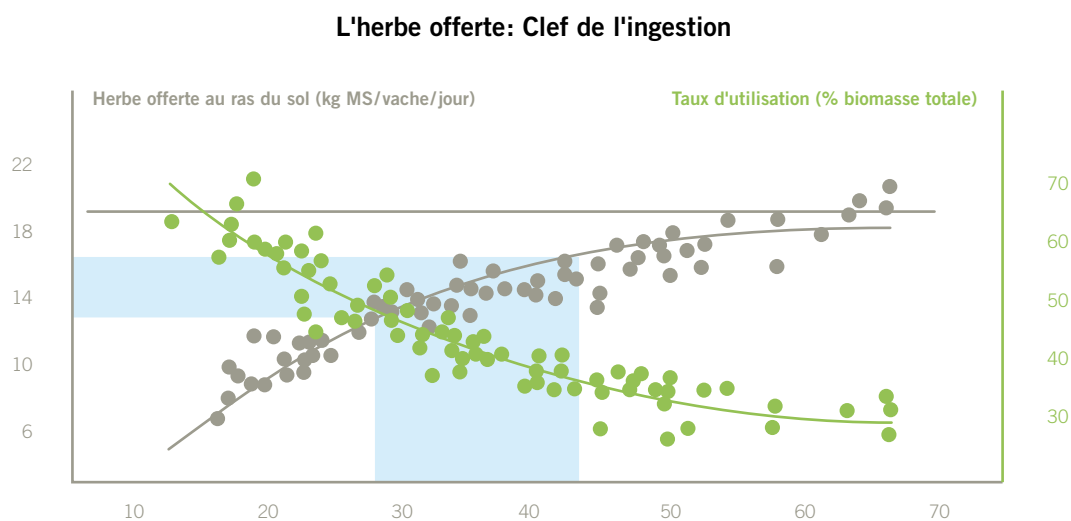
Seuls trois calculs des coûts/prestations ont été effectués en 2008. Durant cette année, il a été décidé, en commun accord avec le domaine gestion, que ce dernier reprenne la conduite de cette prestation. Les raisons de ce changement sont, notamment, le départ du conseiller chargé de cette prestation et la présence de personnes déjà bien formées à l'analyse de la comptabilité dans le domaine gestion. Le domaine production animale continuera de collaborer à cette prestation, mais plutôt dans un deuxième temps, lorsqu'il s'agit de rechercher des pistes d'amélioration dans les ateliers de production animale.

Visites d'herbage/de pâture

En collaboration avec le domaine production végétale, au total 9 visites d'herbages et de pâtures ont été organisées au Jura et Jura bernois (voir tableau 27). A chaque visite, un thème principal était traité : gestion de la pâture, mauvaises herbes, mélanges fourragers, complémentation des vaches laitières en pâture, etc.

Figure 7 :

Extrait de la présentation de Luc Delaby (INRA, Rennes) lors du cours de formation continue sur la gestion de la pâture le 19 février 2008



Les relations entre l'offre en herbe, les taux de refus et l'ingestion des vaches ont été discutées lors des visites de pâtures.

Diverses demandes

De nombreuses questions sont régulièrement posées aux conseillers et conseillères en production animale. Certaines informations peuvent être données directement et de la documentation est parfois envoyée en complément. D'autres questions débouchent sur un conseil plus long. Les thèmes traités dans ce cadre ont été les suivants durant l'année 2008 :

- Fin des contingents supplémentaires liés à l'achat de génisses élevées en zone de montagne.
- Coûts de pension et contrats d'élevage et de rachat.
- Conseils en matière de BDTA (banque de données sur le trafic des animaux) en lien avec les conditions particulières pour l'estivage en 2008 et le calcul des paiements directs (UGB fourrages grossiers) pour 2009.
- Campagne d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD).

- Campagne de vaccination contre la maladie de la Langue bleue (ou fièvre catarrhale ovine); recherche de baisse des coûts d'alimentation dans les troupeaux laitiers et informations sur le marché des aliments simples.
- Recherche sur les causes possibles d'apparition de plusieurs cas de calcinose dans un troupeau de moutons et de chevaux.
- Recherche d'informations sur les effets bénéfiques chez les ruminants, et la fabrication, de graines germées de céréales et oléagineux.

3.4.3 Relations externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

Arc Jurassien Expo

Un conseiller FRI est chargé de la gérance de cette exposition intercantonale de bétail laitier. Cette tâche comprend le sponsoring de la manifestation, la publicité, les inscriptions du bétail, l'élaboration du catalogue et la publication des résultats.

Un stand de promotion des prestations du domaine Production animale a été mis sur pied lors de cette manifestation. Les prestations Suivis de troupeau, calcul des coûts/prestations et les activités autour de la gestion de la pâture y étaient présentées.

Marché-Concours du Jura bernois

Pour cette manifestation organisée par la Fédération d'élevage de la race tachetée rouge du Jura bernois, la FRI continue à apporter un appui à l'élaboration du catalogue et à la publication des résultats.



Arc Jurassien Expo



Marché-Concours du Jura bernois

Club nutrition animale

Ce projet a été mis sur pied dans le but de réunir, en table ronde, les spécialistes régionaux en nutrition animale. L'idée de départ était de développer une plateforme d'échanges autour de différentes approches professionnelles afin de faciliter les échanges d'expérience et d'améliorer la diffusion des résultats de recherche. Les partenaires visés sont les professionnels des domaines de l'enseignement, du conseil, de la recherche et de la médecine vétérinaire. Une séance constitutive a eu lieu en août 2007. Il a été décidé de se rencontrer 2 à 3 fois par année pour une soirée d'échange sur un thème défini par les membres et préparé par 1 à 2 personnes du club, ou d'inviter un-e spécialiste. L'animation du club a été confiée à la FRI qui avait initié le projet. En 2008, trois rencontres ont eu lieu sur les thèmes suivants : gestion de la pâture (avec Luc Delaby, INRA, Rennes) ; le retournement de caillette (avec Luc Gerber, Clinique du Vieux-Château, Delémont), l'hypocalcémie ou fièvre du lait (avec Michel Rérat, ALP, Posieux).

Groupe de pilotage BVD pour le canton du Jura

La campagne nationale d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) a débuté en 2008. Dans le but d'organiser au mieux cette campagne dans le canton du Jura, un groupe de pilotage avait été mis sur pied en 2007. Ce groupe, animé par le Service vétérinaire cantonal, réunit des vétérinaires praticiens, des représentants de la Chambre d'agriculture, de l'ECR, ainsi que de la FRI. Ce groupe de pilotage s'est réuni régulièrement, en fonction des besoins, durant l'année 2008.

Les séances d'information données au Jura en décembre 2007 et au Jura bernois en janvier 2008 ont permis d'apporter des précisions bienvenues sur les différentes phases de la campagne. Le but principal de la campagne d'éradication est de rechercher, par un test, et d'éliminer tous les animaux infestés permanents (IP) par la BVD et responsables de la transmission de la maladie. Les différentes phases de la campagne sont les suivantes : la phase d'estivage (printemps 2008) où de nombreux jeunes bovins ont été testés par rapport à la BVD, avant leur départ en estivage ; la phase initiale qui a pour but de tester tous les bovins restant dès le 1er octobre 2008 ; la phase des veaux où il s'agit de tester tous les veaux nouveau-nés qui pourraient encore être porteurs permanents de la maladie. Le test des veaux effectué par les éleveurs durera jusqu'à fin 2010.

ADCF et Agridea

L'observation des stades phénologiques des prairies, en collaboration avec l'ADCF, a été effectuée par 2 personnes du domaine (3 parcelles au total). Ce suivi de la première pousse des herbages contribue à l'élaboration de « l'évolution du stade de développement des prairies au printemps » qui paraît chaque année dans le mémento agricole et constitue une aide pour la détermination de la qualité des fourrages conservés à partir de la date de coupe. Les conditions de récolte des fourrages ont été plus favorables en 2008 par rapport à l'année précédente. A une altitude de 1'000 à 1'100 mètres dans nos régions, ce qui correspond à la zone thermique « assez rude », le stade moyen de développement 3 a été atteint entre le 21 et le 23 mai en 2008. Ce stade 3 était déjà atteint à partir du 15 mai en zone thermique « très frais » (900-1000m).

Deux représentants du domaine participent au groupe intercantonal Production animale animé par Agridea. Ce groupe se réunit trois fois par année afin de coordonner les activités de vulgarisation en production animale pour la Suisse romande et le Tessin. Les thèmes récurrents sont la mise à jour des fiches techniques, l'offre de cours d'Agridea et les offres de formation continue des différents cantons avec les collaborations possibles à établir. Depuis 2006, un programme est établi chaque printemps avec un représentant du journal Agri pour la rédaction d'articles techniques proposés par les membres du groupe. En 2008, le domaine PA a publié, dans le journal Agri, les articles suivants : « Meilleures performances et travail simplifié grâce à une pâture bien gérée », « Contention

et manipulation des bovins allaitants» (article rédigé en collaboration intercantonale), « Apprécier la qualité de vos fourrages », « Détection des chaleurs: l'observation reste un élément déterminant », « La méthode OBSALIM : observer ses animaux pour ajuster les rations ».

3.4.4 Projets particuliers en production animale

Groupe de travail « aviculture »

L'avenir de l'aviculture jurassienne préoccupe la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA), en particulier le sort des ateliers de poules pondeuses de la région. C'est pourquoi un mandat avait été confié à la FRI en 2006, avec pour but d'étudier les enjeux, perspectives et menaces.

Après exposition des faits et résultats au Comité de la CJA, qui relève un grand danger pour l'avenir des poules pondeuses au Jura si rien n'est entrepris, un groupe de travail a été formé en 2007. Il regroupe différentes personnes impliquées autour d'un animateur de la FRI. Ce groupe s'est constitué et a mandaté la FRI de différentes tâches, visant, dans cette première phase, la recherche d'informations telles que les possibilités qu'offrirait le marché régional et suisse.

L'année 2008 a vu les premières rencontres des personnes intéressées autour d'un animateur de la FRI. Elles ont établi un réel besoin de communication de la base autour de la problématique de la production avicole au Jura. Les bases pour la création d'un groupe d'intérêt se sont dessinées. Dans la foulée, les parties se sont mises d'accord pour dissoudre l'ancien groupement des aviculteurs jurassiens dès 2009. Dès cette étape franchie, le groupe d'intérêt pourra se préoccuper des thèmes qui l'intéressent. La venue par exemple des nouveaux discounters allemands pourrait-elle représenter une opportunité pour les producteurs d'œufs de la région ?

Projet : parasites gastro-intestinaux des bovins

En première année de pâture, les jeunes bovins sont soumis aux attaques de parasites gastro-intestinaux alors que leur système immunitaire n'y est pas encore préparé. L'utilisation de vermifuges pour les protéger pose plusieurs problèmes comme par exemple le développement de résistances et l'impact négatif sur l'environnement. Une gestion ciblée des pâtures liée à l'utilisation d'un champignon nématophage (*Duddingtonia flagrans*) permettrait de diminuer la pression parasitaire sans nuire à l'installation de l'immunité naturelle des animaux.

Ces constats ont conduit à élaborer un projet qui a reçu, en 2008, des soutiens financiers de l'OFAG et d'une Fondation qui a son siège dans la région.

Les objectifs du projet sont les suivants :

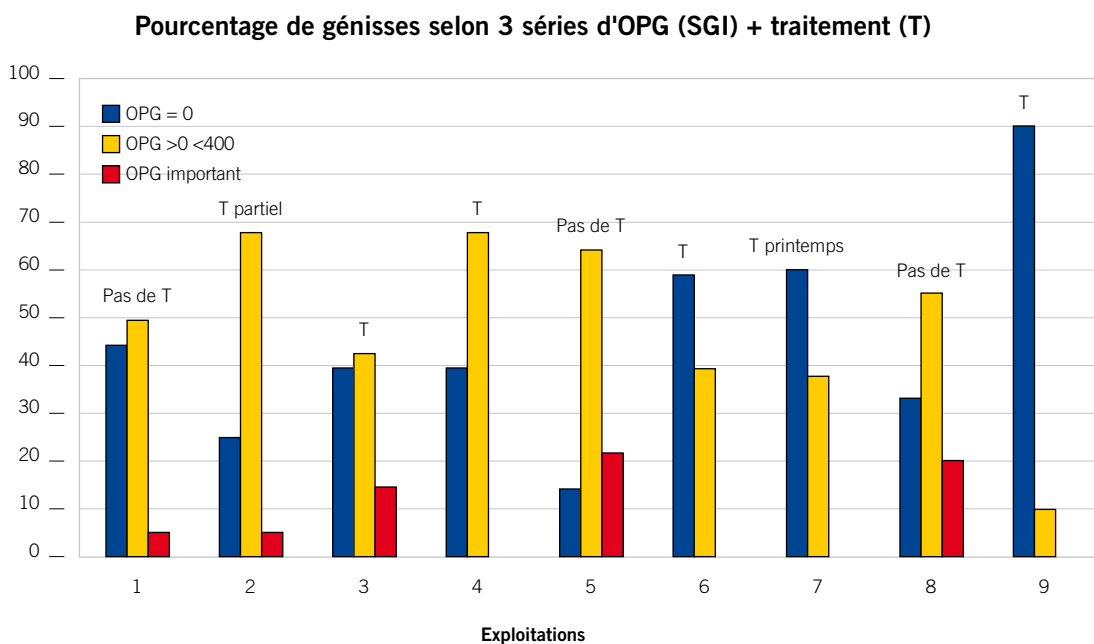
- Vérifier, par un essai en deux phases (2009 et 2010) et une phase préliminaire (2008), si la combinaison entre la gestion des pâtures et l'application du champignon *D. flagrans* permet de contrôler efficacement les strongles gastro-intestinaux chez les génisses de première année de pâture dans la région (Jura et Jura bernois).
- Tester d'autres méthodes de distribution des spores du champignon pouvant être plus facilement appliquées sur les exploitations agricoles.
- Mettre en valeur l'ensemble des essais et élaborer des méthodes alternatives de prévention et de lutte contre les parasites gastro-intestinaux.
- Transférer à la pratique ces nouvelles connaissances à travers les activités de conseils de la FRI, par des publications, l'élaboration de supports explicatifs (brochure, informations sur le web, etc.) et l'organisation de sessions de formation continue destinées aux agriculteurs et agricultrices.

La phase préliminaire s'est déroulée en automne 2008. Elle avait pour but d'évaluer la pression parasitaire dans 7 à 10 exploitations de la région par des analyses individuelles de fèces de 15 à 20 génisses de première année de pâture. Elle a permis de sélectionner, pour la suite du projet, quatre exploitations présentant une forte pression parasitaire. Deux exploitations supplémentaires seront encore recherchées pour les essais de 2009 et 2010.

Les principaux résultats de cette première phase du projet sont présentés dans la figure ci-dessous.

Figure 8 :

Pourcentage de génisses selon 3 séries d'OPG (nombre d'œufs par gramme de fèces) au niveau des strongles gastro-intestinaux (SGI). OPG important : plus grand ou égal à 400 OPG, ou en combinaison avec *Trichuris*. T : traitement (fin juin à début juillet, sauf expl. 7 qui a traité au printemps).



Essai national d'intégration de chiens de protection dans un troupeau bovin

L'essai pilote d'intégration de chiens de protection dans un troupeau de vaches allaitantes, mis en place en automne 2005, était accompagné par un conseiller FRI durant toute l'année 2006.

Dès lors, le projet a évolué de façon plus indépendante et a nécessité un travail de suivi moins important. En 2008, les contacts avec l'éleveur et les institutions qui prennent part à l'essai ont continué et une visite a eu lieu sur l'exploitation. Une séance destinée aux autorités cantonale et communale, ainsi qu'aux voisins du projet a été organisée. La chaîne de télévision France3 y participait.

Une proposition de travail de diplôme pour des étudiant-e-s de la Haute école suisse d'agronomie (HESA) a été élaborée pour la suite de l'essai.

Groupe de travail filière viande (projet interdomaines)

Les Chambres d'agriculture recherchent des pistes pour augmenter la valeur ajoutée de la production animale dans les exploitations de la région. Quelques expériences positives telles que le projet « florilait » montrent qu'il est possible de mieux vendre ses produits. Les actions doivent s'opérer par filière de production et un certain nombre de conditions doivent être remplies pour mener à bien un projet. Par exemple, il est nécessaire que des personnes actives dans la production soient les moteurs du projet. La FRI peut apporter son soutien à de tels projets, principalement par l'animation des groupes de travail et l'analyse des filières et des marchés.

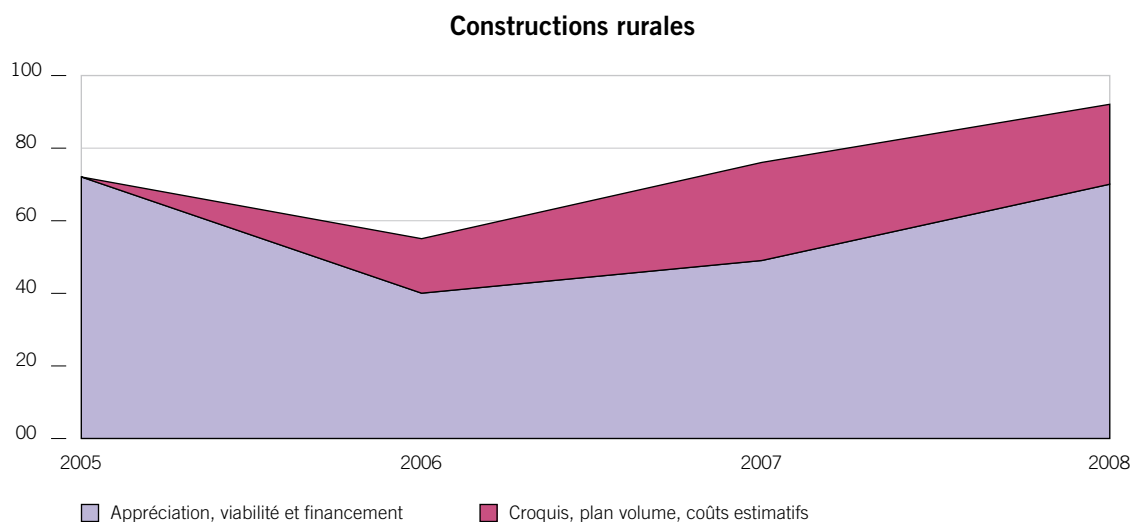
Un groupe de travail a été chargé d'améliorer la valorisation de la viande de la région. Les Chambres ont défini un mandat qui fixe les principaux axes de travail du groupe. Les premières tâches consistent à analyser la filière dans la région (structures d'abattage, tendances de la consommation etc.), puis à rechercher des pistes d'action dans le but de mettre en place un projet par région d'ici 2 à 3 ans. Le groupe, formé de trois producteurs de chaque région et accompagné par deux personnes de la FRI (Da Produits du Terroir et Da Production Animale), s'est réuni une première fois en novembre pour discuter ce mandat et a défini un mode de fonctionnement.

3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale

3.5.1 Constructions rurales

Il y a quelques années, l'essentiel des investissements en matière de constructions rurales avait pour objectif prioritaire de répondre aux exigences légales en matière de protection des eaux et des animaux. Désormais, pour un nombre croissant de projets, les investissements réalisés dans les infrastructures bâties visent prioritairement une augmentation de la production ainsi qu'une rationalisation du travail. Bien qu'encore assez marginale, la tendance à la réalisation de projets en commun semble prendre de l'importance. De telles collaborations exigent, compte tenu de la durée d'amortissement des bâtiments réalisés, la mise en place et l'entretien d'un bon climat de travail entre les partenaires.

Figure 9 :
Constructions rurales nombre et type de dossiers

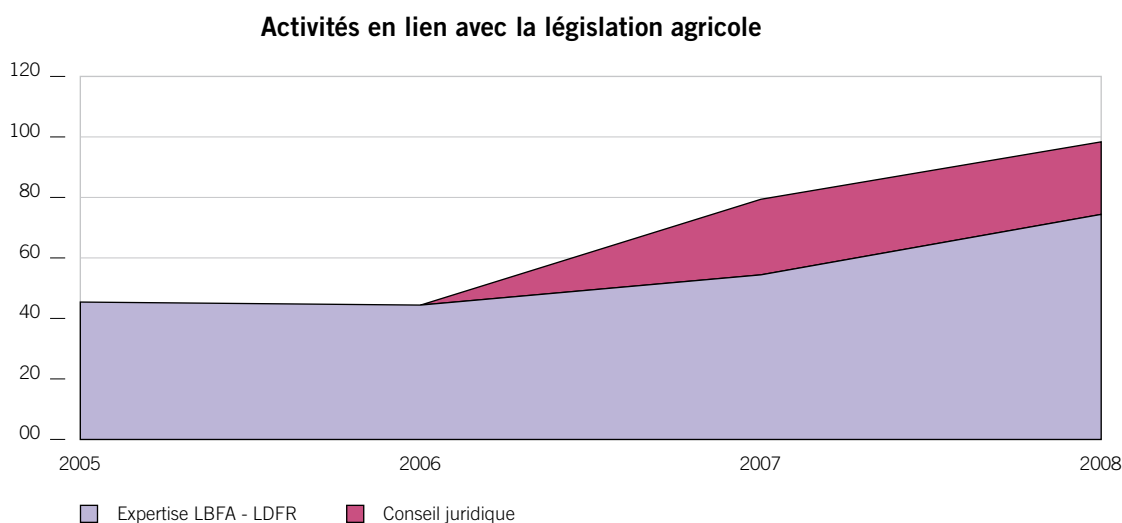


En 2008, les collaborateurs de la FRI ont traité 92 dossiers en relation avec les constructions rurales. 70 dossiers portaient plus particulièrement sur les questions relatives à la viabilité financière de l'entreprise. En 2008, les 22 autres prestations de conseil en matière de constructions rurales ont porté sur l'établissement de croquis, d'estimation des coûts de construction ainsi que de plans des volumes. L'effort fourni par la FRI dans les prestations relatives aux aspects plus techniques des constructions rurales semble porter ses fruits. Une bonne collaboration a été mise en place entre les conseillers actifs dans l'appréciation d'un concept d'entreprise viable et le collaborateur réalisant les esquisses de projets. Ces synergies facilitent une avancée plus cohérente et plus efficace de ce type de dossiers.

3.5.2 Activités en lien avec la législation agricole

L'entreprise agricole évolue dans un cadre législatif complexe et restrictif. La Loi sur le bail à ferme agricole (LBFA) et la Loi sur le droit foncier rural (LDFR) influencent la conduite de l'entreprise.

Figure 10:
Dossiers en lien avec la législation agricole (LDFR et LBFA)



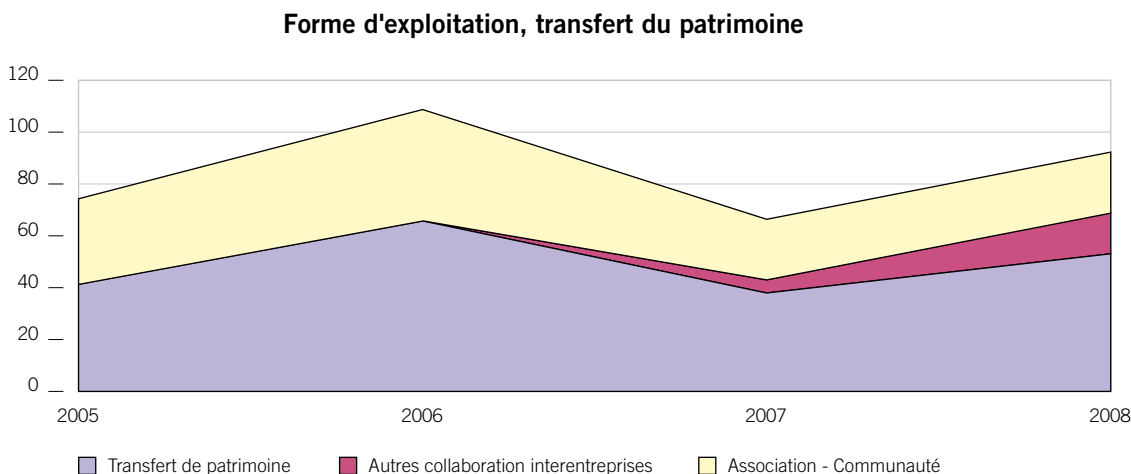
Les exploitants, mais aussi les propriétaires fonciers, s'adressent régulièrement aux services de la FRI, afin d'obtenir des informations supplémentaires sur les notions d'échéance de bail, de fermage licite, de droit de préemption, d'entreprises agricoles, de prix licite et de limite de charge. En 2008, on peut distinguer deux types de demandes : les conseils juridiques – 24 dossiers – et les expertises en relations avec la LBFA et la LDFR – 74 dossiers. La FRI s'affirme de plus en plus comme un solide partenaire des collectivités publiques dans les thématiques relatives au droit rural, cela tant au Jura qu'au Jura bernois. Ces compétences mériteraient assurément d'être encore mieux communiquées auprès des notaires et avocats de nos régions. A côté des prestations de conseils ou d'expertise facturées à ce titre, les collaborateurs du domaine gestion répondent quotidiennement à de nombreuses questions téléphoniques liées à ces thématiques. En 2008, les collaborateurs de la FRI ont consacré 314 heures

à du conseil téléphonique en relation avec la gestion de l'entreprise. Une part très importante de ce temps de travail est liée à des questions juridiques. Enfin, le nombre croissant de divorces en milieu agricole génère des demandes spécifiques. Le traitement de celles-ci nécessite des compétences particulières qui sont en cours d'acquisition au sein de la FRI. Ces compétences mériteraient également d'être communiquées. Des collaborations pourraient être ainsi judicieusement mises en œuvre avec d'autres intervenants sur ce type de dossiers (avocats, médiateurs, tribunaux).

3.5.3 Forme juridique d'exploitation – transfert du patrimoine

L'accompagnement des entreprises agricoles de la région, dans le cadre de la remise du domaine à un descendant ou lors de la création de formes de collaborations, mobilise également les ressources humaines de la FRI. Ainsi, en 2008, 52 mandats en relation avec la thématique du transfert du patrimoine ont été traités. 38 portaient sur la création, le suivi et la dissolution de diverses formes de collaborations – communautés d'exploitations et autres associations. En 2006, de nombreuses remises de domaine avaient été concrétisées, cela principalement en raison des nouvelles exigences en matière de formation professionnelle fixées dans l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD). En conséquence, l'année 2007 s'était caractérisée par une diminution du nombre de dossiers traités. En 2008, après le creux de 2007 et le pic de 2006, les mandats traités se situent à un niveau supérieur à celui de 2005.

Figure 11 :
Forme d'exploitation et transfert du patrimoine



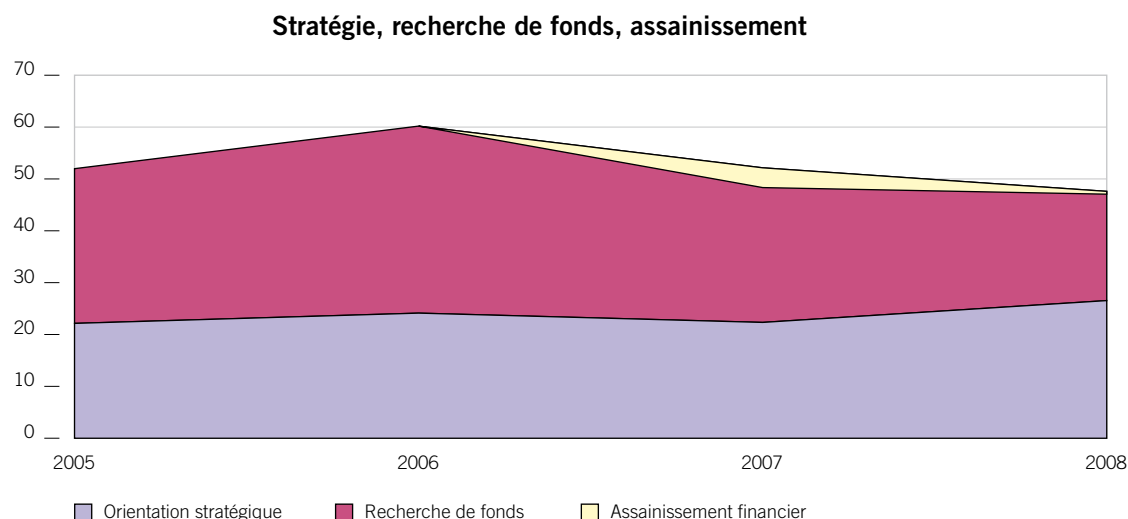
Les conseillers de la FRI sont régulièrement sollicités pour faciliter la réflexion autour de projets de collaboration et accompagner leurs mises en place. Tous ces projets ne se concrétisent pas forcément. Les échanges entre les parties mettent parfois en évidence des divergences peu compatibles avec la mise en place de telles collaborations. L'allègement de la charge en travail et l'amélioration de la qualité de vie de la famille sont de plus en plus évoqués lors de projets de collaboration.

De nombreuses formes de collaborations ayant été mises en place ces dernières années, arrive logiquement le temps des premières dissolutions. Il en ressort que celles-ci sont d'autant plus faciles à réaliser que les modalités ont été clairement précisées dès le départ et qu'une bonne communication a pu être maintenue entre les partenaires. Si parfois, des divergences ou des difficultés de communication sont à l'origine de ces dissolutions, il arrive très régulièrement que les motivations soient autres (retraite d'un associé, reconversion professionnelle, évolution du contexte familial). Dans de telles situations, le conseiller est sollicité comme médiateur externe et comme facilitateur. Il est intéressant de constater que les collaborateurs de la FRI interviennent essentiellement au début et à la fin des collaborations. Le développement d'une prestation de coaching dans laquelle les conseillers permettraient aux associés de faire régulièrement le point sur l'état de leur collaboration mériterait assurément d'être investigué.

3.5.4 Stratégie, recherche de fonds et assainissement

De nombreux exploitants de nos régions se posent de nombreuses questions sur l'orientation à donner à leurs entreprises. Ces interrogations trouvent souvent leurs origines dans une situation financière dégradée, dans une insécurité générée par la difficulté de cerner l'évolution future du contexte, dans une charge en travail importante ainsi que dans une perte de motivation.

Figure 12:
Orientation stratégique et financement



En 2008, 25 mandats d'orientation stratégique ont été traités. Dans ce contexte, le conseiller accompagne un processus nécessitant du temps. Il lui incombe notamment de permettre au client de prendre du recul par rapport à son entreprise afin de mieux lui faire découvrir ses forces et faiblesses ainsi que de repérer avec lui les opportunités et menaces liées à son contexte. Cette analyse réalisée, le conseiller s'applique à faire émerger chez le client une vision forte et différentes stratégies d'entreprise possibles. Le

conseiller peut alors sortir sa calculatrice et élaborer d'éventuelles planifications technique, économique et monétaire. Il ressort des pratiques des collaborateurs de la FRI que ce type de démarche nécessite d'être mis en œuvre suffisamment tôt. Une intervention trop tardive, par exemple lorsque des procédures de poursuites sont déjà très engagées, tend à limiter fortement le nombre d'options envisageables.

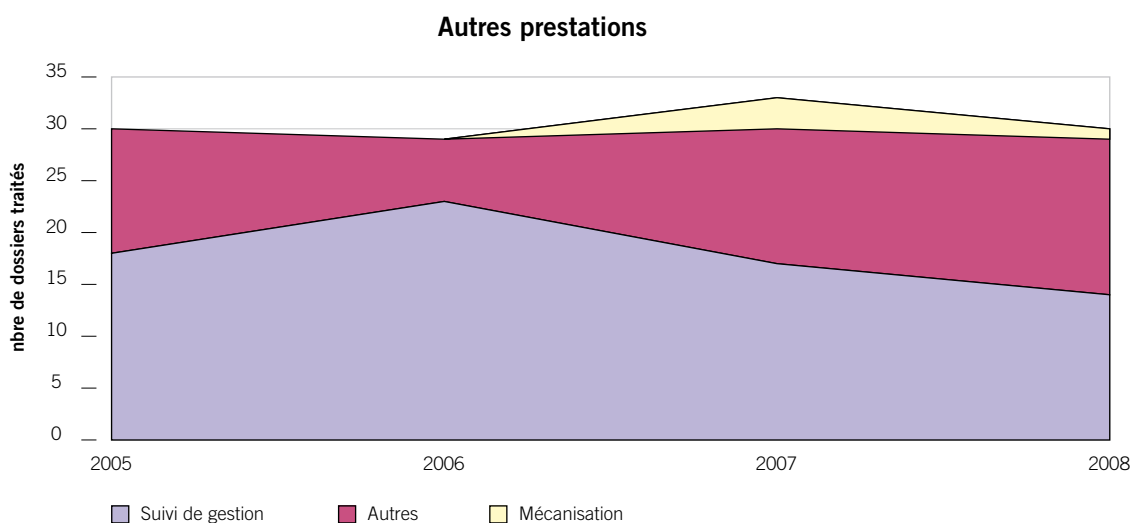
La limite de charge définie dans la loi sur le droit foncier rural vise à empêcher un surendettement des entreprises agricoles en limitant les possibilités d'emprunts hypothécaires. Ce cadre légal restreint les possibilités de financement d'investissements des entreprises agricoles. En dehors des aides financières des institutions publiques, des requêtes sont parfois adressées à des institutions privées (Aide suisse aux montagnards, Parrainage Coop, ...). Dans ce contexte, la FRI est appelée à épauler les clients dans la rédaction de leur requête et à fournir un rapport à l'intention de l'organisation sollicitée. En 2008, 21 dossiers de ce type ont été traités par la FRI.

3.5.5 Autres prestations

Pour certains dossiers, le Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR) conditionne le versement d'un prêt à la conclusion d'un contrat de « Suivi de gestion ».

Ce contrat tripartite lie le bénéficiaire du prêt, l'ECR et la FRI en tant que prestataires de services. Selon les situations, la prestation de la FRI diffère de la simple analyse des comptabilités, complétée de la rédaction d'un rapport, à un suivi plus conséquent de l'entreprise. En 2008, 14 dossiers de ce type ont été traités. Le nombre de ces mandats tend à diminuer ces dernières années. D'une part, certains mandats sont arrivés à échéance. D'autre part, les sollicitations du Service de l'économie rurale pour la mise en place de tels partenariats tendent à diminuer. Enfin, 16 autres mandats divers ont été traités.

Figure 13:
Suivi de gestion, mécanisation et autres dossiers



3.5.6 Développement régional

Association pour le Parc naturel régional du Doubs

La Fondation Rurale Interjurassienne est représentée au sein du Comité ainsi qu'à la commission agricole de l'Association pour le Parc Naturel Régional du Doubs (APNRD). En 2008, elle s'est particulièrement investie dans l'animation et le secrétariat de la commission agricole tout en offrant également un soutien d'expertise et logistique.

Pour le monde agricole, le Parc est un « machin » encore indéfinissable qui suscite comme toute innovation des interrogations mais aussi des craintes, ne serait-ce qu'à travers le terme de « parc » qui renvoie plutôt à la fermeture qu'à l'ouverture.

Ainsi, du côté de l'Association du Parc Régional du Doubs, l'année 2008 a été consacrée à concevoir un plan de gestion déposé en janvier 2009 auprès de l'Office fédéral de l'Environnement. Dans ce but, les différentes commissions thématiques ont été sollicitées en début d'année afin d'élaborer, d'ici à l'automne, divers projets à intégrer dans le plan de gestion.

La commission agricole a recensé plusieurs idées afin de valoriser l'agriculture ou la para-agriculture dans le cadre du Parc. Elle s'est ensuite scindée en petits groupes afin de les investir de manière approfondie pour en élaborer des propositions de projets. Des sujets comme la valorisation des produits agricoles, la promotion de l'agritourisme, l'encouragement des énergies renouvelables ou la gestion intégrée des pâturages boisés ont été approfondis. Les projets qui ont été intégrés au plan de gestion ont finalement été choisis par les organes dirigeants de l'APNRD.

Le plan de gestion devrait permettre à l'APNRD de franchir une nouvelle étape en 2009. La Confédération pourra juger sur cette base de l'opportunité d'accorder ou non son soutien financier à la réalisation du Parc naturel régional du Doubs.

Autres activités

Enfin, nous suivons attentivement le processus d'implantation de la nouvelle politique régionale tant sur le plan fédéral que sur celui des cantons de Berne et du Jura. Nous nous sommes impliqués dans la communauté de savoir-faire regio-suisse « coordination NPR – politiques sectorielles – économie rurale, tourisme et espace vital ».

3.6 Produits du terroir et tourisme rural

3.6.1 Marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois »

En 2008, de nombreuses publicités radiophoniques ont permis de promouvoir les produits du terroir (Minute des terroirs). Cette promotion de base permet de donner une image de la région où le terroir est parfaitement ancré dans la culture.

L'organisation d'Atelier du goût met en valeur des produits qui ont obtenu une médaille au Concours Suisse des produits du terroir. Afin de renforcer la notoriété des marques régionales, une forte présence des produits labellisés dans ces ateliers est souhaitable.

Pour promouvoir les paniers du terroir, des annonces publicitaires ont paru en fin d'année dans différents journaux du Jura et du Jura bernois.

Gestion

L'année 2008 a enregistré la démission, au 31 août 2008, de M. Cédric Koller nommé en qualité de secrétaire de l'OIC à Lausanne. M. Lionel Gilliotte, successeur de M. Cédric Koller, a été engagé et entrera en fonction le 1^{er} janvier 2009. Durant la période transitoire, les tâches ont été reprises par MM. Olivier Girardin et Pierre-Olivier Donzé.

La Commission Interjurassienne pour la gestion des marques s'est réunie à 3 reprises. Mme Danielle Sartori-Guillet, représentante de la FRC, a démissionné de la commission. La CIGM souhaite que la FRC retrouve un-e représentant-e.

L'activité principale en 2008 de la CIGM a été d'élaborer un règlement d'utilisation et un projet de cotisations commun aux 2 marques. Le nouveau mode de cotisation doit intégrer les coûts de certification par l'OIC et la participation au Concours Suisse des produits du terroir. Ces mesures sont nécessaires pour l'obtention d'une aide financière de l'OFAG, de plus la certification est souhaitée par la Fédération romande des consommateurs. Les coûts engendrés risquent d'être plus importants pour les producteurs du Jura bernois, car actuellement la cotisation s'élève à CHF 50.– par producteur et elle ne tient pas compte du nombre et de la quantité des produits labellisés.

Dès l'entrée en fonction de M. Lionel Gilliotte, les bénéficiaires seront visités et leur avis sera pris en compte pour le choix du nouveau mode de cotisations qui devrait être présenté fin 2009.

Cotisations des producteurs et chiffre d'affaires global des produits

Le chiffre d'affaires global des produits labellisés ne peut être communiqué car il n'est pas connu pour les « Produits du terroir du Jura bernois ». Pour l'année 2007, le chiffre d'affaires des produits « Spécialité du Canton du Jura » s'élève à CHF 4,22 mios. Il faut cependant préciser que ce montant tient compte de toute la production de Tête de Moine AOC de la fromagerie Kaelin. Pour le calcul de la cotisation un montant forfaitaire (CHF 120'000.–) est pris en compte ce qui explique la différence avec le chiffre d'affaires du tableau ci-dessous.

Tableau 32 :

Cotisations et chiffres d'affaires des produits des marques du Jura et du Jura bernois

Cotisations des producteurs	2005	2006	2007	2008
Spécialité du Canton du Jura	10'099.–	11'413.–	11'792.–	10'961.–
Produits du terroir du Jura bernois	2'600.–	2'550.–	2'300.–	2'250.–
Chiffre d'affaires des produits annoncé par les producteurs pour le calcul des cotisations				
Spécialité du Canton du Jura	1'380'503.–	1'580'283.–	1'422'361.–	n/d, cotis 09
1) Produits du terroir du Jura bernois	Non disponible (n/d)	n/d	n/d	n/d

(1) La cotisation de la marque « Produits du terroir du Jura bernois » étant un forfait global par entreprise (indépendamment du nombre de produits), nous ne connaissons malheureusement pas le chiffre d'affaires lié aux produits bénéficiant de la marque.

Qualité

Le processus de certification des produits labellisés, initié en 2007, n'a pas pu être finalisé en 2008. En effet, il est important qu'un maximum de producteurs adhère à cette démarche et c'est pourquoi leur avis sera pris en compte lors d'entretiens individuels qui débiteront au début de l'année 2009. La mise en application de cette certification doit se dérouler en 2009. Bien que demandée par la FRC et l'OFAG, il faut souligner que la mise en application d'une certification n'est pas aisée et que cela ne tient pas compte des « petites productions » très importantes dans le Jura et le Jura bernois.

Promotion

Les activités de promotion ont été une nouvelle fois nombreuses en 2008. Les marques ont participé à plusieurs manifestations et des mesures publicitaires ont également été mises en place.

Tableau 33 :

Communication avec du matériel et des annonces et émissions dans les médias

Matériel promotionnel	Campagne, annonces médias et émission de radio
<ol style="list-style-type: none"> Actualisation sur les sites internet www.terroir-jura.ch et www.terroir-jurabernois.ch. Etude pour la réalisation d'un prospectus de produits labellisés directement depuis les sites internet www.terroir-jura.ch et www.terroir-jurabernois.ch. Impression d'autocollants des 2 marques. Réalisation de maquettes pour l'impression de prospectus « Paniers du terroir du Jura bernois », « Paniers du terroir du Jura », « Apéritifs » et « Générique ». 	<ol style="list-style-type: none"> Annonces publicitaires dans le Quotidien Jurassien, La Région, la Gazette. Annonces « paniers JU et JB » dans « Horaire CFF Jurassien ». Annonces dans la brochure « Guide de la Suisse Gourmande ». Annonces dans la brochure « La Traction ». Annonces RFJ/RJB lors des 10 jours du Comptoir delémontain (interventions en directe et concours). Minute des terroirs (communication de base sur les produits du terroir) sur RFJ/RJB.

La FRI a acheté directement aux producteurs un certain nombre de produits pour les écouler à travers différentes actions. La présence sur des manifestations en 2008 est moins importante qu'en 2007 ce qui explique une diminution du chiffre d'affaires lié aux produits. Par contre, il faut signaler que pour les foires « régulières » (Comptoir delémontain, Chindon, Marché-Concours) le chiffre d'affaires est en augmentation par rapport aux éditions précédentes. Cela prouve l'intérêt du public de la région pour des produits de qualité et de proximité. Pour la foire de Chindon, un nouveau concept devrait permettre de mieux trouver les produits destinés à la vente. Cette nouvelle disposition doit permettre d'améliorer la commercialisation des produits labellisés des deux régions.

Tableau 34 :

Produits commercialisés dans le cadre des foires régionales par la FRI.

	2005	2006	2007	2008
Achats aux producteurs pour la vente sur les manifestations	101'000.–	114'000.–	83'000.–	77'000.–

Tableau 35 :

Types de manifestations.

Régionales	Pays Romand, Pays Gourmand	Les Délices de la Région	Liées au canton du Jura
1. Marché Paysan à Loveresse	<ol style="list-style-type: none"> Marché Concours de Saignelégier Braderie de Porrentruy Foire de Chindon Semaine du goût (Loveresse et Courtemelon). Comptoir delémontain Salon des Goûts et Terroirs à Bulle « Exposition de fromages » – Fromajoie SA à Courtemelon 	<ol style="list-style-type: none"> Sichlete à Berne Käsemarkt à Huttwil 	1. Moutier Expo (Ville de Delémont)

Commercialisation

L'entreprise Fromajoie SA continue de proposer des produits bénéficiant de la marque « Spécialité du Canton du Jura ». En ce qui concerne les produits labellisés du Jura bernois, la société Fromajoie propose pour l'instant uniquement trois fromages. Son réseau de distribution compte actuellement environ 120 points de vente dans l'Arc jurassien (JU, JB, NE, BL, BS).

Malgré le départ de Mme A. Charles, représentante commerciale, il est réjouissant de constater que la vente des produits labellisés par Fromajoie SA est en augmentation. Il faut cependant souligner que ce montant concerne uniquement les produits « Spécialité du Canton du Jura » car nous n'avons pas de statistique pour les fromages du Jura bernois.

Les produits du Jura bernois sont vendus exclusivement par la Centrale des produits du terroir ainsi qu'en vente directe chez les producteurs. Pour une meilleure mise en valeur de la marque du Jura bernois dans les commerces de détail, il est souhaitable que les producteurs utilisent une entreprise de distribution.

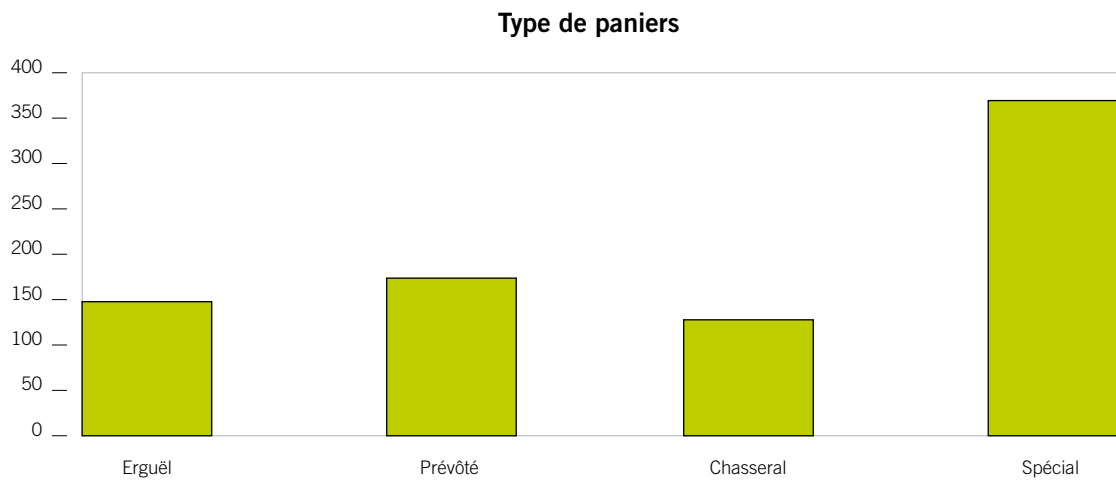
En ce qui concerne les paniers « Spécialité du Canton du Jura », il faut préciser que de nombreux producteurs et commerces de détail proposent également des paniers du terroir ce qui n'est pas le cas pour les paniers du Jura bernois. C'est la raison pour laquelle le tableau ci-dessous ne concerne que les statistiques des ventes des paniers du terroir du Jura bernois. Nous n'avons pas de statistique par type de paniers pour Fromajoie SA concernant les paniers du terroir « Spécialité du Canton du Jura ».

Tableau 36:
Statistique des paniers du Jura bernois

	Erguël		Prévôté		Chasseral		Spécial		Total	
	Nbre	montant CHF	Nbre	montant CHF	Nbre	montant CHF	Nbre	montant CHF	Nbre	montant CHF
janvier	27	1'188.00	2	110.00	10	660.00	16	744.60	55	2'702.60
février	10	440.00	0	0.00	3	198.00	6	245.00	19	883.00
mars	22	968.00	4	220.00	6	396.00	1	75.00	33	1'659.00
avril	6	264.00	1	55.00	10	660.00	4	232.00	21	1'211.00
mai	10	440.00	3	165.00	6	396.00	3	116.00	22	1'117.00
juin	12	528.00	2	110.00	6	396.00	7	503.00	27	1'537.00
juillet	4	176.00	2	110.00	5	330.00	9	620.00	20	1'236.00
août	9	396.00	2	110.00	4	264.00	5	333.00	20	1'103.00
septembre	1	44.00	9	495.00	12	792.00	9	675.00	31	2'006.00
octobre	10	440.00	25	1'375.00	2	132.00	13	748.00	50	2'695.00
novembre	8	352.00	1	55.00	2	132.00	4	340.00	15	879.00
décembre	29	1'276.00	123	6'765.00	62	4'092.00	293	19'299.00	507	31'432.00
total	148	6'512.00	174	9'570.00	128	8'448.00	370	23'930.60	820	48'460.60

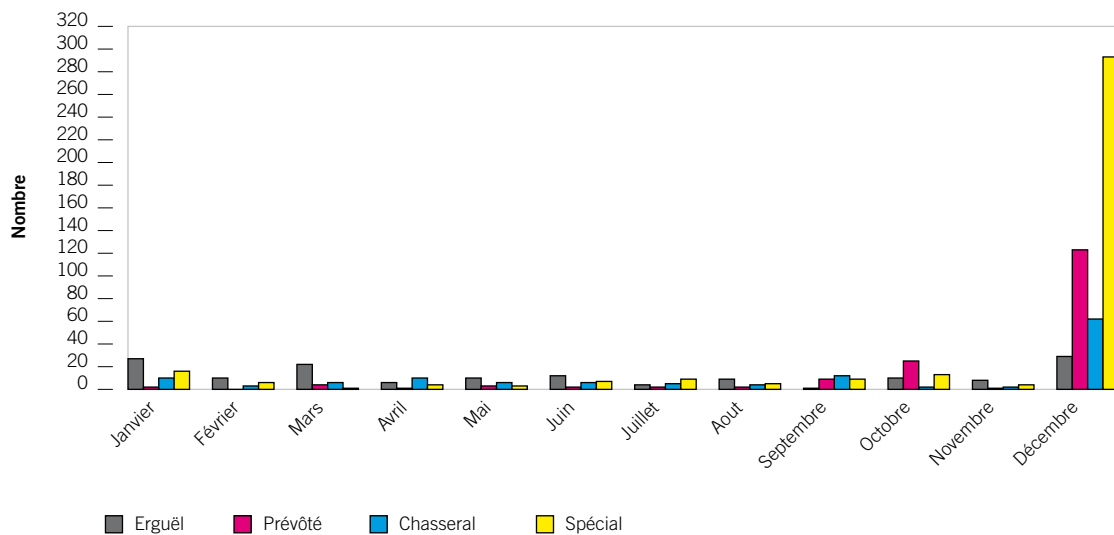
Ce sont plus de 800 paniers du terroir qui ont été vendus durant l'année 2008, ce qui représente un chiffre d'affaires de plus de CHF 48'000.–. Ce sont les paniers spéciaux qui représentent environ 50% du chiffre d'affaires.

Figure 14:
Total des paniers du Jura bernois livrés en 2008



Les paniers spéciaux représentent 45% du total du nombre de paniers vendus. Cette catégorie est très importante et répond aux exigences des consommateurs.

Figure 15:
Ventes mensuelles des paniers du Jura bernois livrés en 2008



On constate que les ventes sont concentrées en décembre, c'est-à-dire au moment des fêtes de Noël. Ce sont 500 paniers qui sont confectionnés durant cette période. Un grand merci à l'équipe de confection.

Les apéritifs sont également une source de satisfaction car cela permet de faire connaître les produits labellisés des deux régions à un large public. Il est essentiel, pour l'image des deux marques, que les produits utilisés soient majoritairement des produits labellisés. De plus, un effort peut encore être porté par l'acquisition de matériel (verres à vin, serviettes, prospectus...) afin d'accentuer la présence des deux marques durant ces apéritifs. Un nouveau concept devrait permettre aux responsables des apéritifs de proposer des produits labellisés des deux régions ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le rôle de la Centrale n'est, en l'état actuel, pas réjouissant malgré les efforts de Mme M. Schaefer pour la promotion des produits du terroir. Son taux d'occupation actuelle ne lui permet pas de prospecter de nouveaux commerces de détail. Une étroite collaboration entre la Centrale et Fromajoie SA pourrait être intéressante pour la prospection de commerces de détail dans le Jura bernois et éventuellement dans le canton du Jura. Une étude sera entreprise au début de l'année 2009 pour définir clairement le rôle de la Centrale dans la promotion des produits labellisés.

Tableau 37 :

Chiffre d'affaires (en CHF) réalisé avec les produits bénéficiant d'une des deux marques

Structure ou type d'action	2005	2006	2007	2008
CA – Centrale des produits à Loveresse (CPL)	37'000.00	71'000.00	41'000.00	38'508.00
CA – Fromajoie SA	658'000.00	720'000.00	711'000.00	742'534.00
CA Paniers : Spécialité du Canton du Jura	n/d	n/d	n/d	9'986.00
CA Paniers : Produits du terroir du Jura bernois (CPL)	36'000.00	50'000.00	30'000.00	48'461.00
CA – Apéritifs Spécialité du Canton du Jura	n/d	n/d	n/d	32'000.00
CA – Apéritifs Produits du terroir du Jura bernois	n/d	n/d	27'000.00	22'700.00
Chiffre d'affaires global	731'000.00	841'000.00	809'000.00	894'188.00

Il est réjouissant de constater une évolution positive du chiffre d'affaires des produits labellisés. La société Fromajoie ainsi que la vente des paniers du terroir pour le Jura bernois représentent plus de 50% de cette évolution.

3.6.2 Promotion viande chevaline

Le projet est mené en collaboration avec l'ECR (Service de l'économie rurale), qui préside le groupe, et la FJEC (Féd. jurassienne d'élevage chevalin). Le projet tend à contribuer à la sauvegarde de la pérennité de l'élevage du cheval en Suisse, en favorisant un écoulement de la viande de cheval à un prix rémunérateur pour tous les acteurs de la filière, y compris les éleveurs. Dans cette optique, il s'agit de poursuivre les activités entreprises en 2007 qui s'articulent en deux axes principaux.

- Mettre à disposition des bouchers et des commerçants intéressés un moyen de communiquer la provenance de la viande chevaline et susciter une préférence maximale du consommateur pour la viande régionale.

Les travaux entrepris dans le projet d'identification de la viande chevaline auront finalement abouti avec le lancement de la marque de garantie « Original » en juin 08. Grâce à la collaboration de trois bouchers régionaux, le lancement de la marque aura été efficace et rapide. Les actions de promotion sur les points de vente auront apporté l'attractivité nécessaire pour le lancement. Malgré les craintes, l'accueil réservé par les consommateurs à la marque fut très positif et laisse supposer un bon potentiel de développement.

La collaboration avec le distributeur Prodega (spécialisé dans la fourniture pour la restauration et l'hôtellerie) aura permis de donner une envergure nationale au projet et plus spécialement à la mise en valeur de la viande chevaline suisse dans un nouveau canal. Proposé sous la forme d'une spécialité saisonnière, la viande de poulain a reçu un accueil favorable; toutes les succursales Prodega de Suisse participent à la promotion.

Les activités régionales jouent un rôle important dans la mise en valeur de produits chevalins. Néanmoins, il est indispensable que ce marché puisse profiter d'une impulsion au niveau national, pour permettre un changement dans la structure commerciale actuelle.

3.6.3 Promotion de l'agriculture biologique

Le groupe PROJAB est constitué de: Bio Jura, BBB, Bio Suisse, la CAJB, la CJA, la FRI ainsi que l'ECR qui en assure la présidence. Le projet PROJAB a pour but de mettre un accent particulier sur la promotion des produits BIO régionaux, par la combinaison de valeurs ajoutées particulières pour les consommateurs de produits biologiques. Dans le contexte actuel de l'évolution des marchés agricoles, il est primordial de pouvoir soutenir les agriculteurs dans les différentes démarches commerciales. Il est fondamental de pouvoir susciter une préférence maximale du consommateur pour les produits biologiques.

Le groupe de travail PROJAB a mandaté la Fondation Rurale Interjurassienne, selon les nouvelles réalités du marché de l'agriculture biologique, pour étudier, élaborer et développer différentes propositions de commercialisation de produits biologiques issus de la production du Jura et du Jura bernois. Le suivi de projet ainsi que le développement et la réalisation de projets en 2008 sont détaillés ci-après.

Promotion Bio Jura

Le projet Promotion Bio Jura a pour but de faire connaître les produits biologiques aux consommateurs-trices du Canton du Jura et du Jura bernois et de soutenir les producteurs-trices dans leur démarche de promotion et de vente. Pour ce faire, un groupe de coordination a été mis en place et supervise les activités du projet coordonnées par la FRI. Un appel a été lancé en début d'année par l'Association Bio Jura afin de chercher des producteurs-trices intéressé-e-s, d'une part, à participer

aux marchés en présentant leurs produits et, d'autre part, intéressés à tenir les marchés. A travers cet appel, il a été possible de « recruter » une personne responsable avec quelques aides pour chaque marché et qui sont pour l'occasion rétribuées.

L'année 2008 a mis l'accent sur la tenue commune de stands de vente dans le cadre de manifestations du canton du Jura et du Jura bernois comme Promotion Tramelan, le Marché-Concours de Saignelégier, le Comptoir de Delémont, le Marché de St-Martin à Porrentruy, le Marché paysan de Moutier ou encore le Marché de Noël de Saignelégier. Ces activités ont été, non seulement, l'occasion de faire de la vente mais également de la dégustation des produits, de la promotion de l'agriculture biologique ainsi que de la création ou consolidation de liens entre producteurs-trices et consommateurs-trices. La sensibilisation commerciale des producteurs-trices se fait sur le tas et par compagnonnage à travers des duos de pairs. La tenue d'un stand collectif est aussi l'occasion de s'apprivoiser entre producteurs-trices et d'éprouver la concurrence qui ne va pas de soi.

Un matériel de base de promotion et de communication a été acquis afin d'être opérationnel pour la tenue des marchés. Un prospectus attractif, consistant en une liste des producteurs-trices actif-ve-s dans la vente directe, a aussi été réalisé. Son impression est attendue avec impatience pour le début de la nouvelle année 2009.

Le projet Promotion Bio Jura est soutenu par l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture), Bio Suisse, l'ECR (Economie rurale du canton du Jura) ainsi que la FRI. Il sera reconduit en 2009 et ce sera l'occasion de pouvoir continuer la démarche entreprise en 2008 et faire quelques régulations suite aux expériences réalisées durant cette première année d'expérimentation.

Le projet Promotion Bio Jura a aussi pour vocation de rechercher de nouveaux canaux de distribution, mais aussi de séduire de nouvelles productrices ou nouveaux producteurs souhaitant se diversifier dans la vente directe. Trouver des synergies avec les marques « Spécialité du canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois » est aussi un objectif à moyen terme dans le but de mieux valoriser les moyens des uns et des autres tout en exploitant une dynamique commune aux un-e-s comme aux autres.

Produits laitiers/Florilait

Le projet consiste à développer un concept de mise en valeur de lait, issu de production biologique, avec les partenaires régionaux (production, transformation, distribution). Le projet est une suite des activités (études de marchés, analyse de situation) entreprises en 2006. L'accompagnement de Florilait dans sa phase de développement et de consolidation fait partie intégrante du projet.

De nombreuses activités de démarchage ont été réalisées en Suisse comme à l'étranger, plus spécialement en Allemagne où les premiers produits ont pu être placés. Malgré la libéralisation du marché du fromage avec l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2008, force est de constater que la cherté des produits suisses est une contrainte non négligeable sur ces marchés.

L'élargissement de l'offre aura permis de développer de manière substantielle les activités de Florilait dans un premier temps. Cependant les problèmes de qualité rencontrés dès le 2^e trimestre ont gravement nui au développement ainsi qu'à la réputation des produits. Dès le 3^e trimestre, il est apparu clairement que les objectifs financiers ne pourraient plus être atteints.

La gestion sérieuse des problèmes de qualité aura permis de démontrer aux clients de Florilait les compétences de la société et son sérieux dans le suivi des affaires.

Dans le cadre des activités de PROJAB, Florilait aura, comme planifié en 2008, mobilisé la majeure partie des ressources humaines disponibles. L'évolution du projet durant l'année 2008 démontre clairement la nécessité d'accompagner de tel projet durant la phase de lancement et de consolidation.

La qualité apparaît comme l'un des critères clefs pour la réussite d'un tel projet. Le segment convoité par les produits commercialisés, n'autorise aucun écart en termes de qualité. Un effort tout particulier devra être porté à la qualité dans le futur. La mise en réseau entre des partenaires régionaux, à savoir producteurs, transformateurs et commerciaux reste une priorité, de même que le partage des informations liées au marché.

3.6.4 Concours Suisse des produits du terroir

Suite au bilan positif de l'édition 2007 avec ses 18'000 visiteurs, les médailles du Concours suisse ont été commercialisées sous forme d'autocollants (384'000 pièces vendues suite à l'édition 2007), avec comme terme le 3^e Concours suisse des produits du terroir qui aura lieu les 26 et 27 septembre 2009 à Courtemelon. La préparation du 3^e Concours Suisse des produits du terroir a débuté par la réunion de 33 partenaires Suisses qui ont œuvré à la rédaction du Règlement du Concours suisse. Les contacts ont été entrepris en vue de la création de contrats de partenariats, avec 31 institutions nationales ou sectorielles qui sont associées au projet. Le partenariat avec l'Office fédéral de l'agriculture a permis notamment la conclusion de contrats avec l'ensemble des marques régionales suisses regroupées sous les projets suprarégionaux suivants :

- Pays romand, Pays gourmand
- Das Beste der Region/Les Délices de la région
- Alpinavera
- Culinarium

Des Ateliers du goût ont été animés à St-Gall, Delémont et Courtemelon, afin de promouvoir les produits médaillés. Une revue de presse de quelque 157 articles a été constituée autour du 2^e Concours Suisse des produits du terroir.

La certification du processus « Concours Suisse des produits du terroir » a débuté, en collaboration avec l'Organisme intercantonal de certification (OIC). Des contacts et synergies ont été effectués avec les concours de branches au niveau suisse.

La coordination avec les « 6^e Olympiades des fromages de montagne », ainsi qu'avec le projet « Delémont Ville suisse du goût 2009 » a notamment permis de mettre sur pied la campagne de communication www.gout09.ch. Les 5 projets de la région interjurassienne, rassemblés autour du goût, se sont unis et ont réuni un financement de CHF 105'000.– pour la campagne promotionnelle axée sur la région bâloise.

Figure 16:
Couverture de l'affiche et flyer www.gout09.ch

Jura: Region der Genüsse 

Hier leistet echter Geschmack Widerstand.

Basel/Bâle
Porrentruy
Delémont
Saignelégier Bellelay
Biel/Bienne

Goût Genuss Gusto 09

MÄRZ - DEZEMBER 09
Schweizer Stadt der Genüsse 2009
Delémont

19. - 20. SEPTEMBER 09
22^e Marché Bio et Artisanat
Saignelégier

26. - 27. SEPTEMBER 09
3. Wettbewerb der Schweizer Regionalprodukte
Delémont - Courtemelon

23. - 25. OKTOBER 09
6. Olympiade der Bergkäse
Saignelégier und Bellelay

13. - 16. und 21. - 22. NOVEMBER 09
13. Sankt-Martins-Markt
Porrentruy


www.gout09.ch

  **JURA CH**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Jura Tourisme
Watch Valley
SUISSE • SCHWEIZ • SWITZERLAND • SVIZZERA

PAYS ROMAND PAYS GOURMAND

 
Produits de terroir

Figure 17 :
Prix d'excellence 2007/08 du Jury « Produits laitiers » : Fromage de brebis « Blue Dream »



3.6.5 Développement régional – Tourisme Rural

En matière d'agritourisme, l'année 2008 a été une année consacrée, en particulier, à des activités de conception et de consultation. Dans le but de développer l'agritourisme dans le canton du Jura et le Jura bernois, un concept, élaboré par nos soins et traçant les grandes lignes de son développement, a été mis en consultation au printemps auprès du public intéressé. Le résultat de la consultation a été très positif dans la mesure où il a permis de clarifier, de corriger ou encore de préciser certains points. Au final, neuf objectifs généraux ont été retenus auxquels sont liés des objectifs spécifiques ainsi que les mesures y relatives. Le concept a ensuite été validé à la fin octobre par le Conseil de Fondation de la FRI. Puis, il sera soumis aux Chambres d'agriculture pour ensuite être adressé, d'ici fin mars 2009, aux deux départements de l'Economie pour validation. En espérant que le concept soit approuvé par ces deux instances cantonales, nous devons aussi nous soucier de son financement via divers organismes publics et privés. La FRI, dans le cadre de son mandat de prestations, peut aussi mettre à contribution ses propres ressources qui permettront d'alléger l'investissement.

En parallèle, diverses actions ont été entreprises afin de commencer de réaliser l'un ou l'autre objectif spécifique du concept. Nous pensons en particulier à l'implantation d'un Service d'informations et de conseils proposé par notre Institution, à une foire aux questions (FAQ) sur notre site Internet, ou encore à la mise sur pied d'une offre de plusieurs cours à l'intention des prestataires actuels ou potentiels. Par exemple, le 2^e Forum qui a eu lieu en novembre a été l'occasion de s'informer sur la

Loi fédérale de l'Aménagement du Territoire ainsi que son Ordonnance. Des réflexions sont aussi menées avec le soutien des paysannes afin de promouvoir l'institution « L'école à la ferme » tant auprès des enseignant-e-s que des agriculteurs-trices ainsi qu'à trouver des solutions sur le plan financier pour rétribuer au juste prix les prestations agricoles. Une table ronde sur le rôle actuel et futur du cheval dans les Franches-Montagnes, réunissant plusieurs acteurs-trices clés du monde du cheval, a été organisée, avant l'été, à l'occasion de la semaine d'étude d'étudiant-e-s de l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich.

Enfin, plusieurs contacts ont été pris avec divers prestataires ou organisations du tourisme afin de pouvoir entrer dans le vif du sujet en 2009, soit la mise en œuvre progressive du concept. Après avoir été très actif et novateur dans l'agritourisme durant les années nonante, le canton du Jura avec dans son sillage le Jura bernois, a été un peu plus discret ces dernières années. Il s'agit maintenant de raviver la flamme avec le soutien des acteurs et actrices de la région et nous souhaitons y contribuer avec enthousiasme.

La Semaine du Goût

Depuis sa création, en 2000, la Semaine du Goût devient chaque automne, un évènement incontournable. Elle a pour mission de sensibiliser la population aux produits du terroir, aux recettes ancestrales et traditionnelles ou encore à une alimentation saine et de proximité. En bref, elle veut célébrer le Goût au sens large durant le laps de temps d'une quinzaine et cela durant la deuxième moitié de septembre.

Notre institution est représentée au Comité d'organisation et, à ce titre, a essayé, avec d'autres, d'impliquer les acteurs-trices régionaux concernés en les invitant à organiser un évènement. Les paysannes du canton du Jura et du Jura bernois ont répondu à notre appel et ont proposé différentes soupes, dans les régions, en y associant les enfants. De notre côté, nous avons organisé, comme habituellement, sur nos sites de Courtemelon et de Loveresse, une activité destinée aux classes scolaires autour de la pomme (animation d'Ateliers du goût pour enfants et de repas-découverte pour adultes, en collaboration avec La Croisée des loisirs à Delémont). De surcroît, un menu à base de miel avec une animation ont été suggérés au public, durant l'espace d'un midi et d'une soirée, sur les deux sites d'implantation de la FRI.

Enfin, nous avons organisé et coordonné une conférence de presse réunissant quelques organisateurs-trices d'évènements du canton du Jura et du Jura bernois. Celle-ci a permis de promouvoir tout particulièrement la Semaine du Goût dans la région. L'édition 2008 a bien vécu, celle de 2009 sera toute particulière puisque Delémont a été choisie comme la Ville du Goût de l'année. Le Concours Suisse des produits du terroir y est étroitement associé et clôturera, par ailleurs, la Semaine.



Fiduciaire et expertises

4. Fiduciaire et expertises

4.1 Introduction – synthèse des activités du département

15 ans en 2008! Dans le Jura, cela fait 15 ans que la vulgarisation agricole effectue des comptabilités, soit dès l'entrée en vigueur de l'obligation fédérale de tenir une comptabilité. Ces activités ont été rattachées à la Fondation Rurale Interjurassienne en 2005 et sont réalisées dans un département spécifique, qui s'autofinance par les prestations vendues aux clients. Avec la création du département Fiduciaire & Expertises, la FRI a voulu donner un signal fort aux agriculteurs de la région. Leurs entreprises sont les plus grandes de Suisse et les chiffres d'affaires importants; mais, malgré cet avantage structurel, les résultats économiques et monétaires des entreprises sont parfois critiques. Nous avons créé des outils informatiques qui permettent une mise en valeur statistique et graphique des résultats de chaque entreprise. Les cours de formation continue et les statistiques régionales des résultats comptables complètent ces outils; tout cela afin de faciliter la vie de l'entrepreneur agricole et de sa famille, de lui permettre de bien gérer son entreprise, de comprendre et de comparer ses résultats à ceux de ses collègues de Suisse ou de la région interjurassienne.

En collaboration étroite avec les conseillers agricoles du département « Conseil & Développement », nous invitons les agriculteurs à se former aux nouveaux outils développés tels que « Gestion+ ». Ils ont également la possibilité d'évaluer leurs performances économiques et financières à l'aide des statistiques interjurassiennes. L'activité fiduciaire est clairement distinguée de celle du conseil dans un but de confidentialité; mais lorsque le client le souhaite, comptables et conseillers unissent leurs efforts pour mieux servir l'entreprise agricole.

La mission du département peut être résumée comme suit:

Le département Fiduciaire & Expertises répond aux besoins:

- Des agriculteurs, paysannes, communautés, associations et sociétés.
- Des entreprises PME et des partenaires de l'espace rural.
- Des propriétaires et collectivités publiques.
- Des autorités administratives et judiciaires.

Il assure en toute indépendance et confidentialité la réalisation de comptabilités orientées vers la gestion de l'entreprise. Il facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur et des références régionales. Il forme et informe les entrepreneurs et met à disposition des systèmes de veille et d'optimisation des prestations et coûts. Il effectue tout mandat fiduciaire (comptabilités, révision, fiscalité, assurances).

Il effectue tout mandat d'expertise (sursis concordataire, sociétés, TVA, expertises économiques et juridiques, LDFR, LBFA) pour le Jura et le Jura bernois, en respect des politiques agricoles cantonales. Il accomplit toute tâche d'intérêt public confiée par les services de l'Etat, dans un but de développement rural.

4.2 Collaborateurs

Sur un total de 4,85 postes, les travaux fiduciaires sont effectués par 4 comptables (3,6 postes), une secrétaire (0,7 poste) et une opératrice de saisie (0,4 postes). Le nouveau responsable M. Olivier Boillat est entré en fonction en avril 2008 (0,15 poste) et assure également des tâches d'enseignement, d'expertise et de conseil. Les travaux effectués par l'ensemble du Département totalisent 9'336 heures et sont principalement répartis dans les projets suivants:

280	Comptabilité – Tenue, valorisation, promotion	7175 h
120	Formation continue collaborateurs	714 h
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	285 h
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	217 h
800	Brevet et maîtrise agricoles	154 h
100	CFC agricole	101 h
420	Relations publiques – médias – communication	99 h
820	Formation continue prestée	57 h
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	17 h

4.3 Tenue de comptabilités

Les mandats fiduciaires traités en 2008 sont au nombre de 333, dont :

- 55 comptabilités financières, avec ordinateur.
- 120 comptabilités financières, sur saisies.
- 77 comptabilités analytiques, avec ordinateur.
- 47 comptabilités analytiques, sur saisies.
- 34 divers dossiers fiscaux et comptables.

Les déclarations fiscales sont effectuées pour la majorité des clients, selon le système électronique Jura Tax. Le logiciel comptable Agro-Twin est utilisé prioritairement. Il est installé chez les clients qui l'utilisent eux-mêmes, selon les possibilités suivantes :

- Agro Twin Cash (saisie simple par client).
- Agro Twin niv. 2 (saisie, inventaires).
- Agro Twin niv. 4, (saisie, inventaires, boucllement final).
- Agro-Tech, transfert BDTA automatique.
- Transfert des factures LANDI .
- E-Banking.
- Facturation.

Les tarifs fiduciaires (en CHF) pratiqués en 2008 sont les suivants :

	Abonnés	Non abonnés
Forfait de base par comptabilité	170.00	170.00
Tarif horaire comptable	88.00/h	104.00/h
Forfait 1er déplacement	60.00	60.00
Déplacement supplémentaire	0.70/km + temps	0.70/km + temps

Le département « Fiduciaire & Expertises » est géré en dehors du mandat de prestation et ne bénéficie d'aucun soutien financier extérieur. Son chiffre d'affaires est soumis à l'impôt et à la TVA. Le département « Fiduciaire & Expertises » est membre de l'Association suisse des agrofiduciaires (ASAF) et de l'Association suisse des utilisateurs d'Agro Twin.

4.4 Statistiques comptables

Le « Dépouillement centralisé des données comptables », effectué par la Station fédérale de recherches ART Tänikon, analyse en Suisse 3'300 comptabilités de gestion. En 2008, le département a fourni 39 extractions de bouclements, traitées de manière anonyme. Dès la fin 2008, la mise en place du « Dépouillement centralisé pour l'impact agro-écologique » a débuté, en relation avec l'Office fédéral de l'agriculture (17 exploitations, en cours).

Des statistiques régionales interjurassiennes ont été élaborées, en parallèle avec le projet « Gestion+ » et d'autres fiduciaires agricoles. Elles permettent de fournir des références à partir de 353 entreprises du Jura et 301 entreprises du Jura bernois. Ces statistiques démontrent les forces et faiblesses de l'agriculture interjurassienne et permettent à chaque client de la fiduciaire de se situer par rapport aux résultats de sa région ; elles sont communiquées avec chaque bouclement comptable par le document « Mise en valeur graphique des données comptables ».

4.5 Développement des prestations

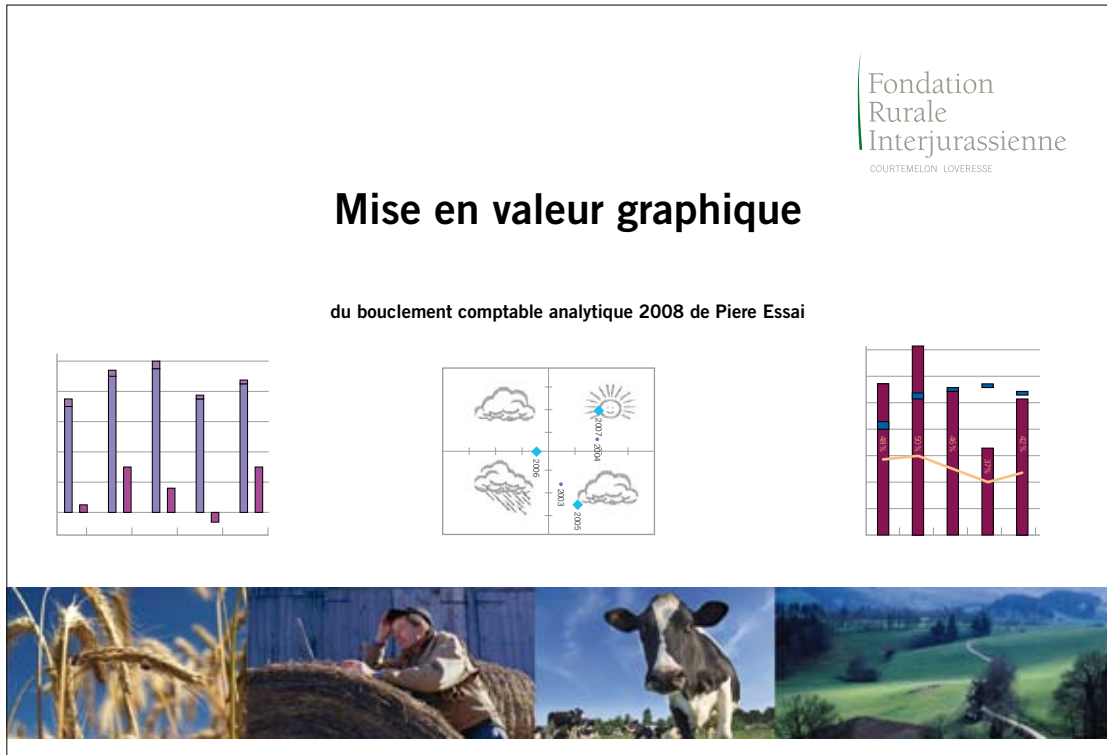
Un système de veille « Mise en valeur graphique des données comptables » est livré avec chaque comptabilité remise aux clients. Il a reçu un bon accueil de la part des clients, qui le reconnaissent comme un outil permettant aisément une visualisation de l'évolution de l'entreprise au fil des années, en la comparant aux références régionales précitées.

Les cours « e-banking » et « Tenue de comptabilité » ont été dispensés par les collaborateurs. Une enquête de satisfaction est envoyée à la fin de chaque mandat et a révélé un taux de satisfaction de 92%. Le taux le moins élevé se situe dans le rapport qualité/prix, qui rencontre 78% de satisfaction des clients. La phrase suivante a été relevée dans un formulaire retourné par un exploitant « Votre personnel a beaucoup de compétences et reste très proche du milieu concerné ; pour moi, cela paraît très important ».

Figure 18:
Logo du département.

Figure 19:

Première page du document livré avec chaque boucllement comptable FRI «Mise en valeur graphique du boucllement comptable»



Secteurs de production
et gestion des sites

5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation horticole

L'année 2008 a constitué une année charnière pour l'exploitation horticole. En effet, sur demande du Conseil de Fondation, il a été confié, au responsable d'exploitation, le soin de mener une étude relative à l'avenir de celle-ci.

Durant le dernier trimestre de l'année, un rapport a été présenté au CF, lequel présentait plusieurs variantes à choix. Le CF a retenu celle qui privilégie la formation professionnelle en créant, parallèlement à la place d'apprentissage horticole, deux places d'apprentissages, soit une en arboriculture et une en cultures maraîchères. Ces deux places d'apprentissages seront en outre créées en collaboration avec des exploitants de la branche, sous forme de réseaux de formation. Les nouvelles places d'apprentissage seront disponibles en août 2009. L'exploitation horticole sera dès lors rebaptisée «exploitation de formation aux cultures spéciales».

En ce qui concerne les activités courantes développées durant l'année, l'exploitation a assuré l'entretien du site de Courtemelon, la production et l'écoulement de bien de consommation horticoles et maraîchers ainsi qu'effectué toutes les tâches d'entretien des vergers de la station d'arboriculture.

Le chiffre d'affaires réalisé par l'exploitation durant l'année s'est élevé à CHF 87'000.–, soit une légère augmentation par rapport aux comptes 2007 (+1.6%). L'essentiel du chiffre est réalisé durant les mois de mai (82%), avec la vente des biens horticoles produits par l'exploitation: plantons de fleurs et de légumes. Le solde du chiffre d'affaires (18%) est réalisé par la vente de produits horticoles durant le mois d'octobre, ainsi que par les livraisons directes auprès des cuisines de la FRI.

5.2 Secteur hôtelier

La FRI offre, par sa cantine scolaire, des repas à des prix subventionnés aux élèves fréquentant les filières agricoles et en économie familiale. Les tarifs pratiqués correspondent aux tarifs en vigueur dans les écoles du canton du Jura. La cantine offre également des repas au personnel de la FRI, aux personnes qui suivent des cours de formation continue dans les locaux de la FRI et au personnel de la République et canton du Jura aux tarifs usuels dans la branche privée. C'est en moyenne 75 repas qui ont été servis chaque jour en 2008.

Un accent tout particulier est mis sur l'utilisation et la valorisation des produits alimentaires du Jura, du Jura bernois et de Suisse et la provenance des produits utilisés est toujours clairement indiquée.

De plus, plusieurs repas du terroir ont été servis à des groupements tels que le « Club des Gastronomes Prosper Montagné », diverses Sociétés et Entreprises.

Apéritifs

Le secteur hôtelier gère l'offre des apéritifs confectionnés à partir des produits du terroir des marques « Spécialité du Canton du Jura » et « Produits du terroir du Jura bernois ». Il assure ainsi la promotion des spécialités régionales. Le chiffre d'affaires s'est élevé à CHF 28'000.– (CHF 22'000.– en 2007). Cette activité s'autofinance intégralement.

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

Les cantons restent propriétaires des locaux et les mettent à disposition de la FRI. La FRI valorise, sur ses deux sites, les salles de conférences, le restaurant et les chambres d'hôtes en les louant. Les salles sont mises gratuitement à disposition des cantons et des organisations agricoles. A Courtemelon, le nettoyage des locaux est assuré par le personnel de conciergerie de la FRI.

On relèvera que la halle de gymnastique de Courtemelon est louée par la Commune de Courtételle, ainsi que par diverses associations sportives. Elle est ainsi occupée tous les jours en soirée, ces informations ne sont pas intégrées dans le tableau ci-dessous.

A Loveresse, la conciergerie est assurée partiellement par l'Office des immeubles du Canton de Berne et par deux personnes auxiliaires payées par la FRI. Les charges sont réparties entre les utilisateurs au pro rata des surfaces utilisées. Un contrat de gérance entre OIC et FRI a été signé s'agissant de la mise en valeur des locaux de Loveresse.

Tableau 38:

Occupation des locaux de Courtemelon dont la FRI a la charge, les occupations de la halle de gymnastique faisant l'objet d'une location fixe (Commune de Courtételle) ne sont pas enregistrées

Salles	FRI	Canton	Total
Total	225	110	335

Tableau 39:

Occupation des locaux de Loveresse, contrat de gérance y compris

Nombre d'occupations

Salles	FRI	Canton	Privé	Total
Total	116	87	444	647

Tableau 40:

Charges nettes (en CHF) liées à l'utilisation, l'entretien et la gestion des locaux de Loveresse et Courtemelon après déduction des locations et contributions de cantons

	Courtemelon	Loveresse
Entretien des alentours	71'000.00	
Charges nettes	233'000.00	73'000.00
	rénovations cuisines EMI pour 350'000.00	
Total	654'000.00	73'000.00

A close-up photograph of a yellow plant marker with the word "Finances" printed on it, stuck into dark, rich soil. The background is a blurred green field, suggesting an agricultural or garden setting. The lighting is natural, highlighting the texture of the soil and the bright color of the marker.

Finances

6. Finances

Etats financiers (en CHF)

Bilan		
Actif	31.12.2008	31.12.2007
Actif Circulant	2'076'122	2'458'471
Actif Immobilise	62'100	58'700
Total Actif	2'138'222	2'517'171
Passif		
Fonds Etrangers	977'016	1'213'753
Fonds Propres	1'161'206	1'303'418
Total passif	2'138'222	2'517'171
Compte d'exploitation		
Produits	31.12.2008	31.12.2007
Honoraires	866'872	830'511
Abonnements	274'518	274'855
Ventes	988'249	1'312'132
Ecolages	176'759	127'371
Subventions	426'103	1'320'953
Participations cantons	6'325'905	5'537'469
Total produits	9'058'406	9'403'291
Charges		
Achats	501'162	497'598
Traitements	6'430'089	6'346'446
Loyers - Energie	1'107'485	1'299'281
Entretien, remplacement, réparations	89'866	85'490
Assurances - divers-impôts	18'012	78'575
Administration	201'896	197'956
Communication-Informatique	480'516	547'000
Amortissements	36'592	23'067
Charges extraordinaires - renov. Emi	350'000	
Variations provisions & Réserves	-15'000	-4'800
Total charges	9'200'618	9'070'613
Bénéfice (excédent charges)	-142'212	332'678

Annexes

7. Annexes

Tableau 41 :

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)

Projet	Description	Départements				Total
		Fiduciaire	Formation	Admin et serv	Conseil	
100	CFC agricole	101	5'737	545	1'370	7'754
101	NOrfo agricole	16	360	24	18	421
110	CFC GEF-GEI	5	8'828	471	10	9'316
115	Commission formation professionnelle		669	52	37	758
120	Formation continue collaborateurs	714	928	1'396	2'762	5'801
210	Conseils en production animale		195	20	2'116	2'331
220	Conseils en production végétale		381	4	4'046	4'431
221	Aménagement pâturages		23		557	581
222	Interreg Pâturages boisés		5	3	515	524
223	Erosion des sols		124		37	162
230	Conseils en produits du terroir et tourisme rural		210		44	255
250	Conseils en environnement		0		792	792
255	Conseils en agriculture biologique				8	8
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	285	195		7'486	7'967
261	Veille comptable et comptabilité de gestion	7		3	196	207
270	Développement régional				989	989
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	7'175	89			7'264
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	217				217
290	Station phytosanitaire			1	1'640	1'642
300	Exploitation horticole		24	1'520	3'393	4'938
310	Forum romand des eaux-de-vies	42		0	125	168
320	Développement arboricole		10	19	2'172	2'202
330	Concours suisse des produits du terroir	349	86	50	384	871
340	Régional marques	89	162	61	1'721	2'035
350	Supra-régional romand		188	77	755	1'021
360	Supra-régional bernois		24		35	59
370	Viande de cheval du Jura				184	184
380	Agritourisme - Tourisme rural		40	10	262	313
420	Relations publiques - médias - communication	99	155	305	288	848
550	OQE réseaux écologiques		6		598	604
560	Promotion agri bio communication			1	827	829
565	Promotion agri bio soutien aux producteurs			2	199	201
621	Essais grandes cultures		6		425	432
622	Essais arboricoles			230	288	518
700	Gestion administration FRI		1'505	8'368	839	10'712
710	Informatique		12	201	18	232
720	Secteur hôtelier	2	1	8'278		8'281
721	Secteur hôtelier prestations spéciales			257		257
740	Courtemelon: entretien, aménagement, gestion		136	4'181	28	4'345
745	Loveresse: entretien, aménagement, gestion		177	315	101	593
746	Loveresse: Contrat de gérance			145	21	166
750	Entretien, aménagement, par expl hort			1'279	391	1'670
800	Brevet et maîtrise agricoles	154	1'221	94	121	1'591
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	17	192	18		227
820	Formation continue prestée	57	3'256	145	1'359	4'818
821	Formation continue prestée FAS_Spytex		191			191
Total		9336	25'153	28'086	37'174	99'750

Tableau 42:

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein temps correspond à 1800 heures de travail)

Projet	Description	Départements				Total
		Fiduciaire	Formation	Admin et serv	Conseil	
700	Gestion administration FRI		1'505	8'368	839	10'712
110	CFC GEF-GEI	5	8828	471	10	9'316
720	Secteur hôtelier	2	1	8'278		8'281
260	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale	285	195		7'486	7'967
100	CFC agricole	101	5737	545	1'370	7'754
280	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	7'175	89			7'264
120	Formation continue collaborateurs	714	928	1'396	2'762	5'801
300	Exploitation horticole		24	1'520	3'393	4'938
820	Formation continue prestée	57	3256	145	1'359	4'818
220	Conseils en production végétale		381	4	4'046	4'431
740	Courtemelon : entretien, aménagement, gestion		136	4'181	28	4'345
210	Conseils en production animale		195	20	2'116	2'331
320	Développement arboricole		10	19	2'172	2'202
340	Régional marques	89	162	61	1'721	2'035
750	Entretien, aménagement, par expl. hort.			1'279	391	1'670
290	Station phytosanitaire			1	1'640	1'642
800	Brevet et maîtrise agricoles	154	1'221	94	121	1'591
350	Supra-régional romand		188	77	755	1'021
270	Développement régional				989	989
330	Concours suisse des produits du terroir	349	86	50	384	871
420	Relations publiques - médias - communication	99	155	305	288	848
560	Promotion agri bio communication			1	827	829
250	Conseils en environnement		0		792	792
115	Commission formation professionnelle		669	52	37	758
550	OQE réseaux écologiques		6		598	604
745	Loveresse : entretien, aménagement, gestion		177	315	101	593
221	Aménagement pâturages		23		557	581
222	Interreg Pâturages boisés		5	3	515	524
622	Essais arboricoles			230	288	518
621	Essais grandes cultures		6		425	432
101	NORfo agricole	16	360	24	18	421
380	Agritourisme - Tourisme rural		40	10	262	313
721	Secteur hôtelier prestations spéciales			257		257
230	Conseils en produits du terroir et tourisme rural		210		44	255
710	Informatique		12	201	18	232
810	Brevet et diplôme supérieur de paysanne	17	192	18		227
285	Comptabilité - Dépouillement FAT	217				217
261	Veille comptable et comptabilité de gestion	7		3	196	207
565	Promotion agri bio soutien aux producteurs			2	199	201
821	Formation continue prestée FAS_Spytex		191			191
370	Viande de cheval du Jura				184	184
310	Forum romand des eaux-de-vies	42		0	125	168
746	Loveresse : Contrat de gérance			145	21	166
223	Erosion des sols		124		37	162
360	Supra-régional bernois		24		35	59
255	Conseils en agriculture biologique				8	8
Total		9'336	25'153	28'086	37'174	99'750

Figure 20:
Analyse des activités de la FRI en 2008, en heures par département pour les 30 projets nécessitant le plus de travail.

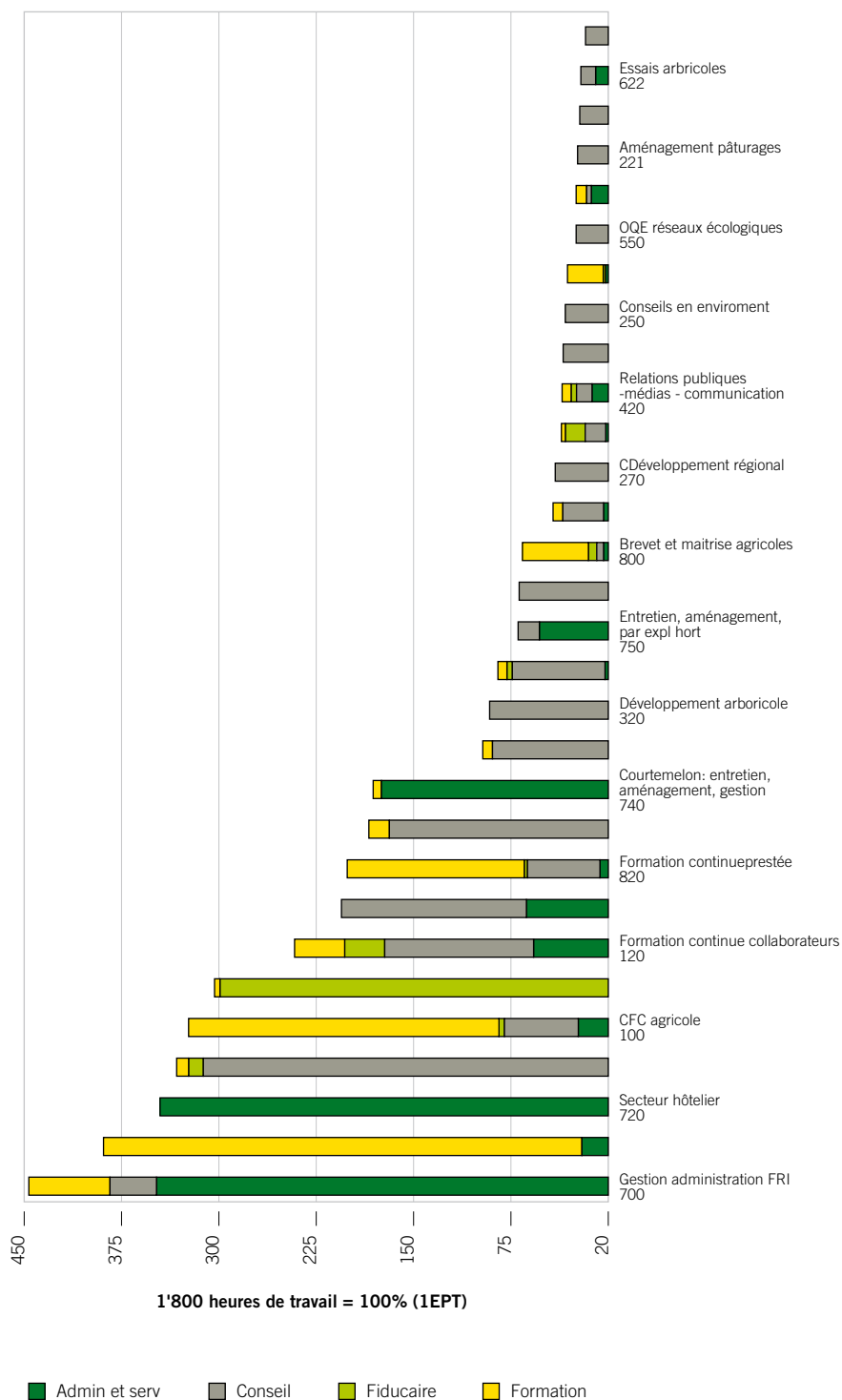


Tableau 43 :

Conseil de Fondation au 31 décembre 2008

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Carnal	Jean-Michel	Les Ecorcheresses BE		CAJB - JB profession
Madame	Etique	Françoise	Montignez JU		CJA - JU profession
Monsieur	Mercerat	Pierre	Court BE		Canton BE
Monsieur	Gerber	Tom	Reconvilier BE		Canton BE
Monsieur	Gygax	Jacques	Courtételle JU		Canton JU
Madame	Hämmerli	Annemarie	Renan BE		CAJB - JB profession
Monsieur	Hürlimann	Claude	Dampfreux JU	Vice-président	CJA - JU profession
Monsieur	Klopfenstein	Etienne	Corgémont BE	Président	CAJB - JB profession
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courfaivre JU		CJA - JU profession
Madame	Roy	Anne	Porrentruy JU		Canton JU
Monsieur	Sausser	Edgar	Les Breuleux JU		Canton JU
Madame	Sunier-Bourquin	Paulette	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Beuret	Bernard	Courtételle JU		JU canton (voix consultative)
Monsieur	Winkler	Samuel	Reconvilier BE		BE canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Fehlmann	Jocelyne	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 44 :

Lauréat-e-s CFC de gestionnaire en économie familiale

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Avdyli	Merita	Reconvilier
Madame	Baume	Anabella	Le Noirmont
Madame	Büschlen	Cyndie	Vicques
Madame	Canale	Vanessa	Bassecourt
Madame	Dellenbach	Cécile	Bonfol
Madame	Hirschi	Marion	Lajoux
Monsieur	Hofer	Claude-Alain	Vicques
Madame	La Manna	Laura	Delémont
Madame	Nagel	Céline	Charmoille
Madame	Receveur	Julie	Goumois
Madame	Schaller	Bindu	Develier
Madame	Schöni	Fabienne	Roche-d'Or
Monsieur	Sprunger	Evodie	Courtételle
Madame	Veuthey	Ida	Porrentruy
Madame	Voillat	Piroschka	Courgenay

Tableau 45 :

Lauréats CFC d'agriculteur

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Bögli	Sébastien	Courtételle
Monsieur	Boillat	Matias	Le Bémont
Monsieur	Chêne	David	Damvant
Monsieur	Dick	Fabrice	Lugnez
Monsieur	Eicher	Bruno	Tavannes
Monsieur	Etique	Mathieu	Montignez
Monsieur	Farine	Nicolas	Alle
Monsieur	Frund	Quantin	Courgenay
Monsieur	Gindrat	Alexis	Tramelan
Monsieur	Guyot	Aline	Epauvillers
Monsieur	Houriet	Marc-Olivier	Mt-Soleil
Monsieur	Huber	Thomas	Charmoille
Monsieur	Klopfenstein	Philémon	Corgémont
Monsieur	Leuenberger	Beat	Loveresse
Monsieur	Lötscher	Jérôme	Court
Monsieur	Maillat	David	Courtedoux
Monsieur	Mischler	Luca	Develier
Monsieur	Mornod	Christophe	Pontenet
Madame	Pétermann	Aline	Rossemaison
Monsieur	Saucy	Mathieu	Develier
Madame	Schindler	Florence	Bassecourt
Monsieur	Schlüchter	Claude	Châtillon
Monsieur	Staub	Maël	Sonceboz
Monsieur	Tobler	Pascal	Montagne de Moutier
Monsieur	Widmer	Joan	Soyhières
Monsieur	Willemin	Gilles	Lajoux
Monsieur	Zanetta	Gabriel	Courroux

Tableau 46 :

Lauréats de la Maîtrise agricole 2008

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Heusler	Christian	Delémont
Monsieur	Surdez	Romain	Les Breuleux
Monsieur	Zaugg	Bruno	Moutier

Tableau 47 :

Lauréat du Brevet agricole 2008

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Kaltenrieder	Nicolas	Cormoret

Tableau 48 :

Paysannes avec Brevet fédéral 2008

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Bandelier	Maryline	Sornetan
Madame	Broquet	Katharina	Movelier
Madame	Hulmann	Chantal	Sceut
Madame	Kohli	Catia	Perrefitte
Madame	Lachat	Tècle	Courcelon



Case postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE